

LE SOLEIL

Dans Le Soleil aujourd'hui

Ann. classées 21 à 24	Mots croisés 10
A Québec auj. 10	Pages féminines 8 et 9
Bandes illustrées 10	Patrons 5 et 24
Bridge 15	Propos médicaux 12
Déces 25	Spécialités 20
Finance 6 et 7	Sport 11 à 13
Horoscope 14	Télévision 18

Prévisions atmosphériques
 Aujourd'hui : ensoleillé avec périodes nuageuses.
 Demain : ensoleillé et un peu plus chaud 45 et 70.
 (Voir détails en page 15)

83e ANNEE — No 162 QUEBEC, VENDREDI 31 JUILLET 1964 PRIX SEPT CENTS

"Ranger-7" réussit à transmettre d'excellents clichés de la lune

Liberté laissée aux commerçants de Québec

Autant de soirs que bon leur semblera

Par Clément TRUDEL

Les magasins et maisons de commerces de la ville de Québec ont pleine liberté d'ouvrir leurs portes autant de soirs que bon leur semblera. Le règlement 1408 adopté à neuf voix contre six, hier, ne fait que mentionner l'heure limite de fermeture des magasins (10 heures du soir) ainsi que le temps de l'ouverture (sept heures du matin).

Le débat occasionné par l'amendement de l'échevin Jos. Matte s'inscrit parmi les plus orageux que le conseil ait tenus depuis janvier; le maire s'était prononcé pour deux soirs... parce qu'il songe surtout aux employés qui seraient à la merci des patrons, le chef du Progrès civique riposta qu'il n'était que trop facile de faire du pathos à ce propos. Arrêtés sont les conseils qui se tinrent cois mais les interventions les plus nombreuses vinrent des échevins Matte, Burns et Lamontagne.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Mardi, les autorités municipales étaient saisies d'une requête de six associations de marchands dans le sens d'une abrogation "temporaire" du règlement 760 (sur les heures d'affaires de tous

les magasins, moins une dizaine de catégories de commerces). Hier, le Conseil de ville devait voter en deuxième lecture le règlement 1408 qui aurait eu pour effet, dans sa première version, de limiter aux soirs du jeudi et du vendredi la permission donnée aux magasins d'ouvrir en soirée.

Parmi les aspects les plus vifs de cette réglementation proposée, il y a le souci de contrebalancer la concurrence très forte des centres commerciaux de banlieue. Comme le soulignait l'échevin Gilles Lamontagne, chef du Progrès civique, "la solution idéale... réside dans un esprit métropolitain, soit par un accord volontaire et unanime de toutes les municipalités de la région de Québec ou encore par une législation provinciale".

Lait et ses collègues constatent qu'il ne saurait être question d'entente à l'échelon métropolitain, du moins pas pour le moment. Chaque commerce aura donc toute latitude pour concurrencer à sa manière la "banlieue"; les échevins souhaitent que les propriétaires de maisons (Suite à la page 2, 1ère col.)



BONNE NOUVELLE — En apprenant que le vaisseau spatial "Ranger-7" avait rempli sa mission, les employés du laboratoire de Pasadena, Californie, créateur de l'appareil, ont été transportés de joie et se sont mis à applaudir. Les caméras du "Ranger-7" ont réussi à saisir des clichés parfaits de la lune. (Téléphoto PA)

La cible est touchée presque en plein centre

PASADENA, CALIFORNIE (UPI-PA) Le vaisseau spatial "Ranger-7" a réussi à transmettre des clichés excellents peu avant de s'écraser sur la lune.

"La mission toute entière est un succès complet, le "Ranger-7" a touché la cible presque en plein centre," a déclaré un porte-parole du laboratoire de la Galtch, d'où étaient dirigées toutes les manœuvres du véhicule.

Le succès du "Ranger-7" met fin à une devinette qui a duré six ans dans le programme des "Rangers" dont la mission est de déterminer quelle est la nature de la surface de la lune.

Les quelques 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

A la tour de commande, ce fut une joie indescriptible lorsque les scientifiques ont appris le succès de la mission du "Ranger-7".

Le président Lyndon Johnson a félicité par téléphone le directeur du laboratoire.

Le véhicule, lancé de Cap Kennedy mardi dernier, a touché la lune dans une région appelée "Mer des Nuées", qui est située du côté de la lune éclairée par le soleil.

Le véhicule, lancé de Cap Kennedy mardi dernier, a touché la lune dans une région appelée "Mer des Nuées", qui est située du côté de la lune éclairée par le soleil.

La tache s'est gonflée comme un petit nuage blanc en forme de trefle, les trois feuilles s'écartant successivement, puis s'est dissipée.

Certains spectateurs qui étaient très près de l'écran déclarent qu'ils ont vu un point noir apparaître avant la tache blanche; ce point noir était peut-être le vaisseau spatial lui-même.

Le laboratoire avait été durement critiqué après l'échec du Ranger-6. Par la suite un remaniement avait été effectué dans le dessin de l'engin et dans le dessin de l'engin et dans le personnel administratif du centre de recherches. Il n'y avait

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Plus de 4000 clichés transmis à travers l'espace sur une distance d'un quart de million de miles pendant les deux minutes qui ont précédé l'impact sont "excellents et intéressants". Cette précision a été revue à la station de repérage Goldstone dans le désert de Mojave en Californie.

Hausse de prix

Lait, coupe de cheveux et soins médicaux

Le coût de la vie continue sa marche ascendante... En effet, trois mesures qui touchent directement la population de Québec et de la région entreront en vigueur dans les jours qui suivent. Ce sont: 1) Les honoraires des praticiens en médecine générale seront haussés à compter de demain. 2) Le prix du lait qui était de 23 cents la pinte, passe à 24 cents, également à partir de demain et 3) le coût d'une coupe de cheveux sera désormais de \$1.50 (sauf pour les enfants) et le nouveau prix entrera en vigueur mardi prochain, 4 août.

La pinte de lait: un cent de plus

Les conséquences de la marche des cultivateurs sur le Parlement, le 26 juin dernier, commencent à se faire sentir. Dans la région de Québec, le prix de vente du lait augmentera d'un cent la pinte.

Cette augmentation entrera en vigueur samedi. Le prix du lait, qui était de 23 cents la pinte, passe donc à 24 cents. La nouvelle a été annoncée hier par un des principaux dirigeants de l'Association nationale des Barbiers de Québec.

Coupe: \$1.50

Le coût d'une coupe de cheveux sera désormais de \$1.50 dans la région de Québec métropolitaine. La décision qui touche tous les salons de barbiers de la région a été prise lors de la dernière réunion de l'Association nationale des Barbiers de Québec.

La mesure ne s'applique nullement aux enfants. "Ce qui, a déclaré M. Alphonse Giguère, président de l'Association, ne nuit pas aux familles nombreuses". Le (Suite à la page 2, 3e col.)

Médecins: Prix des visites haussé à partir du 1er août

Les honoraires des praticiens en médecine générale seront haussés à compter du 1er août. La nouvelle doit être annoncée aujourd'hui par le Dr Lucien Roy, président de l'Association des omnipraticiens du district médical de Québec. L'occasion d'une conférence de presse. Les dirigeants de l'Association profiteront de la circonstance pour rendre publique la nouvelle échelle des honoraires qui sera dorénavant appliquée dans le district de Québec. Il est question depuis bien (Suite à la page 2, 1ère col.)

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault



Les conservateurs enfilent 10 discours

OTTAWA. — La pression monte, aux Communes, où les conservateurs poursuivent leur campagne d'obstruction, continuant d'être presque seuls à participer au débat sur les crédits intermédiaires.

Hier, il y eut 10 discours conservateurs et un seul autre véritable, celui de M. Réal Caouette qui a principalement parlé de la fameuse question des reçus de charité pour fins d'impôt sur le revenu que des vérificateurs réduisent ou même refusent parfois.

A part ça, 3 députés libéraux, MM. Choquette, Côté et Macaluso, ont prononcé des "discours" d'une seule phrase chacun, la même: "Nous n'avons pas l'intention d'ajouter au blocus systématique des conservateurs".

Les "10" ont été MM. Alkenbrack, Pigeon, Chatterton, Clément Vincent, McIntosh, Simpson, Cooper, Théo Ricard, Winkler et Nugent. A noter que trois (Suite à la page 5, 1ère col.)

Dans les régions pauvres

Abattements d'impôt

Montréal (PC) — Le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, a déclaré hier que le gouvernement publiera la semaine prochaine un programme d'abattements d'impôt visant à stimuler l'économie dans les régions économiquement faibles de la province.

Le ministre a déclaré lors d'une conférence de presse avant de s'embarquer sur un paquebot à destination de l'Europe, que le gouvernement travaille actuellement à la dernière mise au point de ce programme. Ce sera le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard Levesque qui en fera l'annonce officielle la semaine prochaine.

M. Kierans a en outre souligné que la création d'une caisse provinciale de retraite et l'établissement d'une aciérie "seront sans doute les deux plus grandes réalisations de l'histoire de la province de Québec".

Il a précisé que le Québec a l'intention d'envoyer une mission commerciale en Afrique et en Europe afin d'étudier les nouvelles possibilités de commerce avec ces deux parties du monde.

La session provinciale a pris fin

Au moment où nous mettons sous presse, la législature provinciale vient de terminer les travaux de la présente session. La prorogation des Chambres aura lieu au cours de l'après-midi.

Le monde de la finance

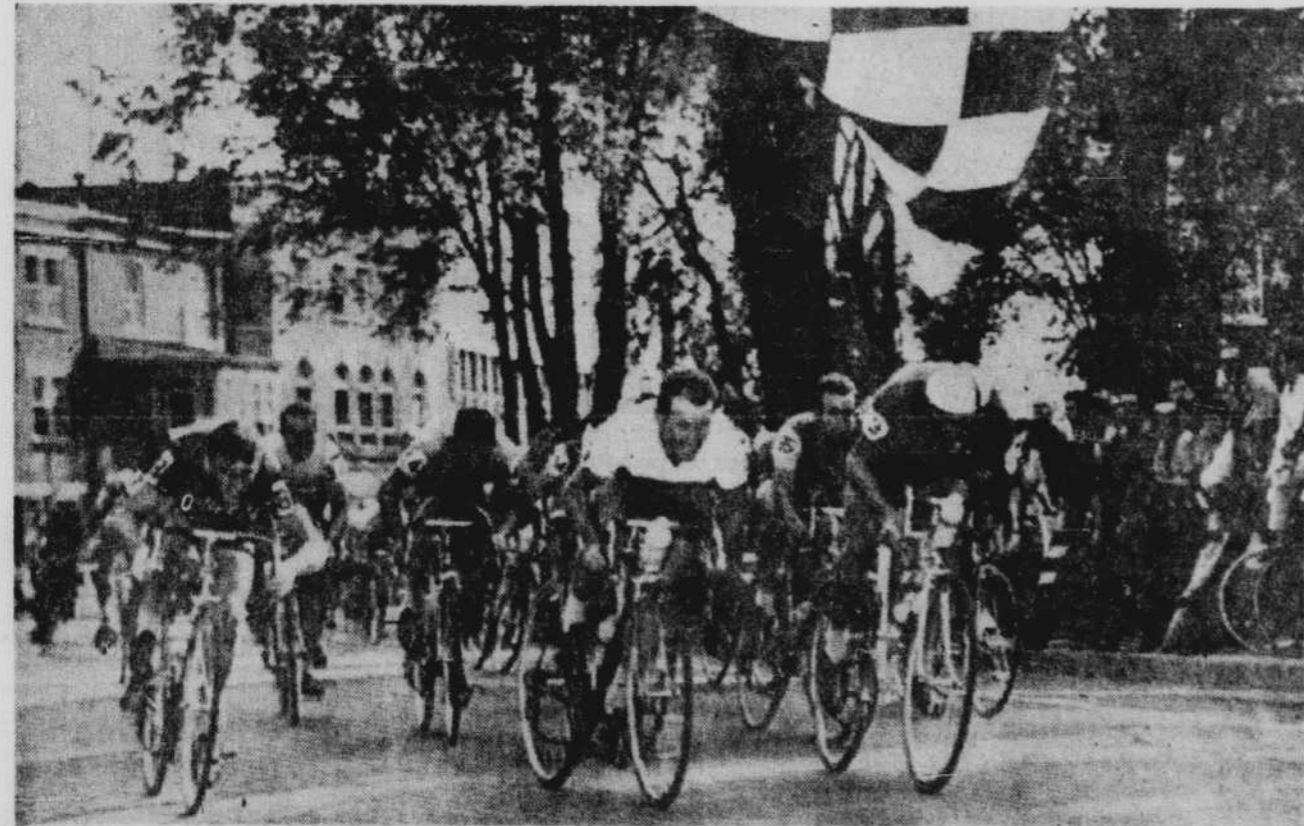
Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Les valeurs spéculatives de la région de Timmins se sont effondrées ce matin à la Bourse de Toronto à l'annonce que les résultats des sondages effectués par Windfall dans ce district étaient décevants. La compagnie a annoncé, en effet, hier soir que les travaux exécutés sur ses terrains à proximité de Timmins indiquent des gisements de minerais d'une faible teneur en cuivre.

Comme il fallait s'y attendre, une avalanche de ventes s'est abattue sur le marché au point que les transactions sur Windfall ont été retardées de 40 minutes au début de la séance. Cette valeur qui a fermé à \$4.15 à la Bourse hier, se vendait plus que \$3.80 ce matin. La cote a monté ensuite à \$1.20 puis s'est élevée à \$1.00 vers 11 heures.

D'autres compagnies ayant des terrains dans la même région ont vu leurs actions décliner rapidement. Ainsi, National Exploration et PCE ont glissé chacune de \$0.13 pour se vendre respectivement à \$0.30 et \$0.39. Rappelons que les actions (Suite à la page 2, 1ère col.)

REORGANISATION du cabotage au Québec (A lire en page 2),



UNE ARRIVÉE EN TROMBE : Tête baissée et guidon bien en mains, plus de 47 cyclistes groupés se sont élancés vers la ligne d'arrivée hier au terme de la sixième étape du Tour du Saint-Laurent à Saint-Hyacinthe, ville située à 35 milles à l'est de Montréal. On sait que le Tour du Saint-Laurent en est à sa 11e classique annuelle cette année qui s'étend sur

1,500 milles. Le Polonais Antoni Paikoi qui porte toujours le maillot jaune comme meneur au classement général, a remporté les honneurs de cette sixième étape qui séparait Drummondville de Saint-Hyacinthe. (Téléphoto PC)

(LIRE NOS INFORMATIONS DANS NOS PAGES SPORTIVES).

Liberté laissée aux...

(Suite de la première page)
de commerce n'abusent pas de cette autorisation.

A propos du règlement 760, M. Lamontagne a rappelé qu'il y a une cause "sub-judice" depuis que des citoyens de Québec ont contesté la légalité. "J'ai prévenu et avec raison que ce règlement était défectueux et injuste". En somme, M. Lamontagne prône la liberté totale du commerce, quitte à se plier plus tard à une législation analogue à celle des comités paritaires. **ANARCHE OU PAS ?**

Le maire Wilfrid Hamel a été d'une limpidité exemplaire dans la minute qui a précédé le vote sur l'amendement proposé par les échevins Matte et Molsan à l'effet de permettre l'ouverture des magasins un nombre indéterminé de soirs, sans se borner

Médecins : Prix des visites...

(Suite de la première page)

longtemps d'une hausse des honoraires des médecins dans la province. La Fédération des omnipraticiens du Québec, ne pas confondre avec la Collège des médecins) est également en faveur d'une uniformisation des honoraires chez tous ses membres, ce qui laisse supposer que la nouvelle échelle des honoraires pour le district médical de Québec pourrait éventuellement s'appliquer à travers la province.

La hausse effarante de l'indice du coût de la vie n'est pas la seule raison qui motive une hausse des honoraires médicaux. Les praticiens en médecine générale font valoir que les tarifs actuels, les mêmes depuis bien des années, les forcent à pratiquer davantage et, par là, à restreindre à sa plus simple expression le nombre d'heures dont ils devraient disposer pour poursuivre leurs études. On croit généralement que l'application des nouveaux honoraires aurait comme résultat d'inciter les compagnies d'assurance à rajuster leurs tarifs de telle sorte qu'ils correspondent davantage à la réalité.

Selon toute vraisemblance, le tarif de \$60 fixé dans le cas d'un accouchement grimpera à \$75. Les consultations médicales durant la journée coûteront dorénavant \$7, tandis que les visites de nuit (jours de fête et dimanches) passeront de \$5 à \$10. Une injection coûtera \$3, le médicament compris.

Dans le cas d'un examen médical, pour l'obtention d'un certificat de santé par exemple, le tarif sera haussé de \$5 à \$12. La nouvelle échelle apportera également des changements concernant les visites à l'hôpital. Pendant les trois premiers jours, il en coûtera \$25 pour recevoir la visite du médecin, indépendamment du nombre de visites. Les autres jours, le coût de la visite serait fixé à \$4.

"Ranger-7" réussit à...

(Suite de la première page)

menace de représailles plus sévères si le Ranger-7 échouait. **LES CAMERAS A L'OEUVRE**

Les deux caméras à grand champ de vision devaient prendre 180 photos chacune à deux secondes et demie d'intervalle. L'une des caméras a couvert un territoire de 180.000 milles carrés; l'autre, de 19.000 milles carrés.

De leur côté, les quatre appareils à petit angle de vision avaient pour mission de faire des clichés de régions d'une superficie de 12.500 et de 1.200 milles carrés. Leur champ de vision empiétait légèrement sur celui des deux autres caméras.

Juste avant l'impact, une des caméras à grand champ de vision, munie d'une lentille de 25 millimètres, devait photographier un secteur de trois milles et demi carrés. L'autre, ayant une lentille de 75 millimètres, avait moins d'un demi-mille à couvrir. On attendait des caméras à petit angle de vision qu'elles puissent déceler des objets pas plus gros qu'une automobile. Leurs dernières photos devaient être prises sur des secteurs allant de 4.350 à 37.500 pieds carrés.

Jusqu'ici, les télescopes ont été incapables de distinguer sur la lune des objets ne couvrant pas au moins une longueur d'un quart de mille, soit-elle d'un gros porte-avions.

Le monde de la finance

(Suite de la première page)

de Windfall ont monté en flèche, à partir d'un bas de \$0,31 en mars jusqu'à un sommet de \$5,60 il y a une semaine. Cette avance rapide avait été provoquée par des rumeurs au sujet de la possibilité d'une importante découverte.

Les valeurs spéculatives ont également dégringolé à la Bourse Canadienne sous l'effet de nombreuses liquidations.

Ainsi, Mistango a glissé de \$0,17 pour se coter à \$0,50 tandis que White Star se transférait à \$0,62 à la baisse de \$0,08. Les valeurs industrielles ont suscité peu d'intérêt à l'exception des banques qui ont continué leur marche ascensionnelle.

A Wall Street, la Bourse s'est orientée légèrement vers la hausse ainsi que le démontre la moyenne des industrielles de Dow Jones qui enregistrerait ce midi une avance de 1,45 point à \$40,82.

La pinte de lait, un cent de plus

(Suite de la première page)

grants d'une laiterie québécoise et il a précisé que les producteurs de Québec "ne sont pas très heureux de la décision". **DANS LES AUTRES REGIONS**

Toutes les régions de la province de Québec seront touchées par cette décision de la Régie des marchés agricoles du Québec. Le président de l'Association des industriels laitiers de la province, M. Louis-Philippe Dallaire, a fait connaître aujourd'hui ces nouveaux développements dans les termes suivants:

"Par suite des engagements pris par le gouvernement de Québec à l'endroit des producteurs de lait nature et comme

Coupe : \$1.50

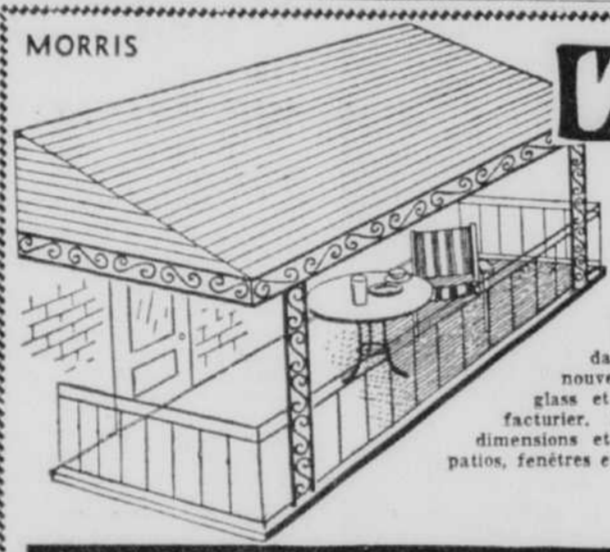
(Suite de la première page)

nouveau taux entrera en vigueur le 4 août prochain.

Le président a aussi révélé que cette hausse a été rendue nécessaire à la suite d'une dernière entente avec le Syndicat des Employés. Ce dernier, par voie de convention collective, avait exigé des conditions de travail plus avantageuses.

En outre, on réclamait une augmentation de salaire, une deuxième semaine de vacances aux frais de l'employeur, une nouvelle clause de sécurité sociale, c'est-à-dire un régime d'assurance qui engloberait une indemnité hebdomadaire de salaire, l'assurance-vie, l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation pour la famille de l'employé.

D'autres facteurs expliquent également cette dernière hausse de la coupe de cheveux, notamment la demande d'une sécurité et d'une retenue syndicales, de même que la demande d'un salaire supplémentaire pour six jours fériés.



MORRIS
W^M MORRIS ET FILS LIMITEE

VENTE EPARGNEZ JUSQU'À 25%
AUVENTS de FIBERGLASS MORRIS — Les pionniers dans l'industrie — vous offrent une nouvelle conception d'auvents de fibreglass et d'aluminium aux prix du manufacturier. Fait sur mesure dans toutes les dimensions et toutes les couleurs pour balcons, patios, fenêtres et portes.
TERMES FACILES
Démonstrations gratuites
Tél.: 522-5763
419 ST-ANSELME — QUEBEC

Réorganisation du cabotage au Québec

Le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce propose, dans une étude sur le "Cabotage au Québec", de mettre un terme, progressivement, à l'exploitation artisanale de cette branche de l'industrie maritime, pour faire place à des sociétés commerciales plus élaborées et à une réorganisation des méthodes d'exploitation des caboteurs.

A cette fin, l'étude recommande deux grandes étapes de réorganisation: d'abord, une révision de la politique d'exploitation qui, soumet le document,

aurait pour effet l'amélioration, à moindres frais, des marges de profit de l'entreprise, de telle sorte qu'il serait possible d'ajuster à un rythme suffisant les réserves de dépréciation prévues pour le remplacement des navires; puis la mise en chantier de navires adéquats. Les capitaux nécessaires à cette exploitation pourraient vraisemblablement découler de trois sources: les sommes accumulées par l'exploitant, et dont il vient d'être question; le subside de 35 pour cent du coût de construction accordé par le gouverne-

ment canadien, en vertu des dispositions de la loi, et les sommes empruntées sur le marché du capital et rendues disponibles par l'amélioration du taux de profit consécutif à la réorganisation des méthodes d'exploitation. En soumettant, comme première étape du plan, la réorganisation des méthodes d'exploitation, les experts du ministère suggèrent un "détachement progressif de l'exploitation artisanale, en faveur de l'érection graduelle de sociétés commerciales plus élaborées".

Base canadienne fermée en France

Metz, France (UPI) — La base de l'aviation royale canadienne à Grostenquin a été fermée aujourd'hui. Elle avait été établie en 1952 et était placée sous le commandement de l'O.T.A.N. Les appareils de la base ont été récemment envoyés ailleurs et les effectifs, qui étaient de 3.000 aviateurs, ont été réduits à 100. Grostenquin a été la première base de l'Aviation canadienne établie en France.

Un détraqué poursuivait notre petite fille

Avez-vous renseigné clairement votre fille pour qu'en pareil cas elle sache à quoi s'en tenir et se méfie de tels individus? Dans SELECTION du Reader's Digest d'août, une mère vous raconte la triste aventure de son enfant et la leçon qu'elle-même en a tirée. Lisez les trois précautions que devraient prendre tous les parents pour protéger leurs enfants de ce danger. Achetez SELECTION d'août aujourd'hui même!

Comment accumuler une somme rondelette!

Selon les dires de sa femme, il était grandement temps pour Charles de faire le ménage... de la cave ou grenier! Notre ami découvrit vite en ce faisant, une foule d'articles, encore très utilisables, dont il pouvait aisément disposer: divant-lit, batterie de cuisine, stock de livres encore propres, bassinette et quoi encore.

Mais comment se départir d'articles, aussi divers les uns que les autres? Un appel téléphonique au service des Annonces Classées de son quotidien préféré Le Soleil devait résoudre le problème. Quels résultats! Charles a tout vendu!

Découvrez l'efficacité des ANNONCES CLASSEES

LE SOLEIL ET L'EVENEMENT
529-9231

L'Envoy



construite et garantie par General Motors



L'Epic est différente des autres petites voitures, c'est normal, elle a été conçue et construite par General Motors comme une voiture vraiment puissante et confortable. Son moteur de 50 CV est le plus nerveux de tous les moteurs de cette catégorie. Sa douceur de roulement est digne d'une grosse automobile, sa facilité de manœuvre est celle d'une voiture de sport. L'Epic possède une chaufferette réellement efficace, un grand coffre à bagages et tout l'espace qu'il faut pour quatre grandes personnes. Ses lignes sont élégantes et modernes. Voilà en quoi l'Epic diffère des autres petites voitures! Ne manquez pas d'en faire l'essai bientôt chez le concessionnaire Chevrolet-Envoy de votre localité. Vous verrez alors pourquoi nous disons de l'Epic que c'est une vraie "petite merveille".

*Prix de détail maximum suggéré du sedan 2 portes standard avec chaufferette et dégivreur, livraison comprise à QUEBEC. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

\$1786*

FABRIQUEE POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE PAYS.

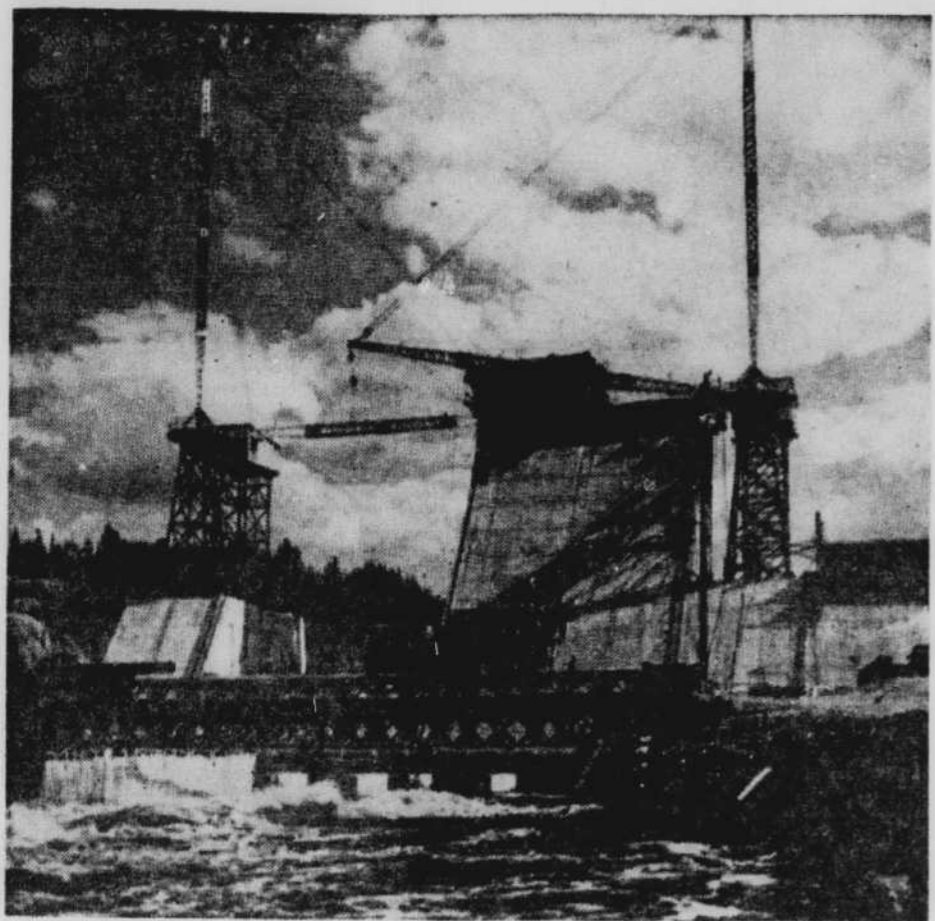
Concessionnaires "EPIC" à Québec et Ste-Foy

DENIS PEPIN AUTOS Ltée
2500 Quatre-Bourgeois — Ste-Foy — Tél.: 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES Ltée
250 est, Boul. Charest — Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRÉ AUTOMOBILES Ltée
1095 de la Canardière — Québec — Tél.: 529-3331

ARRÊT **IL N'Y A RIEN DE MEILLEUR** **ARRÊT**
QUE LE SERVICE DES CONCESSIONNAIRES CHEVROLET-ENVOY



LE BARRAGE HARMON DE L'HYDRO-ONTARIO — Une section de la partie centrale du barrage Harmon se détache ici dans le ciel, à quelque 55 milles au nord de Kapuskasing. Ces chantiers s'élevaient sur la rivière Mattagami. (Téléphoto PC)

Comité d'étude de la procédure parlementaire

Trois mesures pour hâter les travaux

Trois mesures pour accélérer le travail parlementaire sont soumises à l'Assemblée législative par le comité spécial chargé d'étudier la procédure parlementaire en vue d'en éliminer tout ce qui peut indûment retarder son effet.

1o — On recommande que disparaissent l'étape de la résolution. A cette fin, un mémoire a été préparé dans lequel sont proposés les amendements qu'il faudrait apporter au règlement de l'Assemblée législative et qui pourraient être adoptés immédiatement afin qu'ils puissent être appliqués dès le début de la prochaine session.

2o — Les membres du comité demandent au gouvernement d'étudier la possibilité d'une action législative, dès le début de la prochaine session, pour éliminer les bills privés réglant des problèmes de droit civil, comme les bills concernant les testaments et les contrats, les bills de changement de noms et les bills d'admission dans les chambres professionnelles.

3o — Les membres du comité souhaitent que l'Assemblée législative étudie la possibilité, à la prochaine session, de déléguer à un comité spécial l'étude des crédits d'un ou deux ministères, sans que cette délégation ne fasse disparaître aucun des privilèges de la Chambre ou d'un comité plénier.

Il est devenu d'impérieuse nécessité, maintenant que, bon an mal an, les législateurs doivent passer de six à sept mois dans la capitale de la province, que l'on mette de côté, une fois pour toutes, ces procédures archaïques qui prolongent le travail des législateurs pendant plusieurs heures, chaque session, et leur font perdre un temps précieux.

La procédure de la résolution, dont il est fait mention ci-haut, n'a plus sa raison d'être. Tous les projets de loi du gouvernement qui comportent une dépense d'argent doivent être accompagnés d'une résolution qui a reçu préalablement l'approbation du lieutenant-gouverneur. L'approbation par le représentant de la Reine demeure, mais il ne sera plus nécessaire de faire double emploi, car la résolution n'est que la répétition de cette partie du bill ou l'on traite de la dépense prévue par le projet de loi. Cette résolution restera cependant pour les bills de subvention.

Il semble donc qu'enfin la législature va se mettre à l'heure "avancée" et qu'elle éliminera d'ici un an ou deux, tous les embarras qu'elle trouvait sur sa route à cause de règlements qui n'ont pas été amendés depuis longtemps et qui ne sont plus à la page.

Le comité spécial siégera durant la vacance des Chambres et il sera de nouveau en fonction l'an prochain, pour continuer son travail d'épuration.

Cours d'initiation au journalisme

Bona Arsenault félicite Le Soleil et l'Événement

Le Secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, a loué hier à l'Assemblée législative l'heureuse initiative que viennent de prendre deux quotidiens de Québec, "Le Soleil" et "L'Événement" en inaugurant des cours d'initiation au journalisme.

"Le Soleil" et "L'Événement" — ça viendra peut-être à "L'Action" — dit le Secrétaire de la province, qui fait cette innovation "non seulement pour former leurs propres journalistes, mais aussi pour contribuer à l'amélioration du journalisme canadien-français en général".

"Je crois", a ajouté M. Arsenault, que nous, de l'Assemblée législative, devons féliciter le vice-président et directeur général de "Le Soleil" et de "L'Événement", M. A. F. Mercier, ainsi que le colonel Oscar Gilbert, président de ces deux journaux et M. Gabriel Gilbert, assistant du président de cette heureuse initiative qui, nous le souhaitons, sera suivie par d'autres journaux.

La question de la formation des jeunes journalistes avait été soulevée le printemps dernier à l'occasion d'un colloque qui groupait au Mont Saint-Gabriel, dans les Laurentides,

BALANCOIRES
de tout genre
C'est toujours à la
QUINCAILLERIE BERTRAND
que l'on trouve le plus beau choix,
et la qualité!
1511 — 3e avenue
Tél.: 523-2151

Dr Antoine Pettigrew
CHIRURGIEN
BUREAU SITUÉ A
590 ST-CYRILLE OUEST
TEL: 681-8312

URGENCE MEDICALE
Si vous ne pouvez rejoindre votre
médecin de famille, appelez:
529-9691

Dionne et Drolet
AVOCATS
Dionne, Dionne, S.A., L.L.C.
Jean-Paul Drolet, S.A., L.L.C.
46, Côte de la Montagne
Tél.: 692-0567

Dr Robert Noël
Optométriste
Examen Verres de
de la vue contact
529-9841 Loc. 243

SIMPSONS-SEARS
Place Fleur de Lys

LOUEZ UNE
PRIX SPECIAL
POUR
LES
VACANCES
681-6067
SERVICE
GRATUIT
Motel Television
1355, chemin Ste-Foy

Docteur Remy BEAULIEU e.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL: 524-2413
Jour 9 h. a.m. à 5h.30 p.m.
Le samedi de 9 h. à 12h.30
Le soir sur rendez-vous
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

TUILE PRELART ET TAPIS
EN BAS DU PRIX DU GROS
Salle d'échantillon à votre service
OUVERT TOUTS LES SOIRS
JUSQU'À 9 HEURES
Robert Simard
COUVRE-PLANCHER TEL: 882-0468
614 rue Christophe-Columb Ouest
Paroisse Saint-Joseph

MAISONS "DUPLIX" A LOUER
MODERNES CHAUFFEES
● 1/2 pièce avec poêle et réfrigérateur
● 6 pièces avec buanderie
● Pres de l'école, l'église et du centre d'achats
3196 DES QUATRE BOURGEOIS
Coin Duchesneau — Parc de la Colline — Ste-Foy
L'HABITATION FAMILIALE DE QUEBEC INC.

ECONOMISEZ
En achetant tous vos matériaux de construction usagés à des prix d'aubaine.
● Bois de toutes sortes
● Veneer
● Tôles
● Portes — Châssis
● Plomberie et tuyaux de toutes sortes
● Electricité, etc. etc.
MODERN PLYWOOD REG'D
74 BOUL. PIE XI (Chemin du Camp Volcanier) ST-GERARD-MAJELLA
Tél.: 842-1969

Bill pour structurer la Régie du Cinéma

Bona Arsenault

Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, a annoncé qu'un projet de loi sera soumis à la Législature dès la prochaine session pour assurer des structures bien adaptées à la Régie du Cinéma. M. Arsenault a relevé cette initiative hier, en réponse à des questions du député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, alors que la Chambre étudiait les prévisions budgétaires du Secrétaire de la province.

Abondant dans le sens d'une remarque du député de Missisquoi, M. Arsenault a convenu que le terme "censure" doit être retiré pour être remplacé par "un mot plus démocratique, plus adulte". Le secrétaire de la province a souligné que si "le Québec est exposé à des films plus adultes, le régime actuel de régie n'en continue pas moins à expliquer la loi et les refus qu'il oppose aux œuvres indéfendables attestent de son souci d'observer les normes de la morale sociale d'Occident..."

Avec M. Bertrand, le secrétaire de la province a convenu aussi, qu'étant donné la nature de la production cinématographique mondiale, il importe d'adopter "un palier d'âge dans la nouvelle législation" pour l'admission au cinéma, et de mettre en œuvre également

des mesures qui assureront l'observance de ce palier d'âge. Le député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier, a soutenu pour sa part que c'est "la politique du libre arbitre qui prévaut dans les conditions actuelles en matière de régie du cinéma". M. Loubier a dénoncé la publicité "l'immonde" qui se fait dans les journaux en faveur de films à proscrire qui attirent la jeunesse. Si l'on veut régler la question de censure, dit M. Loubier, c'est aux films eux-mêmes qu'il faut s'attaquer et non pas seulement à la publicité. Le député de Bellechasse s'est inquiété du "peu de considération que semble donner l'autorité civile à la santé morale des enfants et des jeunes gens..."

Le secrétaire de la province a insisté sur les mesures déjà prises pour assurer un contrôle extrêmement rigoureux sur la publicité faite par "certains exploitants" en faveur de films douteux. Les distributeurs doivent soumettre, pour approbation, toute publicité au Bureau de censure du cinéma de Québec. Tous les moyens légaux, dit M. Arsenault, ont été pris et sont pris pour mettre fin à "cette publicité malsaine qui constitue une véritable insulte à la population de cette province..." Le secrétaire de la province affirme que ces mesures ont apporté "une grande amélioration".

Le député de Missisquoi, M.

Jean-Jacques Bertrand, a approuvé à l'unanimité d'une nouvelle loi concernant la Régie du Cinéma. "Il est clair", dit M. Bertrand, que la meilleure censure est encore celle que l'on s'impose. Mais dans le domaine du cinéma et dans certains autres domaines, il est nécessaire, "Je crois", dit-il, "pour le bon ordre, pour le bien commun, qu'il existe une régie pour assurer la classification des films..."

Précisant la politique actuelle du comité de censure du cinéma, M. Arsenault explique que celle-ci s'inspire d'un souci de justice et d'équité parce que "nous croyons qu'il faut respecter les œuvres et les juger dans leur ensemble, et non pas sur un aspect particulier pour une scène particulière. Conséquemment, dit-il, "le Bureau de censure ne coupe jamais les films. Ses décisions s'expriment par une acceptation totale du film ou par un refus du film..."

"Le respect d'une société en pleine évolution qui est la société présente du Québec, société qui exige de tenir compte du pluralisme linguistique et religieux de notre population" a aussi ses implications, a ajouté M. Arsenault. "Cela signifie que les censeurs s'en rapportent désormais aux normes de moralité des pays chrétiens, d'Occident, normes qui sont appliquées dans la province depuis que la censure relève du Secrétariat..."

Johnson préconise

Un système étatisé de l'assurance-automobile

Le chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, a souhaité, hier, qu'en venant au Québec à un système étatisé d'assurance-automobile. M. Johnson a déclaré que la Chambre devrait en discuter à la prochaine session et prendre action à ce sujet.

M. Johnson estime que dans les conditions actuelles, les compagnies d'assurance-automobile du Québec sont dans une situation tellement défavorable, qu'il a reconnu toutefois que cette situation ne dépend pas de Québec, mais plutôt d'Ottawa.

M. Johnson a ajouté qu'il faudrait un jour, étudier tout ce problème pour décider s'il ne conviendrait pas de demander des soumissions publiques, s'il n'y aurait pas moyen d'économiser plus d'argent, et si cela serait profitable au Québec du point de vue économique.

Le chef de l'Opposition a dit ensuite que des ordres étaient

donnés d'encourager tel ou tel citoyen dans tel ou tel comité et que cette façon, des commissions nombreuses ont été payées. Il a ajouté que c'est au comité des comptes publics qu'il faudra étudier tout ce problème. A son avis, le système était arrangé de façon à favoriser les organisateurs libéraux et les parents des ministres et des députés ministériels.

M. Johnson a déclaré que tous les citoyens ont hâte qu'une décision soit prise à ce sujet — mais une décision à la légère — mais une qui dote la province d'un projet viable qui soit un pôle nouveau d'industrialisation de la province de Québec.

Le chef de l'Opposition a critiqué les libéraux de n'avoir rien fait de concret à ce sujet depuis leur arrivée au pouvoir, sauf susciter des appels qui seront stériles.

M. Johnson a demandé au gouvernement de se hâter pour ne pas décevoir ceux qui ont mis

gens cinquante Etats américains en même temps que dans la province de Québec, peut se trouver ailleurs, si l'année est mauvaise au Québec. Elle prend le risque. C'est l'essence même de l'assurance.

Le premier ministre a dit qu'il n'est pas d'avis que nous puissions en venir bientôt à un système étatisé d'assurance-automobile. Devant l'instance du chef de l'Opposition, le premier ministre a répondu que "la politique du gouvernement" sera annoncée en temps et lieu".

Etant donné l'ampleur du problème financier, du problème que soulève maintenant les finances provinciales, M. Dozou ne s'explique pas que le ministre des Finances n'ait à peu près que le même personnel qu'il y avait, lorsque le budget était encore limité à quelque \$500-000-000, et qu'il ne faisait pas d'emprunt...

Le député de Saint-Jacques estime que pour la satisfaction de la Chambre, pour savoir exactement quelles sont les projections et les conséquences de sa politique financière, le gouvernement devrait avoir des spécialistes qui, de façon permanente, étudieraient le marché, étudieraient les questions fiscales. M. Dozou se rend honneur à la haute compétence du sous-ministre des Finances. Mais il constate qu'il est pris par une foule de problèmes administratifs.

Contrats d'assurance du gouvernement

M. Lesage met fin au système de ristournes

Le premier ministre du Québec, l'hon. Jean Lesage, a mis fin le 1er juin, cette année, à la répartition des contrats d'assurance du gouvernement entre les courtiers des diverses régions de la province de Québec. Le chef du gouvernement, selon une déclaration qu'il fit à la Chambre, a donné des ordres à cette fin au contrôleur des assurances du gouvernement, M. Charles Faure, après avoir été mis au courant du système en usage jusqu'à ce moment et qui consistait dans la négociation d'un contrat global d'assurance, au plus bas prix, et dans la répartition des commissions versées généralement par les sociétés d'assurance à leurs agents.

M. Lesage est intervenu sur ce sujet dès qu'il a appelé la Chambre, en comité des subsides, à étudier les crédits du ministère des Finances dont relève la question des assurances.

On sait que l'Opposition, précédemment avait tenté d'obtenir la convocation du comité des Comptes publics pour étudier cette question en interrogeant des témoins sous serment, mais le premier ministre avait promis que l'affaire serait élucidée au moment des crédits de son ministère.

M. Lesage a révélé que M. Faure l'a mis au courant, à la suite de la publication d'un article dans un journal de quartier, à Québec, que c'était l'habitude, depuis sa nomination comme contrôleur des assurances du gouvernement, d'indiquer aux courtiers les agents locaux qui devaient bénéficier de la commission qu'ils auraient retirée si les affaires d'assurance du gouvernement avaient été traitées par l'intermédiaire des courtiers locaux au lieu de l'être globalement, pour obtenir de meilleurs prix. La commission

payée était celle établie par les Canadian Underwriters pour chaque catégorie d'assurance. Et elle n'était payée qu'après approbation des Underwriters.

Le premier ministre a expliqué que le système en vigueur jusqu'à ce qu'il donne ordre d'y mettre fin. Des agents, dans un comité, représentaient au contrôleur des assurances que le gouvernement avait cinq ou six voitures, et si cela serait profitable au Québec du point de vue économique.

Le chef de l'Opposition a dit ensuite que des ordres étaient

donnés d'encourager tel ou tel citoyen dans tel ou tel comité et que cette façon, des commissions nombreuses ont été payées. Il a ajouté que c'est au comité des comptes publics qu'il faudra étudier tout ce problème. A son avis, le système était arrangé de façon à favoriser les organisateurs libéraux et les parents des ministres et des députés ministériels.

M. Daniel Johnson

Le premier ministre du Québec, l'hon. Jean Lesage, a déclaré, hier soir, qu'il ne pourra pas prendre une décision sur le projet d'aciérie avant son retour de la conférence des premiers ministres à Jasper, en Alberta, et il a refusé de nouveau de donner publiquement les détails du projet actuellement étudié par le comité de la sidérurgie parce que cette divulgation ne servirait pas l'intérêt public dans le moment.

M. Lesage a fait cette déclaration quand le chef de l'Opposition a soulevé cette question durant la discussion des crédits du Conseil exécutif de la province, à l'item qui concerne les honoraires des ingénieurs et des experts engagés dans l'étude de ce vaste projet.

Le premier ministre a révélé qu'il a rencontré récemment à Québec un grand ingénieur belge, M. Maurice Fouassin, qui construit actuellement, à Gand, en Belgique, des usines sidérurgi-

ques des plus modernes et conçues sous le sigle de Sirmar. M. Lesage a déclaré que les membres du comité de sidérurgie et principalement M. Cyrille Dufresne ont appris de cet expert belge des renseignements extrêmement précieux que M. Lesage croit de son devoir de garder confidentiels pour le moment, jusqu'à ce qu'une décision ait été prise.

M. Johnson a demandé au gouvernement de se hâter pour ne pas décevoir ceux qui ont mis

des plus modernes et conçues sous le sigle de Sirmar. M. Lesage a déclaré que les membres du comité de sidérurgie et principalement M. Cyrille Dufresne ont appris de cet expert belge des renseignements extrêmement précieux que M. Lesage croit de son devoir de garder confidentiels pour le moment, jusqu'à ce qu'une décision ait été prise.

M. Johnson a demandé au gouvernement de se hâter pour ne pas décevoir ceux qui ont mis

M. Lesage a fait l'éloge de M. Cyrille Dufresne qui travaille maintenant dans le comité de sidérurgie, après avoir effectué la construction des usines de Carol Lake, dans le Nouveau Québec. Le premier ministre a déclaré que M. Dufresne aidera l'administration à prendre les décisions finales au point de vue technique.

M. Johnson a demandé au gouvernement de se hâter pour ne pas décevoir ceux qui ont mis

M. Johnson a demandé au gouvernement de se hâter pour ne pas décevoir ceux qui ont mis

Une affaire classée

Pour n'avoir pas été en mesure de prouver les accusations de corruption qu'il avait portées contre le procureur général, M. René Hamel, le député des Trois-Rivières, M. Yves Gabias, a été expulsé de l'Assemblée Législative pour une période de trois ans.

Cette décision a été prise à la suite d'un dramatique débat au cours duquel les membres de l'Union Nationale, tout en reconnaissant les torts de leur collègue, ont protesté avec vigueur contre la sévérité de la sanction demandée par le premier ministre.

Ce dernier, en réclamant l'expulsion du député des Trois-Rivières pour une aussi longue période, a tenu à signaler qu'il accomplissait un pénible devoir. En douter serait manifester une ignorance totale de ce qui se passe dans nos institutions parlementaires, où on sait être, règle générale, d'irréductibles adversaires sans pour cela devenir des ennemis, sans entretenir aucun sentiment de haine et de vengeance les uns à l'endroit des autres.

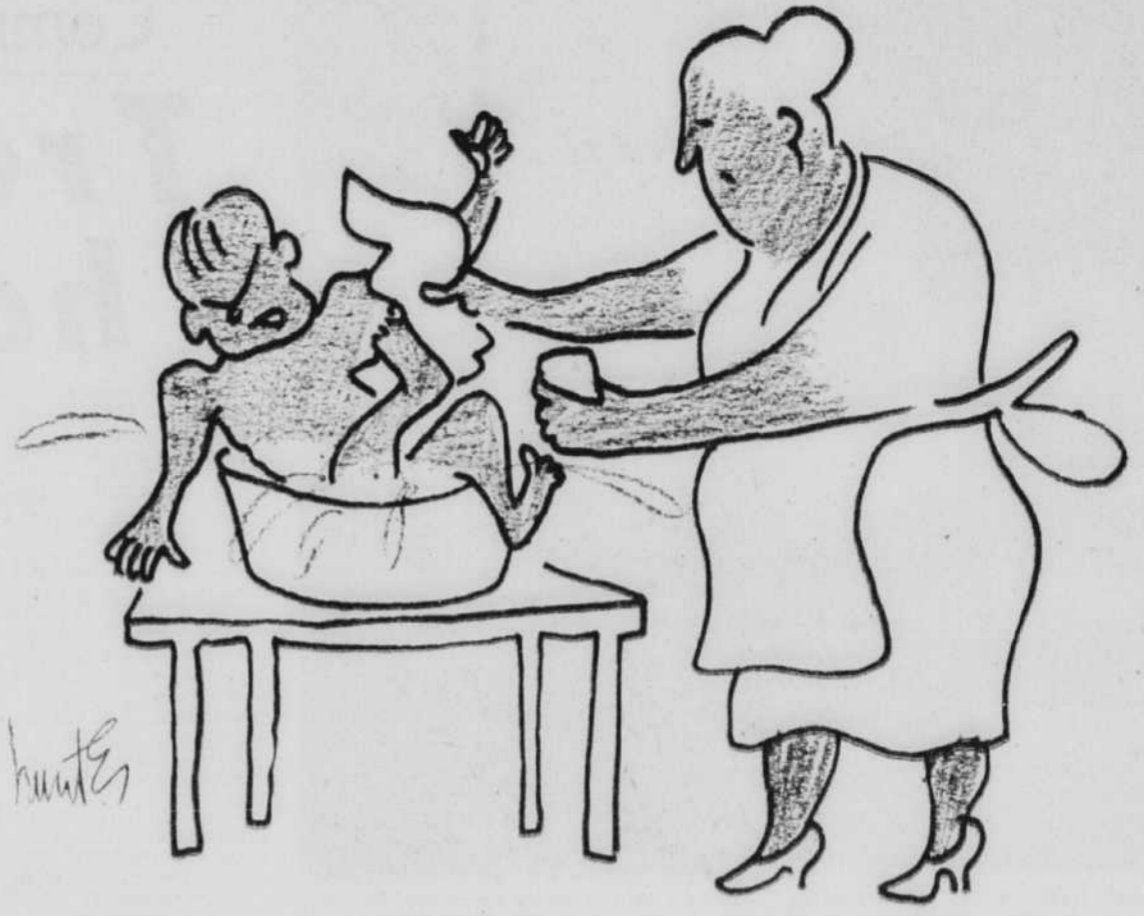
Il ne fait pas le moindre doute pour ceux qui ont vécu ces instants historiques que tous les membres de l'Assemblée Législative étaient conscients de la grave responsabilité qu'ils allaient prendre. Tour à tour, ministériels et oppositionnistes se sont succédés à la tribune, invoquant pour ou contre la motion de sanction du premier ministre des arguments très sérieux que nous ne reprendrions pas ici, mais qui ont été reproduits abondamment dans les journaux d'hier et dont l'opinion publique devra tenir compte pour apprécier le châtiement infligé au député des Trois-Rivières.

Déjà, les premières réactions recueillies dans le public, démontrent qu'on en laisse de côté la majeure partie pour transposer le pro-

blème sur le plan strictement humain. Plusieurs, qui condamnent ouvertement la conduite du député des Trois-Rivières, se demandent franchement si la sanction n'a pas été trop sévère et ne risque pas de causer au député Gabias un tort personnel plus grave que celui qu'il avait causé au procureur général en reprenant à son compte les accusations de corruption contenues dans les déclarations assermentées d'Amédée Bellemare.

Une expulsion de trois ans peut bien signifier la fin de la carrière politique du député des Trois-Rivières. En effet, il n'a pas le droit de siéger à l'Assemblée Législative avant 1967 et il est probable que d'ici là le gouvernement se présentera devant la population pour demander un renouvellement de mandat. Il pourrait à la rigueur se présenter et se faire élire avant la fin de la période de son expulsion, mais devrait en attendre l'expiration avant de siéger de nouveau.

Chacun, selon sa nature, selon son tempérament et aussi selon ses affiliations politiques, a des réactions différentes. C'est un domaine où il n'est pas facile de tirer la ligne. Une chose est certaine, c'est que le geste posé par le député des Trois-Rivières exigeait une sanction. Elle est sévère, très sévère même, nous en convenons, mais les principes en jeu étaient d'une très grande importance. Les représentants du peuple appelés à juger un des leurs ont pris leurs responsabilités. On peut être dissident sur la durée de l'expulsion, mais non pas sur le principe. Quoiqu'il en soit l'affaire Gabias est entrée dans l'histoire. C'est une affaire classée au palier parlementaire, mais elle s'ouvre à peine au palier de l'opinion publique, qui est le tribunal de dernière instance. On n'a pas fini d'en entendre parler.



'FAIS COMME RENÉ HAMEL : MÊME SI T'ES PAS SALE, LAISSE-TOI LAVER.'

L'OPINION DU LECTEUR

M. J.-C. Perrault, président de la Corporation des Agronomes

Monsieur

Les déclarations du Président de la Corporation des Agronomes parues dans le journal Le Soleil du 30 juin dernier me rejoignent et je ne puis m'empêcher de les commenter. Les appels téléphoniques que je reçois depuis la parution de cet article m'y obligent.

Vos déclarations, M. le président, mettent clairement en évidence la distance qui existe entre la théorie et la pratique en agriculture. Quoique l'occasion soit propice de dire ce que je pense sur bien des points, je résume quand même à la tentation afin de ne pas manquer à la charité et je me contenterai de répondre à vos énoncés.

Dix-huit mille (18.000) cultivateurs ont marché sur Québec ces jours derniers. Cependant, vous semblez ignorer la cause de ce geste. Si la plupart des agronomes pensent comme vous, il n'est pas surprenant que les cultivateurs aient si peu confiance en eux et qu'ils soient si peu élimés.

L'événement du 26 juin (La Marche sur Québec) aurait dû vous faire sortir de votre tour d'ivoire et vous ramener les pieds sur terre. Il y avait là, des cultivateurs de toutes les catégories (gros moyens, petits) ainsi que de toutes les productions, et nous pouvons vous dire sans crainte de nous tromper que l'iniquité des gros propriétaires sur l'avenir de l'agriculture, est aussi angoissante que celle des autres, sinon plus.

Je comprends très mal qu'une personne comme vous, occupant la fonction et le titre que vous avez (Président de la Corporation des Agronomes), soit si peu renseigné ou si mal informé de la situation réelle de l'agriculture présentement. Il est grand temps, M. Perrault, que vous vous efforciez de voir la réalité de la situation actuelle de l'agriculture.

Le dernier recensement fédéral en dit pourtant assez long pour vous faire ouvrir les yeux. Les statistiques sur les écarts entre les prix de vente et les prix de production sont pourtant assez frappantes pour vous démontrer ou se trouve le problème agricole. Je suis convaincu que beaucoup de vos confrères sont au courant de la situation de l'agriculture et ne parlent pas votre opinion, M. Perrault. J'ai lu dans la même page du journal Le Soleil du 30 juin dernier, une déclaration d'un de vos confrères, M. Joseph Laliberté, qui dit que les fermes commerciales subissent un grand malaise économique.

Regardez donc ce que font les institutions qui possèdent une ferme. Ce n'est pas parce qu'elles font trop d'argent qu'elles vendent leurs troupeaux. Les employés pour le traite à 5 heures du matin commencent à se faire rares. Et nous, qui en avons plein le dos avec nos 20 à 25 vaches, pris 7 jours par semaine, nous trouvons que nos 100 à 150 arpents de terre ne nous laissent

que, Je suis convaincu que tous les agronomes qui sont un peu réalistes, pensent comme lui.

Je crois, M. Perrault, qu'avant de faire des déclarations comme vous en avez faites telles qu'elles sont rapportées dans le journal Le Soleil du 30 juin dernier, vous devriez consulter les statistiques fournies par votre employeur, vous devriez également consulter des gens qui sont mêlés tous les jours au problème agricole, tels que nos représentants du syndicalisme agricole, des coopératives agricoles et plusieurs agronomes qui connaissent très bien le problème des cultivateurs. Savez-vous, M. Perrault, que lorsqu'en 1949 le cultivateur recevait pour \$100.00 de produits agricoles, ces mêmes produits lui rapportaient en 1963 \$104.00, donc augmentation à 4% en 14 ans. Savez-vous, M. Perrault, que quand en 1949, il en coûtait \$100.00 aux cultivateurs pour l'achat d'utilités agricoles, il en coûtait en 1963 \$145.00 augmentation de 45%. Savez-vous, M. Perrault, que les résultats de cet écart ont fait que le pouvoir d'achat des cultivateurs, qui était de \$100.00 en 1949, est passé à \$72.00 en 1963.

J'espère, M. Perrault, que ces chiffres vous feront revenir à la réalité. Pas besoin de parchemin universitaire pour comprendre qu'il est là le problème agricole. A venir jusqu'à aujourd'hui, nous avons laissé s'accumuler une trop grande partie de nos problèmes par des gens qui n'étaient pas intéressés à solutionner le réel problème des cultivateurs. L'événement du 26 juin dernier symbolise bien la détermination des cultivateurs à prendre leur place dans la société.

Avec la collaboration de plusieurs de vos confrères en agriculture qui sont réellement conscients du problème agricole, nous allons réussir par un syndicalisme fort et dynamique à faire reprendre dans la société la place réelle qui doit occuper le cultivateur, et ce, même s'il nous faut mener de grandes batailles contre ceux qui pensent encore que l'agriculture est prospère.

Si encore, la tente géante de Radio-Canada, faisait œuvre culturelle... ou simplement amusante... mais non. Rien ne vaut le coup... dans aucune de ces émissions qui ne servent en somme, que de balades

guère de reptil. Les caprices de la température et la courte durée du beau temps, nous tiennent inquiets tout l'été. C'est là qu'est notre petit salaire.

Il serait grand temps que tous ceux (non pas seulement qu'à peu près 25%) qui gagnent un salaire parce qu'il y a une classe agricole se rapprochent des cultivateurs et laissent un peu la science pour regarder la pratique. A mon avis, il est insensé de vouloir faire de l'agriculture un commerce ou une industrie.

L'industriel qui achète 1.000 pieds de bois ou 100 livres de cuir, ou 100.000 cordes de bois, etc., il sait ce qu'il va faire avec. Il peut calculer et tabler sur quelque chose sans que ça puisse varier beaucoup. Quant au cultivateur, la truite qu'il fait saillir, est-ce que c'est 3, 4, 12 ou 14 qu'elle va rapporter? Combien

Pauvre folklore

Monsieur

Je ne sais si je me trompe en pensant que, de M. Vermette, qui a osé élever la voix contre certaines émissions — que nous payons — à Radio-Canada. On a lu que des fragments de ce qu'il a écrit?

Les règlements de la publication sont là, bien sûr... La liberté de parole ça existe mais en allant pas tout à fait au fond de sa pensée... Seulement, il a drôlement raison, le monsieur!... Et il faudrait que la population s'élève "en bloc" contre des absurdités qui, en plus de nous forcer à fermer nos appareils — ou, à les laisser "en marche" pour se convaincre jusqu'où elles peuvent aller — nous donne en spectacle aux étrangers qui croient, j'en suis certains, que le Canadien français c'est CA... Un illettré, un rustre, un grotesque.

Pauvre folklore!... Que d'innocentes on subit en ton nom... Et que de pauvres gens on pousse à la bouffonnerie devant le grand public!... Tous ces "primitifs" qu'on fait évoluer devant la caméra, un peu partout dans la "Si tant Belle Province" voudraient-ils que ce soit nos pères, nos mères, nos frères, nos sœurs? Sincèrement la?

Merci de l'hospitalité.

se rendront au marché? Malgré les précautions, l'argent de grain est-ce que c'est 25 ou 30 minutes qu'il va donner? Sécheresse ou trop de pluie, temps propice pour semer? grêle ou neige, etc.? Les oeufs vont-ils éclore à 60% ou 80%? La production laitière est aussi influencée par la température, les maladies, etc. Et où est-il notre salaire contre tous ces risques?

Nous avons marché sur Québec parce que ça ne marche pas en agriculture pratique. Il se peut que tout aille bien dans le domaine des recherches, mais l'écart qui vous sépare de nous est trop grand, et peut difficilement permettre l'évolution rapide et nécessaire que tous les agriculteurs désirent.

Félix BELANGER, Ste-Anne de la Pocatière.

Pauvre folklore

Monsieur

Remarque bien, M. le rédacteur, que je n'ai rien "contre" les artistes et les travailleurs de nos moyens de diffusion. Ils ont des offres... ils acceptent... C'est "en haut de l'échelle" d'où vient la bêtise la plus humiliante pour le peuple canadien-français qu'il faudrait aller tenter d'inculquer "un peu de bon sens"... Peut-être que, rendu à ce palier, il n'en reste plus beaucoup de Canadiens français?... De purs, de vrais, intelligents et cultivés? Ce qui ne manque pas. Du moins l'espère... même parmi les "patronnes"...

Helas, tout passe!! Il faut bien l'avouer. La radio, la télévision, c'est passé!... Avec les nouvelles de la veille les longs métrages du début du siècle répétés à satiété... Et ces émissions clownesques... On pourrait aussi bien vendre nos appareils ou les échanger contre des dandies ou des yo-yos... Ou attendre encore quelques siècles... que naisse une équipe de dirigeants plus forte de la tête que du porte-monnaie. Une équipe à remettre le monde à l'endroit.

Mme Serge Rioux, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q.

Rapatriés d'Algérie au Canada

Les représentants des gouvernements canadiens et français viennent de signer à Paris un accord prévoyant l'installation au Canada d'agriculteurs rapatriés d'Algérie. Il s'agit d'une des premières initiatives au genre entre les deux gouvernements. Elle tient essentiellement au reflux en France de près de 700.000 Européens d'Algérie, à la suite de l'octroi de l'indépendance à cet ancien territoire français.

On estime qu'environ 1.000 chefs d'entreprises agricoles algériennes pourront ainsi s'établir en diverses régions du Canada. Depuis l'indépendance algérienne, la grande majorité des Européens se sont réfugiés en France, ou la plupart ont été reclassés. Mais dans un pays comme la France où les terres arables sont toutes cultivées, les agriculteurs soucieux de persister dans cette profession ont dû jeter les yeux ailleurs. Un certain nombre s'est dirigé vers l'Amérique du Sud. D'autres viendront au Canada.

Comme il s'agit d'une immigration d'une certaine ampleur et d'un caractère bien particulier, les immigrants autant que le pays qui les accueille ont intérêt à faire en sorte que l'opération se fasse dans les meilleures conditions possibles. C'est ce que les autorités politiques d'Ottawa recherchent. Aussi, le gouvernement fédéral a-t-il défrayé le séjour de deux hauts fonctionnaires français qui ont fait le tour des dix provinces dans le but de s'enquérir des conditions d'installations des rapatriés d'Algérie.

Ottawa consentira des prêts allant jusqu'à 75% de la valeur des exploitations agricoles. Le Québec, lui, s'est engagé à rembourser la moitié de l'intérêt des prêts consentis. La France défraie le voyage des rapatriés, leur donne une allocation d'installation de \$6.000 et une allocation de subsistance, variant de \$1.100 à \$1.300. Les immigrants pourront donc bénéficier d'un appréciable capital au départ. D'autre part, on aura préalablement vérifié sur place, leurs chances

de réussite. Voilà un genre d'immigration que le Canada aurait avantage à pratiquer plus souvent.

Il s'agit ici d'une immigration spécialisée. A cause des conditions politiques que l'on sait, les agriculteurs algériens ont dû quitter un pays qu'ils avaient largement contribué à mettre en valeur. Dans la majorité des cas, les immigrants que nous nous préparons à recevoir sont compétents. Ils peuvent apporter ou adapter ici de nouvelles méthodes de culture, enrichissant ainsi le patrimoine canadien.

L'autre aspect de la question consiste dans le fait que cette immigration francophone ne sera pas complètement dépaycée au Canada où elle trouvera des groupes de langue française auxquels elle pourra s'intégrer, d'abord dans le Québec puis dans les autres provinces où la radio, les publications françaises, sont déjà au service des minorités françaises.

Dans le passé l'immigration des groupes francophones a été peu nombreuse, à cause de la faible propension des Français à émigrer, de notre apathie à attirer des immigrants de langue française (quitte ensuite à en rejeter la faute sur Ottawa). L'immigration est une responsabilité concurrente des provinces et du fédéral; il est temps que le Québec commence à y songer.

Le premier ministre Lesage lors de son voyage en France, à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Québec à Paris, avait fait allusion à l'immigration de rapatriés d'Algérie. Le projet est maintenant sur le point de se réaliser. Le gouvernement d'Ottawa a fait preuve d'ouverture d'esprit en défrayant le séjour des deux hauts fonctionnaires français et en consentant des prêts aux nouveaux venus. C'est une immigration française que nous attendons et tout indique que le fédéral a fait tout en son possible pour la favoriser. Voilà une initiative qui mérite d'être signalée face à une certaine démagogie nationaliste qui se complait à voir dans le gouvernement fédéral un ogre toujours prêt à nous avaler.

PROPOS D'ACTUALITÉ

La fonction nouvelle de la Ruhr

Depuis 1957/58, les pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ressentent les effets du bouleversement mondial qui s'accomplit sur le marché énergétique, entraînant une sensible détérioration des possibilités d'écoulement de la houille. Les mesures de rationalisation que cette situation a entraînées se traduisent presque partout par une diminution sensible du nombre des salariés de la mine et l'arrêt des exploitations qui ne s'avèrent plus rentables. On est amené ainsi à constater que des régions industrielles hautement développées peuvent faire apparaître des faiblesses de structure quand elles sont orientées vers une seule branche d'activité.

Le Land Rhénanie-Westphalie qui, avec la Ruhr, dispose de la plus forte extraction charbonnière de la Communauté Européenne est particulièrement concerné par les problèmes structurels qui en résultent. Dans cette région, le nombre des mineurs a diminué depuis 1958 d'environ 150.000.

Afin de maintenir le plus important espace industriel de ce Land dans le mouvement de bien-être général qui se développe en République fédérale, le gouvernement régional a chargé une commission interministérielle d'enquêter sur les lacunes structurelles de l'exploitation charbonnière et de présenter des propositions pour y remédier. Même en dehors de la crise actuelle, il aurait été nécessaire d'étudier à fond la question du développement des exploitations minières du Land, car, en raison des charges particulières qui découlent naturellement de l'extraction de la houille, ces régions se trouvaient défavorisées par rapport à d'autres zones industrielles. Ajoutons que la concentration des puits de mines dans la Ruhr n'a fait que rendre ces désavantages encore plus apparents.

LA MINE A CONDITIONNE LA RUHR

On a relevé les faits suivants qui se sont fait sentir d'une façon particulièrement malheureuse pour les régions considérées :

- 1. La situation des mines est une cause de gêne pour la planification urbaine.
2. L'importance des surfaces concernées par les exploitations diminue d'autant l'espace disponible.
3. La pollution du sol, de l'air et de l'eau est la conséquence de ces exploitations.
4. La haute intensité de travail entraîne d'importants lotissements de logements ouvriers.
5. Les faibles possibilités d'emploi pour les femmes limitent le choix du métier et empêchent d'arrondir le budget familial.
6. La fiscalité réduite qui bénéficie aux exploitations minières appauvrit la capacité de rendement des communes.

Cette situation se trouve encore aggravée du fait que les fonderies dont le travail est lié à celui des mines jouissent d'un statut similaire. L'une des conséquences est que les communes situées sur ce territoire sont grevées de charges assez lourdes pour des rentrées fiscales relativement faibles et des structures sociales et économiques pas assez variées. Ajoutons que la vitesse de croissance passée de la plupart de ces communes ne leur a pas permis de se développer d'une façon organique. La physiologie actuelle de la région minière montre clairement les désavantages subis par la population depuis des décennies sans contreparties réelles empêchant que cette région de la Rhénanie-Westphalie accède à des structures saines.

Une amélioration dans ce domaine, indépendamment de l'évolution charbonnière est donc une nécessité absolue. Mais cela ne vaut pas de la même façon pour toutes les parties du territoire considéré, car il est exact que la Ruhr, en tant qu'espace économique, a été marquée par le charbon et l'acier, ces industries ne sont plus aujourd'hui seules déterminantes.

Comparé au caractère monostructurel de la zone comprise entre Emscher et Lippe, l'éventail de la vallée de la Ruhr et de la zone de Hellweg est notablement plus varié.

L'enquête conclut qu'une amélioration structurelle dans la Ruhr grâce à l'installation et au développement d'usines de fabrication et à un relèvement des conditions de vie sur les plans urbain, culturel et de l'hygiène est nécessaire. Le document établi montre également l'obligation d'une aide financière du Land, en raison de l'insuffisance des revenus des communes et de l'importance du problème pour le développement d'ensemble. Il ne saurait s'agir, en effet, de solutions séparées en raison de l'étroite imbrication des villes et des communes.

La question est souvent posée de savoir si l'évolution actuelle dans les mines n'offre pas l'occasion d'une déconcentration de la Ruhr et si l'on ne devrait pas, en conséquence, empêcher toute implantation de nouvelles industries. Ceux qui y répondent par la

negative voient surtout les inconvénients qui découleraient économiquement et socialement de ce processus d'aménagement. Et nous pensons que toute perte de substance dans la Ruhr ne peut être considérée comme la solution des problèmes posés par les phénomènes de concentration.

En ce qui concerne les perspectives d'amélioration des conditions structurelles, on peut être optimiste. Car, non seulement la situation économique actuelle en République fédérale allemande favorise ce processus d'évolution, mais aussi les avantages locaux restent suffisamment attractifs pour compenser la perte de substance dans les mines. L'objectif est de mettre une région qui a contribué, dans les années de l'après-guerre, d'une façon décisive à la remontée de l'économie allemande, en mesure, dans l'avenir, de fournir sa participation au progrès économique, non seulement de la Rhénanie-Westphalie ou de la République fédérale, mais de l'ensemble de l'espace européen.

Franz Meyers

Nouvel essor de la construction domiciliaire

La construction domiciliaire se maintient à un niveau élevé dans la zone métropolitaine de Québec. Les plus récentes statistiques qui portent sur le mois de mai démontrent que les mises en chantier ont été plus nombreuses qu'elles ne l'étaient il y a deux ans à la même période. Ainsi, on a commencé la construction de 382 unités de logement en mai dans la région à comparer à 304 un an auparavant. Comme le démontre le tableau ci-dessous, l'activité du bâtiment a pourtant varié d'une municipalité à l'autre. Si les mises en chantier ont été beaucoup plus nombreuses à Québec, à Giffard et à Saint-Romuald, elles ont été moins nombreuses à Saint-Foy et à Sillery.

Ces statistiques invitent à l'optimisme en dépit du ralentissement du rythme d'expansion de la construction domiciliaire depuis le début de la belle saison. Ce ralentissement n'était pas imprévu en raison de l'activité extraordinaire qui s'est manifestée durant la saison hivernale.

	1963	Mai	1964	1963	1964
Québec	355	47	147	139	568
Beauport	174	3	2	40	36
Beauport-Ouest	27	2	2	5	3
Charlebourg	569	24	19	140	165
Charlebourg-Est	8	2	2	5	3
Charlebourg-Ouest	14	1	1	6	4
Chazy	22	5	3	6	18
Château-d'Eau	11	—	—	—	—
Courville	63	5	2	8	26
Giffard	214	9	30	22	70
L'Ange-Anglais	84	6	4	21	41
L'Assommoir	62	6	6	21	27
L'Assommoir-Est	70	2	7	8	48
L'Assommoir-Ouest	58	4	2	12	19
Loretteville	61	3	6	18	34
Montmorency	11	—	—	—	—
Neuchâtel (1)	148	5	5	37	38
Notre-Dame-de-Lorette	87	10	8	23	16
Orsainville	164	14	6	63	49
Québec-Ouest	7	5	6	6	21
Reserves Indiennes	6	1	1	3	6
St-David-de-l'Acadie-Rivière	62	3	3	6	12
St-Emile	8	1	—	—	—
St-Félix-de-Cap-Rouge	23	5	2	6	9
St-Foy	1,353	114	98	317	395
St-Michel-Archange	—	—	—	—	—
St-Nicolas	22	2	2	2	3
St-Romuald-d'Etchemin	80	8	25	16	39
St-Thérèse	—	—	—	—	—
St-Thérèse-de-Lisieux	20	—	—	—	—
Sillery	72	14	2	23	17
Willemsville	27	2	—	—	—
Total	4,535	304	392	1,014	1,700

(1) Anciennement, municipalité de St-Ambrose.
(2) Désignée sous le nom de Duberger depuis le 21 décembre 1963.

Canadian Industries gagne davantage

MONTREAL (PCI) — Les bénéfices nets de Canadian Industries Limited pour le premier semestre de 1964 se sont accrûs de 27 pour cent si on les compare à ceux de la période correspondante de l'an dernier. La compagnie annonce que ses bénéfices nets se sont élevés à \$5,696,000 soit l'équivalent de 65 cents l'action ordinaire à comparer à \$4,468,000 ou 51 cents l'action durant la même période l'an dernier.

Les ventes ont augmenté, elles aussi, pour atteindre \$118,117,000 alors qu'elles s'élevaient à \$95,700,000 durant le premier semestre 1963.

M. Leonard Hynes, président de la compagnie, observe que l'aménagement de facilités pour la fabrication du nylon est en marche et que les expéditions sur une base commerciale devraient commencer avant la fin de l'année.

Bénéfices accrus de Denault Lée

Pour l'exercice financier clos le 30 mai 1964, Denault Lée, le plus important distributeur en gros et au détail de produits alimentaires dans les Cantons de l'Est, montre un chiffre de ventes de \$14,239,085, soit le plus élevé dans l'histoire de la compagnie. Ceci représente une augmentation de 14.7% sur le même chiffre en 1963.

Les bénéfices, avant l'amortissement et les impôts sur le revenu, ont atteint \$412,785, alors que les bénéfices nets étaient de \$169,254. Ces chiffres représentent une augmentation respective de 33.6% et de 40.8% sur l'exercice 1963.

En regard aux 96,800 actions de la classe A en cours, soit 13,600 actions de plus que l'année précédente, les bénéfices par action de la classe A ont augmenté de 22.5% pour se chiffrer à \$1.50. Les meilleurs résultats sont attribuables à l'augmentation du chiffre de ventes et à une exploitation toujours plus efficace. Pour l'exercice 1964, le profit net par dollar de ventes (en cents avant les impôts) était de 2.34, comparativement à 1.88, l'année précédente.

Au 30 mai 1964, l'actif total de Denault Lée atteint \$3,468,887, représentant une augmentation de 23.4% depuis la même date en 1963. Pour la première fois l'avoir des actionnaires a dépassé un million pour se chiffrer à \$1,189,427.

Augmentation sensible de la production au plomb et du minerai de fer

Le rapport du Bureau de la Statistique du Québec sur la production minière pour avril 1964, indique que le fer (minerai) et le plomb, entre autres, ont connu des gains appréciables au cours de ce mois.

MINERAUX METALLIQUES
Dans le secteur des minéraux métalliques, les hausses les plus importantes, par rapport à avril 1963, ont été de 47% pour le fer (minerai) et de 44% pour le zinc (ce chiffre élevé étant dû à l'entrée en production des mines du Lac Mattagami).

Par rapport au mois précédent, les augmentations les plus marquées sont de 25% pour le zinc, 47% pour le fer (minerai) et 84% pour le plomb. La production de l'or a connu un déficit de 5%.

Pour ce qui concerne la production de quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période pour 1963, on remarque des hausses de 50% pour le fer (minerai) et de 296% pour le zinc. Pour la même période, des baisses de 21% pour le nickel et le plomb ont été enregistrées.

MINERAUX NON-METALLIQUES
Dans le secteur des minéraux non-métalliques, l'amélioration de la production a été de 10% par rapport à avril 1963 alors que le pyrite et le teneur en soufre de la pyrite ont connu des hausses de 31% et de 32% par rapport au mois précédent. Le seul changement important consistant dans une augmentation de 50% de la production de l'amiant. Pour ce qui est de la production des 4 premiers mois de l'année, on remarque surtout une augmentation de 13% dans la production de l'amiant.

Dans le domaine des matériaux de construction, on enregistre, par rapport au mois d'avril 1963, une hausse de 17% pour le ciment et des baisses de 17% pour le chaux et 30% pour les produits d'argile. Pour les quatre premiers mois de 1964, la production des matériaux de construction a été à la hausse avec des gains de 34% pour le ciment et 27% pour les produits d'argile.

Bourse de Montréal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Form. Chan.
Alcan	2819	154	154	154
Alcan 200	154	154	154	154
Alcan 400	154	154	154	154
Alcan 800	154	154	154	154
Alcan 1600	154	154	154	154
Alcan 3200	154	154	154	154
Alcan 6400	154	154	154	154
Alcan 12800	154	154	154	154
Alcan 25600	154	154	154	154
Alcan 51200	154	154	154	154
Alcan 102400	154	154	154	154
Alcan 204800	154	154	154	154
Alcan 409600	154	154	154	154
Alcan 819200	154	154	154	154
Alcan 1638400	154	154	154	154
Alcan 3276800	154	154	154	154
Alcan 6553600	154	154	154	154
Alcan 13107200	154	154	154	154
Alcan 26214400	154	154	154	154
Alcan 52428800	154	154	154	154
Alcan 104857600	154	154	154	154
Alcan 209715200	154	154	154	154
Alcan 419430400	154	154	154	154
Alcan 838860800	154	154	154	154
Alcan 1677721600	154	154	154	154
Alcan 3355443200	154	154	154	154
Alcan 6710886400	154	154	154	154
Alcan 13421772800	154	154	154	154
Alcan 26843545600	154	154	154	154
Alcan 53687091200	154	154	154	154
Alcan 107374182400	154	154	154	154
Alcan 214748364800	154	154	154	154
Alcan 429496729600	154	154	154	154
Alcan 858993459200	154	154	154	154
Alcan 1717986918400	154	154	154	154
Alcan 3435973836800	154	154	154	154
Alcan 6871947673600	154	154	154	154
Alcan 13743895347200	154	154	154	154
Alcan 27487790694400	154	154	154	154
Alcan 54975581388800	154	154	154	154
Alcan 109951162777600	154	154	154	154
Alcan 219902325555200	154	154	154	154
Alcan 439804651110400	154	154	154	154
Alcan 879609302220800	154	154	154	154
Alcan 175921864441600	154	154	154	154
Alcan 351843728883200	154	154	154	154
Alcan 703687457766400	154	154	154	154
Alcan 140737491532800	154	154	154	154
Alcan 281474983065600	154	154	154	154
Alcan 562949966131200	154	154	154	154
Alcan 112589993262400	154	154	154	154
Alcan 225179986524800	154	154	154	154
Alcan 450359973049600	154	154	154	154
Alcan 900719946099200	154	154	154	154
Alcan 1801439893198400	154	154	154	154
Alcan 3602879786396800	154	154	154	154
Alcan 7205759572793600	154	154	154	154
Alcan 14411519145787200	154	154	154	154
Alcan 28823038291574400	154	154	154	154
Alcan 57646076583148800	154	154	154	154
Alcan 11529215116629600	154	154	154	154
Alcan 23058430233259200	154	154	154	154
Alcan 46116860466518400	154	154	154	154
Alcan 92233720933036800	154	154	154	154
Alcan 184467441866073600	154	154	154	154
Alcan 368934883732147200	154	154	154	154
Alcan 737869767464294400	154	154	154	154
Alcan 147573954928988800	154	154	154	154
Alcan 295147909857977600	154	154	154	154
Alcan 590295819715955200	154	154	154	154
Alcan 1180591639431910400	154	154	154	154
Alcan 2361183278863820800	154	154	154	154
Alcan 4722366557727641600	154	154	154	154
Alcan 9444733115455283200	154	154	154	154
Alcan 18889466230910566400	154	154	154	154
Alcan 37778932461821132800	154	154	154	154
Alcan 75557864923642265600	154	154	154	154
Alcan 15111572984728531200	154	154	154	154
Alcan 30223145969457062400	154	154	154	154
Alcan 60446291938914124800	154	154	154	154
Alcan 12089258377788249600	154	154	154	154
Alcan 24178516755576499200	154	154	154	154
Alcan 48357033511152998400	154	154	154	154
Alcan 96714067022305996800	154	154	154	154
Alcan 19342813404461993600	154	154	154	154
Alcan 38685626808923987200	154	154	154	154
Alcan 77371253617847974400	154	154	154	154
Alcan 15474250735695968800	154	154	154	154
Alcan 30948501471391937600	154	154	154	154
Alcan 61897002942783875200	154	154	154	154
Alcan 12379400588567753600	154	154	154	154
Alcan 24758801177135507200	154	154	154	154
Alcan 49517602344271014400	154	154	154	154
Alcan 99035204688542028800	154	154	154	154
Alcan 198070409377084057600	154	154	154	154
Alcan 396140818754168115200	154	154	154	154
Alcan 792281637508336230400	154	154	154	154
Alcan 1584563275176672460800	154	154	154	154
Alcan 3169126550353344921600	154	154	154	154
Alcan 6338253100706689843200	154	154	154	154
Alcan 12676506201413379686400	154	154	154	154
Alcan 25353012402826759372800	154	154	154	154
Alcan 50706024805653518745600	154	154	154	154
Alcan 1014120496113107135491200	154	154	154	154
Alcan 202824099222621430982400	154	154	154	154
Alcan 405648198445242861964800	154	154	154	154
Alcan 811296396890485723929600	154	154	154	154
Alcan 1622592737970771479859200	154	154	154	154
Alcan 324518547594154295974400	154	154	154	154
Alcan 6490370951883084919916800	154	154	154	154
Alcan 12980741903766173999372800	154	154	154	154
Alcan 25961483807532347998745600	154	154	154	154
Alcan 51922967615064695997510400	154	154	154	154
Alcan 1038459332313139191995020800	154	154	154	154
Alcan 2076918664626278383990041600	154	154	154	154
Alcan 4153837329252556767980083200	154	154	154	154
Alcan 83076746585051135359601638400	154	154	154	154
Alcan 16615349310010227071131200	154	154	154	154
Alcan 332306986200204541422400	154	154	154	154

Bourse de Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for company names, prices, and changes. Includes sub-sections for HUILES and MINES.

Nos municipalités sur le marché des obligations

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Vincent-de-Paul, comté de Laval, ont vendu à un syndicat formé de la Banque Provinciale du Canada, La Corporation de Prêts de Québec, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, J. E. Lafamme Ltée, Laurent & Veillet Inc. et McNeil, Mantha Inc. au prix de \$6,576, \$675,000 d'obligations remboursables en séries en 15 ans. L'émission comprend \$250,000 de titres à 5 1/2% 1965-66 et \$425,000 à 6% 1970-76. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.143%. L'emprunt comporte un solde de \$185,000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 5 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission une subvention de \$205,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en juillet 1960 lors de la vente de \$650,000 de titres à 5 1/2% séries 15 ans, au prix de \$6,562, soit un coût moyen net de 6.1069%.

Emission vendue par Saint-Bruno

Les syndicats d'écoles protestantes pour la municipalité du village de St-Bruno, comté de Chambly, ont vendu à René-T. Leclerc Inc. au prix de 99, \$183,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend \$85,000 de titres à 5 1/2% 1965-67 et \$98,000 à 6% 1968-74. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.1202%. L'emprunt comporte un solde de \$54,500 à renouveler en 1974 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission une subvention de \$57,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en octobre 1960 lors de la vente de \$204,000 de titres à 5-6 1/2% séries 20 ans, au prix de 97.161, soit un coût moyen net de 5.9118%.

Repentigny vend des obligations

La ville de Repentigny, comté de l'Assomption, a vendu à un syndicat formé de Bélanger Inc. et A. E. Ames & Co. Ltd. une émission d'obligations de \$651,500 échéant en série en 20 ans, au prix de 96.05, soit un lever net de \$629,000. L'émission comprend \$144,000 de titres à 5 1/2% 1965-74, \$183,000 à 6% 1975-83, \$200,000 à 5% 1984 et \$124,500 à 6% 1984. L'emprunt comporte un solde de \$298,000 à renouveler en 1984 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en mars 1963 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors \$654,000 de titres à 5 1/2-6% séries 15 ans au prix de 98.46. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.1245%.

Bourse Américaine

Table of stock market data for the American market, listing various companies and their performance.

Prix canadiens pour les métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

Les formant une tonne : — Etain, \$176.00; Plomb, \$14.00; zinc prime western, \$15.00; de haute qualité, \$15.00; de qualité spéciale, \$16.00; aluminium en lingots 99.5 pour cent, \$25.50; cuivre en lingots \$35.25.

Les formant cinq tonnes : — Etain, \$173.00; antimoine de qualité supérieure (99.5 pour cent) nominal \$60.00.

Les formant une tonne : — Plomb, \$13.00; zinc prime western, \$13.50; zinc de haute qualité, \$14.00; de qualité spéciale, \$14.50; aluminium en lingots 99.5 pour cent, \$25.50; cuivre, \$32.75.

HAUSSE DU DOLLAR CANADIEN — NEW YORK (PC) — Le dollar canadien a gagné hier 1-64 de cent à 92-9-16 par rapport à mercredi. Jeudi dernier, il était à 92-17-32 cents.

Le livre sterling a coté 1-32 de cent à \$2.78 55-64.

MONTREAL (PC) — Le dollar américain était inchangé hier à \$1.06 1-32.

Matières premières

Table of commodity prices for various raw materials like aluminum, steel, and oil.

Table of commodity prices for various minerals and metals.

Table of commodity prices for various types of coal.

Table of commodity prices for various types of oil.

Table of commodity prices for various types of sugar.

Table of commodity prices for various types of cotton.

Table of commodity prices for various types of wool.

Table of commodity prices for various types of grain.

Table of commodity prices for various types of livestock.

Table of commodity prices for various types of fish.

Table of commodity prices for various types of fruit.

Table of commodity prices for various types of vegetables.

Table of commodity prices for various types of nuts.

Table of commodity prices for various types of seeds.

Table of commodity prices for various types of beans.

Table of commodity prices for various types of lentils.

Table of commodity prices for various types of pulses.

Table of commodity prices for various types of grains.

Table of commodity prices for various types of oilseeds.

Des contrats d'impressions sont donnés sans soumissions (l'U.N.)

Une refonte des statuts de la province, la première depuis 1941, est en cours et ces travaux coûteront quelque \$450,000. Le secrétaire de la province, l'hon. Bona Arsenault, a souligné la honnêteté, à l'Assemblée législative, alors que la Chambre faisait l'étude des prévisions budgétaires de son ministère. M. Arsenault a précisé que ces travaux seront complétés d'ici un an.

M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, a apprécié cette initiative, mais il a d'autre part blâmé le gouvernement d'accorder des travaux d'impressions pour un montant de près d'un demi-million de dollars sans soumission. On a soulevé par là-dessus des questions de responsabilité et de contrôle.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Arsenault a expliqué que ces travaux doivent de toute façon être effectués à Québec. Or, dit-il, il n'y a que deux ateliers à Québec qui soient outillés pour exécuter ces travaux d'impression : soit Charrier & Duval et 'L'Action Sociale Limitée'. Je tiens à assurer le député de Missisquoi, a ajouté le secrétaire de la province, que 'les officiers du ministère, le sous-secrétaire de la province et le sous-secrétaire adjoint, ont vu, en collaboration avec M. Roch Lefebvre, imprimeur de la Reine et le service des achats, à obtenir les prix les plus avantageux pour la province.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.

M. Bertrand a repris en disant qu'on accepte le principe des soumissions publiques ou on le rejette. 'Si on le rejette, c'est la discrétion qui s'exerce, c'est la discrétion personnelle et on pourra toujours dans ce domaine attaquer la personne qui l'exerce, lui prêter des motifs, lui prêter des intentions, la soupçonner de favoriser un tel ou tel autre parce qu'il a certaines tendances que l'on devine'.

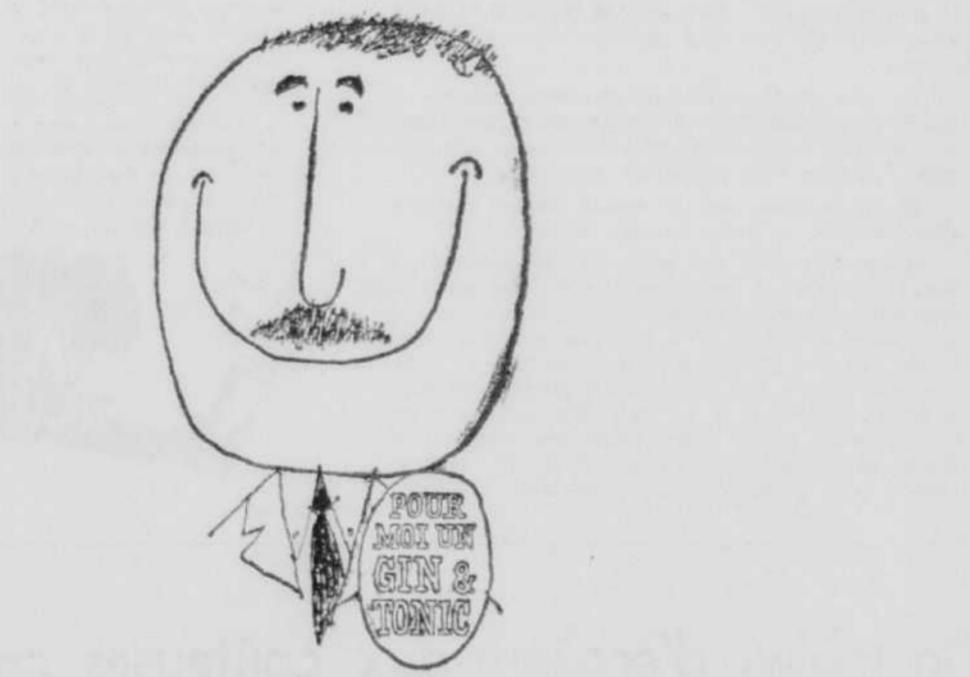
Le secrétaire de la province a rétorqué que sous l'ancien régime, au temps de l'Union Nationale, jamais on ne demandait de soumissions pour les travaux d'impressions. Or, dit-il, aujourd'hui, on fait un appel de soumissions à chaque occasion, sauf dans deux cas : soit pour l'impression de la Gazette officielle et celle des statuts en préparation.



Advertisement for 'TAVERNE A VENDRE' (Tavern for sale) with details on location and contact information for Faucher Immeubles & Prêts Inc.

Advertisement for 'CARRIERE DANS LA VENTE' (Career in sales) with details on international opportunities and contact information.

Advertisement for 'Le guide 529-9231' (The guide 529-9231) with details on classified ads and contact information.



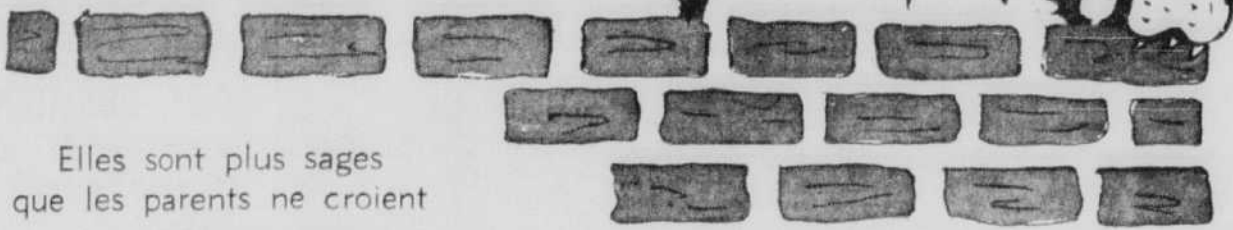
Et ceux qui n'aiment pas les martinis secs...?

Adeptes du gin, on vous néglige! Si vous lisez les annonces publiées ce temps-ci, vous constaterez que les distilleries orientent leur production vers les gins très secs, qui sont destinés à des martinis de plus en plus secs. Personne ne s'occupe de ceux qui désirent étancher leur soif à l'aide d'un délicieux gin & tonic, d'un collins ou de n'importe lequel des autres délicieux breuvages au gin. Le gin H & U de Wiser est le London Dry Gin original... mais il est destiné à ceux qui exigent au moins un soupçon de goût de gin comme on l'aime depuis des siècles. Ce gin, au goût rehaussé d'essences botaniques importées est très agréable à boire. Il étanche la soif au lieu de la donner.

Si vous désirez le gin le plus sec et le plus insipide du monde, n'achetez pas le H & U de Wiser. Mais si vous désirez un gin authentique (et qui vous fera un martini très acceptable), le H & U de Wiser vous plaira. C'est le London Dry Gin Hills & Underwood... présenté dans un nouveau flacon attrayant.

wiser's H&U LONDON DRY GIN. WISER'S DISTILLERY LIMITED MONTREAL.

Quand le chat est parti que font les souris?



Elles sont plus sages que les parents ne croient

par Christiane BRUNELLE

Le chat, eh bien, disons pour le moment qu'il agit des parents, et les enfants serviront de souris. C'est à se demander si le diction: "Quand le chat s'absente, les souris dansent" est de réalité flagrante.

Je répondrai honnêtement et selon mon humble opinion, que ce diction n'est pas vrai aussi souvent qu'on le croit.

Les parents peuvent croire souvent que leurs propres enfants ont hâte de les voir partir en vacances, pour enfin "faire à leur tête". La plupart du temps, ce n'est pas pour agir à leur guise que les enfants attendent ce jour avec une pseudo-impatience, mais tout simplement par goût de liberté, de responsabilités, et de débrouillardise.

Tout dépend naturellement de la soucière: du nombre d'enfants, du milieu familial et de l'âge.

Si les jeunes ont entre 15 et 21 ans, des petits problèmes interviennent. Par exemple, prenons une famille de deux garçons de 17 et 21 ans et une jeune fille de 19 ans. Supposons que les trois occupent un emploi durant l'été.

Les parents partent pour une ou deux semaines. Les jeunes doivent alors se lever, déjeuner et aller travailler. Le dîner, ce sera naturellement la soucière qui s'en chargera. La pauvre, bien souvent se fait critiquer sur la façon d'apprêter les plats et chacun veut faire sa "pote". Résultat: trois fois trop de chaudrons et les condiments sont un peu éparpillés sur le comptoir de la cuisine: c'est encore à la jeune fille que revient la tâche de tout nettoyer.

Pour le souper, petite sœur s'efforcera de faire une recette moins compliquée et qui plaira à ces messieurs. Il ne faudrait pas enlever tout crédit aux garçons, car quelquefois, ils ont pitié de leur jeune sœur et l'aident à faire le ménage, ou encore... à laver la vaisselle!



Jusqu'ici, ce ne sont que de bien petits problèmes, et les parents n'ont pas à s'en inquiéter, car tôt ou tard les jeunes doivent apprendre à se débrouiller seuls à la maison. Je serais même portée à dire qu'à 18 ou 19 ans, il est déjà très tard pour les laisser seuls à la maison.

Ne vous en faites pas, au bout d'une semaine et demie, ils ont hâte de revoir les parents, et croyez-moi, ce n'est pas uniquement pour se faire servir qu'ils ont hâte... vous allez comprendre pourquoi.

Je dis pourquoi, mais je devrais préciser que vous allez connaître au moins une des raisons.

Quand les parents sont partis, les responsabilités reviennent à l'aîné et généralement celui-ci les prend et pleinement. Je pense en particulier à la conduite des plus jeunes à laquelle l'aîné voit, plus que tout. Bien souvent, les plus jeunes croient que leur frère ou sœur aîné veut prendre tous les droits des parents, côté éducation; par exemple si la jeune fille veut sortir tel soir et revient à une heure tardive, non seulement le gardien de la maison sera en fureur de se faire désobéir, mais il sera vraiment inquiet. C'est alors qu'il com-

prendra les responsabilités de ses parents à l'égard de leurs enfants.

Autre exemple: si un des jeunes veut recevoir ses amis à la maison, le plus vieux sera là, soyez-en certains, car il ne veut assister à rien de désagréable, et il sera porté naturellement à surveiller ses cadets.

Bien sûr, il existe des familles où les plus vieux ne sont pas habitués à prendre leurs responsabilités, mais ces cas font partie de la minorité.

Un fait drôle à remarquer: jamais frères et sœurs ne sont aussi curieux les uns envers les autres que lorsqu'ils sont seuls à la maison. L'un termine un appel téléphonique, l'autre lui demande tout de suite à qui il parlait, ce qu'il fera durant la soirée, ou avec qui et pourquoi il va à tel endroit.

Il arrive alors que les jeunes préfèrent donner le compte-rendu de l'itinéraire d'une sortie aux parents plutôt qu'au frère ou à la sœur... qui exagère parfois le questionnaire...

Côté entretien de la maison, les enfants sauront apprécier le dévouement de la mère et sa patience, ne vous inquiétez pas.

On pourrait parler longuement de la conduite des souris quand le chat est parti, mais il y a tellement de cas différents, qu'on pourrait écrire des livres sur chacun de ces cas.



Personnellement, je crois qu'il est bon que les enfants soient laissés à eux-mêmes une fois de temps en temps pour qu'ils comprennent mieux leurs parents. Il y a toujours cette petite crise de liberté et d'indépendance qui survient un jour, mais la charge de responsabilités, qu'elle soit bénigne ou non, les fait réfléchir.

Conseils d'une jeune: si les souris dansent trop, elles le regretteront peut-être en silence, mais le regretteront sûrement. Le chat, quand il revient a peut-être de mauvaises nouvelles, mais il se sent apprécié tout de même, et reprend vite son autorité.



Chaque couturier présente "sa" femme

Dior révèle le charme de la paysanne

Paris (AFP) — La Parisienne de Dior s'habillera à la paysanne: ample jupe froncée, fichu à franges sur la tête, large paletot bien emmitouflant. La carrure est élargie par d'énormes manches raglan, le buste allongé, la taille bien marquée et prolongée jusqu'à la pointe de la hanche qui se veut en amplitude. Les jupes couvrent à peine les genoux.

Deux types de tailleurs: l'un menu à veste courte moulant bien le buste et accompagné pour l'hiver de jupes froncées à partir de la pointe de la hanche. Il redécouvre le velours côtelé. L'autre, à longue vareuse fermée d'un double boutonage et jupe ample, affectionne les tweeds très épais et les mélanges de velours et de laine.

Les robes de jour ont opté pour la souplesse: manches raglan géantes, col drapé, haut blousant, jupe souple affectant la nonchalance dans les tissus moelleux et légers et dans la sabardine.

Pour la ville et le dîner, la robe est toute droite, à encolure naïve, manches longues parfois retenues à la taille par un épais ruban de satin mollement noué. La sobriété de la ligne est obtenue par une coupe savante qui met l'accent sur le haut du buste pour ne suggérer qu'à peine le reste du corps.

LE NOIR PRIME

Les manteaux suivent ces deux tendances. Ils sont soit très volumineux: épaules géantes, large ceinture, double boutonage et vaste col creusé, soit absolument tubulaires, tout minces et plats, fermés et bordés de fourrure sur le côté et autour du cou. Ils sont en gros drap très épais et le soir ils prennent l'allure de redingotes. Le noir est employé à toute heure du jour et même pour le sport, ainsi que la chenille de nos grand-mères qui est utilisée dans les pull-overs et même dans des manteaux du soir faisant fonction de fourrure.

Le soir, tailleurs et robes se partagent la vedette. Les robes, très profondément décolletées, sont soit toutes droites soit évanescentes à la paysanne. Des pinces remontent la taille, creusent l'estomac et affinent les emmanchures en arrondissant l'épaule tandis que le décolleté est fendu jusqu'à la taille.

VESTES COURTES

Les tailleurs, à petite veste courte et jupe droite sont entièrement rebrodés de jais. Des bordures de fourrure réchauffent parfois des blouses en mousseline légère. Le crêpe lourd et légèrement brillant est la matière favorite avec la faille. Les mousselines se tapissent de paillettes, les lamés deviennent aussi souples que des gazes.

Tous les mannequins ont les cheveux coupés très courts et rejetés en arrière. Ils disparaissent dans la journée sous des calots profonds prenant la forme de la tête. Le soir, pour recevoir, d'amples pantalons de mousseline ou de taffetas se portent avec des blouses de moujik largement ceinturées.

Quelques redingotes magyares de lamé aux imprimés rappelant les miniatures persanes, entièrement bordées de fourrure, ont attiré des hurlements d'admiration aux expansives admiratrices de Marc Bohan qui faisaient mine de tomber en pâmoison à l'apparition de chaque nouveau modèle.



L'ennui: un fruit pourrit dont par veulerie on s'empoisonne.
Lucie
PAUL-MARGUERITE



Ce costume de tartan rose et vert, avec jupe à plis appartient à la collection d'automne de Chanel, présentée hier à Paris.

Griffe recherche une confortable élégance

Paris (AFP) — A l'image de la femme 1964, Jacques Griffe a conçu une collection dynamique, curieuse et sans souci. Le confort élégant la caractérise. La silhouette générale est droite, fine, souple. Les genoux sont à peine cachés, la carrure n'est ni rétrécie ni exagérée, la taille est oubliée, mais ses divers emplacements, hauts ou bas, rythment la ligne.

Deux lignes: l'une enroulement droite et étroite, l'autre droite jusqu'au bas des hanches, évasée ensuite et souvent asymétrique. Les volants en forme ou froncés plus ou moins larges, qui se retrouvent au bas des robes et des manteaux sont une

interprétation de cette ligne. Les manteaux sont toujours droits et étroits à manches montées ou à même. Ils sont boutonnés du haut en bas, ou pas du tout. Le point d'intérêt est le col: cols "fraise", gonflés, froncés ou coulés, en couvrant, se posent sur les épaules en un mouvement moelleux et rond; cols chinois qui entourent le cou ou se posent à plat lorsqu'ils sont ouverts. Les poches apportent un élément de confort et de fantaisie.

LE TAILLEUR

Il y a trois types de tailleurs: les tailleurs "écolière", galbés par une pince en équerre, sagement boutonnés, leurs petits cols sont souvent incurvés à plat. Les tailleurs Miss Chiché Frisette ont un boutonage sinuoux souligné parfois de fourrure, un noeud remplaçant le bouton. Les tailleurs globe-trotters se composent d'une veste et d'un pantalon. Les jupes sont en tube légèrement froncées en haut, étroites en bas ou droites avec, à mi-hanche, une pointe asymétrique qui donne de la grâce à la marche.

Les robes de jour sont en tissu de laine fine et douce, de ligne souple, souvent à manches longues terminées par un col roulé et décolletées en pointe. Pour le dîner et le cocktail, ligne droite et décolletés variés: ils sont carrés, maintenus par de fines bretelles, épaules couvertes, profond décolleté dans le dos, bordé par deux volants plats qui cachent une rose, ce mouvement se retrouvant devant.

COULEURS FRANCHES

Quant aux mousselines et aux satins, les couleurs sont franches et se portent contrastées: vert et jaune, rouge et blanc, noir et ocre, etc. Pour le cocktail et le soir, toutes couleurs.

Détails marquants qui personnalisent la collection: le demi-volant, au bas des manches ou des robes, boutonages en paillettes d'échantillon, bigoudis de laine sur les tailleurs ou les chapeaux, les mélanges de tons marine et vert, beige et noir, etc. Les tissus de satin tissés de roses de velours, les demi-manches amovibles en ragondin ou en ocelot sur les manteaux, les noeuds et les roses dans le décolleté.



Ce magnifique manteau de marmotte naturelle a été présenté hier, à Paris, par Revillon.

30,000 luthériennes en Amérique

On compte environ 30,000 femmes appartenant à l'Eglise luthérienne en Amérique.

Un tournant: la coupe en X de Carven

Par GUYLESNE GUIDEZ

Paris (AFP) — Chez Carven, la mode prend un tournant. Sous le titre "Ligne entrecroisée", de style très jeune, elle a donc essayé d'illustrer ce changement par une série de modèles qui annoncent déjà comment les couturiers abandonneront peu à peu la silhouette droite dont le règne dure depuis plus de 10 ans.

C'est ainsi que la taille repart, grâce à une coupe en X qui la creuse et met en valeur la poitrine, menue et haute.

Les tailleurs sont à basques longues: les uns ceinturés avec une fine lanière de cuir, les autres simplement fluides. Parfois, un double dos libre forme panneau.

Les jupes sont à plis creux très ouverts ou bien fendus très haut sur les côtés, laissant apparaître un pantalon court et très ajusté.

La plupart des manteaux sont réalisés dans des fourrures somptueuses: castor, vison, astrakan, le breiterwanz, qui revient à la mode, loutre et même panthère.

Les robes du matin n'ont qu'une seule couture et, par un jeu de pinces en rayons, gardent la silhouette comme un maillot.

Les robes d'après-midi et de petit-soir sont rendues très jeunes et mouvantes grâce aux nombreux plissés qui souvent s'épanouissent en corolles dans le bas de la jupe et aussi par des mouvements croisés qui aboutissent à un pli creux. A noter les petites robes poids plume pour porter sous les manteaux de fourrure et les effets de fausse tunique pour le cocktail.

PETITES VESTES

Les robes de cabaret et de grand soir. Les premières s'accompagnent de petites vestes brodées et boutonnées au ras du cou, qui s'écartent franchement pour laisser apparaître le corsage. Les secondes sont décolletées en large bateau avec manches longues et s'ornent presque toujours de riches bordures.

On remarque de nombreuses robes d'inspiration exotique.

Pour le soir, on retrouve de nouveaux des tailleurs longs, noirs, avec jupes doublées de pelisse.

Les chapeaux: des bonnets bien enfoncés et décalés de côté. Des petites cloches bien dégagées sur le front, des échevillons de chutes de plumes d'autruche ou de jersey, et des toques de fourrure drapée.

Du tablier d'écolière aux coûteuses créations

(UPI) — Une vague de jeunesse envahit le domaine de la mode parisienne grâce à un groupe de mannequins encore dans leur adolescence.

Une charmante étudiante de 14 ans, par exemple, s'est jointe aux mannequins plus âgés de la maison de modes d'Antonio Castillo afin de participer à la présentation de sa nouvelle collection d'hiver.

Cette belle adolescente qui porte le nom de Christine Eustratides est une parisienne d'origine grecque. Avec ses yeux à l'orientale, ses magnifiques cheveux bruns, relevés en chignon et son visage tout jeune, on pourrait facilement lui donner 19 ou 20 ans.

Deux fois le jour, cette jeune personne qui vient à peine de quitter son tablier d'écolière essaie les luxueuses et coûteuses créations du couturier d'origine espagnole, Antonio Castillo. Elle passe le reste de son temps à étudier, vêtue d'un chandail et d'une jupe, comme toutes les adolescentes de son âge.

L'étonnante apparition de cette enfant sur la scène de la mode parisienne est apparemment mo-

tivée par deux raisons. Tout d'abord, Castillo, qui se spécialise habituellement dans la création de vêtements pour femmes d'âge mûr a créé cette année une collection remarquablement juvénile. Il lui fallait donc avoir recours aux services d'un mannequin très jeune pour présenter cette collection.

Plusieurs couturiers parisiens, en effet, ont tendance à créer des styles de plus en plus jeunes, de telle sorte que des mannequins d'un certain âge ne peuvent les présenter. Il y a une petite différence, en effet, entre les vêtements qu'une jeune fille de 23 ans et une femme de 50 ans peuvent porter.

Mais il y a encore certains salons de modes qui préfèrent les mannequins assez âgés en raison des styles sophistiqués et aristocratiques qu'ils présentent. Tel est le cas, par exemple, de la maison Pierre Balmain qui compte parmi ses principaux mannequins, une femme de 46 ans.

D'autres maisons, par contre, engagent un bon nombre de jeunes filles de moins de 20 ans. Il en est ainsi des maisons, Christian Dior, Yves St-Laurent et Nina Ricci où le dessinateur

Gérard Pipart se spécialise dans le style "petite fille".

Le créateur Jacques Griffe, affirmait récemment: "On ne compte pas assez parmi nos mannequins de jeunes filles qui n'ont que leur jeunesse et leur beauté." Ces jeunes filles qui n'ont pour la plupart aucun entraînement particulier peuvent en demeurant elles-mêmes, présenter les créations avec plus de naturel et de simplicité.

La majorité des mannequins de Paris ont encore entre 22 et 35 ans et l'une de ces jeunes femmes avoue: "Je dis, pour les besoins de mon métier, que j'ai 23 ans, mais en réalité j'ai 30 ans."

Les antiquités coûtent plus cher en Angleterre

Un grand quotidien londonien affirme que la croissance de la prospérité des anglais et de l'intérêt qu'ils nourrissent à l'égard des antiquités a contribué à faire hausser les prix des objets anciens de façon considérable.

besoins de mon métier, que j'ai 23 ans, mais en réalité j'ai 30 ans."

Pour en revenir à la jeune Christine Eustratides, disons qu'elle n'a jamais pris aucune leçon de mannequin. "Je regarde marcher les autres mannequins de chez Castillo, dit-elle, et j'essaie de faire comme elles."

Il y a six mois, elle fit ce métier pour la première fois grâce à l'entremise d'une amie, lors d'un défilé de modes qui avait lieu en l'honneur du 76e anniversaire de la construction de la tour Eiffel. C'est alors qu'une autre amie-la présente à Antonio Castillo.

"Mes parents, déclare-t-elle me permettent de travailler à la condition que mon nouveau travail ne nuise pas à mes études. Bien sûr je ne peux actuellement suivre les cours réguliers. C'est pourquoi mes parents ont engagé un professeur qui vient me donner des cours à la maison. J'étudie la littérature, la chimie et toutes les matières qui sont au programme du cours secondaire. Lorsque j'aurai terminé mes études, je serai mannequin de façon permanente.

De plus en plus les ménagères du Canada français demandent: "Est-ce fait avec les farines PHENIX propres au Québec? ... Demandez-le à votre boulanger"

LES MINOTERIES PHÉNIX LIMITÉE
310 Avenue Victoria, Montréal 6
LE SEUL ET UNIQUE MOULIN CANADIEN FRANÇAIS



CONFITURES ET CONSERVES capteront la saveur des fruits frais pour faire vos délices durant la saison froide.

En confiture, les fruits seront au menu tous les jours de l'année

La fin de l'été nous apporte tout un choix de fruits — aussi beaux à voir que délicieux à savourer. Il y en a pour tous les goûts — et pour toutes les occasions. Et, sous forme de confitures, gelées et condiments, ces fruits rehausseront vos menus pendant toute l'année. Grâce à la méthode à courte ébullition, vous pouvez facilement garnir tout un placard de conserves qui vous rappelleront les beaux jours de l'été. Cette méthode vous assure une pleine réussite, car les recettes sont mises au point de façon à obtenir les proportions correctes d'acidité des fruits, de sucre et de pectine pour une gélification parfaite après une minute d'ébullition.

La pectine de fruits vendue dans le commerce, sous forme liquide ou en poudre, est tout simplement de la pectine de fruits, extraite de fruits riches en cette substance, indispensable pour la préparation des gelées.

Pour la préparation de vos confitures et gelées, prenez les fruits de votre choix, parfaitement mûrs, bien entendu, pour obtenir la plus belle teinte et la meilleure saveur possible. Suivez les instructions simples, soit par la méthode traditionnelle, soit pour la nouvelle méthode sans cuisson. Vous serez ravie de la facilité de leur préparation et des résultats que vous obtiendrez.

CONFITURE DE FRAMBOISES ET DE PECHEs

(fruits non cuits)

Environ 5 1/2 pots moyens de 8oz (environ 3 1/4 lb de confiture)

1 1/2 tasse de fruits préparés (environ 1 chopine de framboises rouges mûres et 1 lb ou 3/4 pinte de pêches mûres) 4 1/2 tasses de sucre 3/4 tasse d'eau 1 boîte de pectine de fruits en poudre

Préparer d'abord les fruits. Bien écraser, couche par couche, environ 1 chopine de framboises rouges bien mûres. En mesurer 1 tasse dans un grand bol ou dans une casserole. Peler et dénoyauter environ 1 livre (3/4 de pinte) de pêches bien mûres. Passer les pêches au hachoir. En mesurer 3/4 de tasse et les ajouter en remuant aux framboises.

Puis, faire la confiture. Mesurer le sucre, l'ajouter aux fruits, bien mélanger et laisser reposer. Dans une petite casserole, mélanger l'eau et la pectine de fruits en poudre. Amener à ébullition et laisser bouillir 1 minute, en remuant constamment. Ajouter en remuant au mélange des fruits. Continuer à remuer environ 3 minutes. (Il restera encore quelques cristaux de sucre). Avec une louche, verser rapidement dans les pots. Recouvrir immédiatement avec des couvercles hermétiques. Une fois que la confiture est prise, la mettre au congélateur. Si la confiture doit être utilisée dans les 2 ou 3 semaines, on peut la garder au réfrigérateur.

CONFITURE DE PECHEs AUX NOIX

Environ 11 pots moyen (5 1/2 lbs de confiture)

4 tasses de fruits préparés (environ 3 lbs ou 2 pintes de pêches mûres) 2 citrons 7 tasses de sucre 1 bouteille de pectine de fruits liquide 1/4 tasse d'amandes ou de pacanes hachées 1/4 cuillerée à thé d'extrait d'amandes* 1/4 tasse de jus de citron

*Si on utilise des pacanes, omettre l'extrait d'amandes. Préparer d'abord les fruits. Peler et dénoyauter environ 3 livres

(2 pintes) de pêches bien mûres. Les passer au hachoir ou les hacher très finement. En mesurer 4 tasses dans une très grande casserole. Hacher les amandes, en mesurer 1/4 tasse et les verser dans la casserole qui contient les pêches. Presser 2 citrons moyens. Mesurer 1/4 de tasse de jus de citron et le verser dans la casserole contenant les pêches.

Puis, faire la confiture. Ajouter le sucre aux fruits dans la casserole et bien mélanger. Mettre à feu vif, amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort pendant 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu et ajouter immédiatement, en remuant, la pectine de fruits liquide et l'extrait d'amandes. Ecumer avec une cuiller en métal. Puis, remuer et écumer tour à tour pendant 5 minutes pour faire légèrement tiédir, afin d'éviter que les fruits flottent à la surface. Avec une louche, verser rapidement dans les pots. Recouvrir immédiatement la confiture de 1/4 de pouce de paraffine chaude.

Remarque: Cette confiture mettra peut-être longtemps à prendre — il faut compter environ 2 semaines.

CONFITURE DE PECHEs AU RHUM

Environ 9 pots moyens (4 1/2 lbs de confiture)

4 tasses de fruits préparés (environ 3 lbs ou 2 pintes de pêches mûres) 1 boîte de pectine de fruits en poudre 1/4 tasse de rhum foncé de Porto-Rico 5 tasses de sucre

Préparer d'abord les fruits. Peler et dénoyauter environ 3 livres (2 pintes) de pêches bien mûres. Les passer au hachoir ou les hacher très finement. En mesurer 4 tasses dans une très grande casserole.

Puis, faire la confiture. Mesurer le sucre et le mettre de côté. Ajouter la pectine de fruits en poudre et le rhum aux fruits dans la casserole et bien mélanger. Mettre à feu vif et remuer jusqu'à ce que le mélange arrive à ébullition à gros bouillons. Ajouter immédiatement le sucre, en remuant. Amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort pendant 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu et écumer avec une cuiller en métal. Puis, remuer et écumer tour à tour pendant 5 minutes pour faire légèrement tiédir, afin d'éviter que les fruits flottent à la surface. Avec une louche, verser rapidement dans les pots. Recouvrir immédiatement la confiture de 1/4 de pouce de paraffine chaude.

CONFITURE DE PRUNES

Environ 11 pots moyens (5 1/2 lbs de confiture)

4 1/2 tasses de fruits préparés (environ 3 lb ou 2 pintes de prunes mûres) 7 1/2 tasses (3 1/4 lb de sucre) 1/2 bouteille de pectine de fruits liquide

Préparer d'abord les fruits. Dénoyauter (sans les peler) environ 3 livres (2 pintes) de prunes bien mûres. Les couper en petits morceaux et les hacher. Ajouter 1/2 tasse d'eau; amener à ébullition et laisser mijoter, à couvert, pendant 5 minutes. En mesurer 4 1/2 tasses dans une très grande casserole. (Les prunes acidées à noyau adhérent donnent les confitures de la plus belle couleur et du meilleur goût. Si on utilise des prunes sucrées ou à noyau libre, utiliser 1/4 tasse de jus de citron à la place de 1/4 tasse de fruits préparés.)

Puis, faire la confiture. Ajouter le sucre aux fruits dans la casserole et bien mélanger. Mettre à feu vif, amener à ébullition à gros bouillons et laisser bouillir très fort pendant 1 minute, en remuant constamment. Retirer du feu et ajouter immédiatement la pectine de fruits liquide, en remuant. Ecumer avec une cuiller en métal. Puis, remuer et écumer tour à tour pendant 5 minutes pour faire légèrement tiédir, afin d'éviter que les fruits flottent à la surface. Verser rapidement dans les pots avec une louche. Recouvrir immédiatement la confiture de 1/4 de pouce de paraffine chaude.

Un métier pour faire le tour du monde

Le major Simone Mercil, qui en est à sa 19e année de service dans le Corps d'infirmerie de l'armée des Etats-Unis, (U.S. Army Nursing Corps) affirme que sa carrière est le meilleur moyen de faire le tour du monde, tout en pratiquant sa profession.

Mlle Mercil, originaire de la Californie et dont le père, le Dr Alfred Mercil, a déjà enseigné à l'université Laval, a fait un stage dans plusieurs pays à travers le monde. S'étant enrôlée dans l'armée au cours de la dernière guerre mondiale, elle a pu donner des soins aux malades et aux blessés en Angleterre, en France, en Corée, au Japon et à bien d'autres endroits.

Après avoir fait un stage de deux ans au Fort Benjamin Harrison, Indiana, le major Mercil est partie récemment en mission pour 18 mois, à Asmara en Ethiopie. Elle affirme que le fait de changer souvent de pays devient très passionnant et que l'on s'y habitue rapidement.

Mlle Mercil dit que le vie militaire comporte beaucoup d'avantages pour une infirmière. En plus de voyager, l'armée offre plusieurs avantages: la pension, les plans médicaux et des salaires considérablement plus élevés que ceux des infirmières civiles.

A la fin de son stage en Ethiopie, Mlle Mercil prendra peut-être sa retraite. Celle-ci n'est pas obligatoire avant l'âge de 60 ans. (Elle aura bientôt 50 ans.) Si Mlle Mercil en décide ainsi, elle compte prendre des vacances en Israël, en Grèce et en Egypte.



Les mannequins de Dior portaient, hier, ces trois nouveaux styles de chaussures pour présenter sa collection. En haut, une sandale d'après-midi, à pois; au centre, des bottillons d'hôtesse en satin à sequins et en bas, des souliers du soir garnis de broderie et boucles.

Lizzie, ancienne joueuse de baseball, décédée

PROVIDENCE, Rhode Island, PA — Mme Elizabeth Larivée, qui il y a plus d'une génération s'était acquise dans le monde du baseball une certaine renommée en Nouvelle-Angleterre et au Canada sous le nom de "Lizzie" Murphy, est décédée mercredi dans un hôpital de Providence à l'âge de 70 ans.

Durant des années, Mme Larivée a vécu du salaire que lui rapportait le baseball. Elle a occupé le premier but pour des équipes composées de joueurs

mâles et toujours elle accomplit sa tâche avec une aisance professionnelle. Elle avait joué sûr et son coup de bâton n'était pas des moindres.

Partout où l'on annonçait sa participation à une lutte, les foules accouraient. Son plus grand succès au baseball fut sans doute lorsque faisant partie d'une équipe d'étoiles de la Ligue américaine, elle occupa le premier but contre les Red Sox durant une partie dont les

bénéfices furent versés aux œuvres de charité.

Mme Larivée a joué au baseball des années 1918 à 1935.

En 1937, elle avait épousé Walter Larivée, de Warren, au Rhode Island.

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

1914-1918

Il y aura 50 ans le 4 août prochain, la première guerre mondiale éclatait. Ce ne fut pas un conflit comme l'humanité en avait connu auparavant: une ère nouvelle naissait, l'ère de la science et de la technique. Pour la première fois dans l'histoire du monde, des combats avaient lieu dans les airs; pour la première fois, des produits chimiques — les gaz — servaient d'armes. Une forme millénaire de la guerre prenait fin. Perspectives présente, cette semaine, dix pages de documents photographiques sur la participation canadienne au conflit.

Un article à ne pas manquer demain, dans "PERSPECTIVES", avec le journal

LE SOLEIL



PALKOI domine encore le Tour

Il gagne la 6e étape; équipe belge en tête

Dans le monde du Sport

par Léonce Jérome

UN CADEAU QU'IL AURAIT AIMÉ

Casey Stengel, qui a conduit les Yankees de New York à pas moins de dix championnats dans la ligue Américaine de baseball sans oublier les sept Series Mondiales qu'il a remportées avec les mêmes Yankees, célébrait hier son 74e anniversaire de naissance.

Aujourd'hui, tout le monde sait que Casey n'est plus avec les Yankees. Il fut remplacé par Ralph Houk au terme de la saison 1963. Mais avoir été incapable de conduire les Yankees à une autre victoire contre les Pirates de Pittsburgh dans la grande classique de l'automne.

Mais Stengel, une figure légendaire dans le baseball s'il en fut jamais une, a refusé d'abandonner le sport qu'il aimait plus que tout au monde et accepta le poste de gérant avec les Mets de New York. Même s'il n'est plus avec un club champion, cela ne signifie pas qu'il ne compte plus d'années dans le baseball et on a tenu à le fêter de façon spéciale hier soir à New York à l'occasion d'une joute entre les Mets et les Dodgers.

On l'a comblé de cadeaux de toutes sortes, y compris la section des loges de l'ancien Polo Grounds où son épouse Edna était assise quand il la rencontra pour la première fois en 1923.

Même les Dodgers avaient tenu à faire leur part à l'occasion de cette soirée de gala et six porte-couleurs des visiteurs lui chantèrent une sérénade quelques minutes avant le début de la rencontre. Pour la circonstance, la chorale était formée de Don Drysdale, Willie Davis, Murry Wills, Wally Moon, Lee Walls et Nate Oliver.

Les 15.000 premiers spectateurs à se présenter au stade des Mets reçurent un bouton-souvenir à la mémoire de Casey. Bref, c'était l'anniversaire de l'une des plus grandes figures dans l'histoire du baseball — il s'intéresse à ce sport depuis déjà cinquante ans — et l'on avait raison de vouloir faire les choses en grand.

Mais s'il y a un cadeau que les Mets auraient bien aimé présenter à leur gérant et s'il y a un cadeau que Stengel aurait bien aimé recevoir de son club, c'est été une victoire aux dépens des Dodgers. Malheureusement, elle ne s'est jamais présentée. Une fois la fête terminée, les Dodgers se mirent résolument au travail et ils devaient finalement l'emporter par 5-3 pour tenir Stengel et ses Mets encore enfoncés bien loin dans la cave du circuit.

Mais parlons que Casey sera encore là pour prendre sa revanche, ou du moins tenter de la prendre, lors de son 75e anniversaire.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Un cycliste de la Tunisie qui participe actuellement au Tour du Saint-Laurent déclarait avant-hier à un confrère que, selon lui, le cyclisme est certainement un sport plus dur que le hockey... Il a peut-être cent fois raison mais je serais curieux de savoir si le même cycliste tunisien a déjà participé à une seule joute de hockey ou même s'il en a déjà vu au moins une au cours de toute sa vie...

Marcel Brabant, bien connu dans tous les milieux sportifs de la Vieille Capitale, a dévoilé hier qu'il organise un grand gala sportif qui sera présenté au Parc Bardsy dimanche le 16 août... Parmi les attractions, on verra une joute de balle-molle entre un club de Québec et l'équipe montréalaise formée de seulement quatre joueurs, y compris la Merveille Maquette et Doug Harvey...

Arthur Ashe, qui a causé toute une surprise hier dans le tournoi de tennis de South Orange en éliminant Dennis Ralston, est âgé de 20 ans seulement et c'est avec raison qu'on lui prévoit un brillant avenir... Ashe, on le sait, est le premier joueur de couleur à avoir été nommé sur une équipe américaine de la coupe Davis...

Si vous ne voyez pas le nom de Chi-Chi Rodriguez sur la liste donnant les résultats de la première ronde de l'openium canadien à Pinegrove, c'est tout simplement parce qu'il n'a pu faire mieux qu'une ronde de 78 et qu'il n'est pas considéré parmi les meilleurs... du moins pour cette première journée...

Même s'il a perdu son match d'hier après-midi contre l'Américain Dave Sanderlin dans le tournoi de tennis pour les championnats de la province de Québec, le Montréalais Val Harit a prouvé qu'il peut être considéré comme l'un des meilleurs joueurs au pays et nombreux sont ceux qui affirment que Val Harit aurait connu encore plus de succès dans le tennis s'il avait toujours été aussi favorisé que certains autres joueurs canadiens.

Une jeune nageuse bat deux records mondiaux

LOS ALTOS, Californie (APP) — Au cours de la première épreuve des championnats de natation américains à Los Altos, en Californie, la nageuse de 13 ans Patty Caretta a battu hier deux records du monde: ceux du 800 mètres et du 1.500 mètres. Elle a été chronométrée à 18.30,5.

Pour le 1.500 mètres, elle a été chronométrée officiellement en 9.47,3 au passage du 800 mètres. L'ancien record du 800 et du 1.500 mètres appartenait à Caroline House et était de 9.51,6 et 18.44,0.

La blonde et minuscule écossaise de cinq pieds un pouce et de 102 livres nageait dans le couloir voisin de celui de Caroline House. Elle prit très vite une longueur d'avance sur sa plus proche concurrente Jenny Dunkel. Elle couvrit les premiers 100 mètres en 69 secondes puis avec une régularité parfaite améliora à chaque passage ses temps et son record personnel d'11 y a 2 semaines à Los Angeles qui était de 18.45,6. Elle fut chronométrée en 4.53,0 aux 400 mètres et, prévenue par la presse, les officiels mirent 4 chronomètres pour enregistrer son temps de passage aux 800 mètres.

Ces montres indiquèrent 9.47,3, 9.47,4 et 9.47,2. Elle fut ensuite régulière jusqu'au bout battant de près d'une longueur du bassin Sharon Sinneran, officiellement chronométrée en 18.61,0.

Mais en dépit du fait qu'elle vient d'établir les records du monde du 800 mètres et du 1.500 mètres en une seule course, la jeune nageuse n'est pas sûre de pouvoir participer aux Jeux olympiques de Tokyo. Aucune de ces deux épreuves n'est au programme des Jeux et Patty Caretta doit se qualifier sur 400 mètres.

Mlle Caretta a appris à nager à 7 ans et disputa sa première épreuve à 9 ans.



AU PRO-AMATEUR: L'équipe du capitaine Jean Robitaille, photo du haut, a remporté hier les honneurs du tournoi de golf pro-amateur du club Cap-Rouge. De gauche à droite, on voit Jean Robitaille, Pierre Méthot, Guy Gilbert et Michel Coulombe qui formaient l'équipe championne. En bas, on voit l'équipe de Jean-Charles Sainte-Marie qui s'est classée au deuxième rang. De gauche à droite, Jean-Charles Sainte-Marie, J.-M. Vézina, Louis Laroché et Rudy Lessard.

L'équipe J. Robitaille gagne le pro-amateur

L'équipe du capitaine Jean Robitaille complétée par Pierre Méthot, Guy Gilbert et Michel Coulombe, a réussi hier une ronde combinée de dix coups sous la normale pour décrocher les honneurs du tournoi de golf pro-amateur disputé sur le parcours du Club Cap-Rouge. Le tournoi groupait vingt-cinq équipes des capitaines J.-C. Sainte-Marie et André Tessier qui réussirent chacune une ronde de neuf coups sous la normale et l'équipe Sainte-Marie s'empara officiellement de la deuxième place en triomphant de l'équipe de Tessier dans une ronde éliminatoire.

Sainte-Marie jouait en compagnie de J.-M. Vézina, Louis Laroché et R. Lessard tandis que Tessier jouait avec G. Douville, G. Julien et C. Comerford.



Les vainqueurs l'ont emporté par la marge d'un coup sur les équipes de Roland Dubeau, complétées par M. Marcotte, Alphonse Proseau et Alexandre Lessard, ce classa au quatrième rang avec une ronde de huit coups sous la normale.

Dans la ronde éliminatoire pour décider de la deuxième position, l'équipe de Sainte-Marie réussit un "birdie" des premier trou supplémentaire pour reléguer l'équipe de Tessier au troisième rang.

ST-HYACINTHE (PC) — Antoni Palkoi, de Pologne, a conservé hier la tête dans le tour du St-Laurent cycliste pour la troisième journée d'affilée alors qu'il a franchi la ligne d'arrivée de la sixième étape au milieu d'un peloton de 46 concurrents.

Ces 46 ont tous été chronométrés à cinq heures, six minutes et 45 secondes pour cette étape de 120 milles entre Drummondville et St-Hyacinthe.

La Yougoslave Rados Cubric apparassait sur film comme le vainqueur de l'étape suivi de près par Stanislas Gazda, de Pologne, qui était légèrement en avant du peloton serré.

Le temps de Palkoi pour les 480 milles franchis jusqu'à maintenant dans le marathon de 1.500 milles est de 26.17.05.

Les Belges, Julien Deloche et André Dhane, se trouvaient hier dans le peloton de tête et demeurèrent respectivement 2e et 3e dans les classements d'ensemble. Le temps de Deloche est de 26.17.27 tandis que Dhane se trouve 10 secondes derrière lui.

La quatrième position est occupée par Alexander Kolbin d'U.R.S.S. suivi de l'Autrichien Kurt Schatzbauer, du Français Cédric et du Soviétique Victor Kapitov.

La Belgique conserve la tête comme équipe, avec un temps total de 78.55.35 pour ses trois concurrents les plus rapides.

La Pologne vient ensuite avec 79.02.22, de l'Autriche avec 79.12.38.

Les coureurs sont demeurés en peloton pendant la majeure partie de l'étape, disputée sous la pluie et par un vent froid.

Ce fut une journée relativement facile comparativement aux étapes précédentes et il n'y a eu que quatre milles de route véritablement mauvaise à parcourir.

Néanmoins, ces quatre milles

étaient constitués de pierres assez grosses qui venaient d'être nivelées, ce qui rendait la tâche plus difficile.

DISQUALIFIÉ

Robert Vachon, de l'équipe des Cantons de l'Est, a été disqualifié pour s'être accroché à une voiture. L'un des officiers de la course, membre de l'Union cycliste nationale, a aperçu Vachon qui attrapait le véhicule, mais lui a permis de continuer la course, selon la procédure habituelle. On lui a annoncé sa déchéance à la ligne d'arrivée.

Vachon était l'avant-dernier avant le départ de l'étape de hier.

Gaston Bélanger est le seul membre des quatre qui faisaient d'abord partie de l'équipe des Cantons de l'Est à demeurer en lice.

Environ 25 milles avant la ligne d'arrivée, l'un de ceux qui constituaient le peloton meneur a fait une chute au milieu de celui-ci, qui comportait 43 concurrents, et huit ou neuf de ceux qui le suivaient se sont empilés les uns sur les autres. Ceux qui étaient en mesure de continuer ont renforcé leur vélo.

L'Allemand Norbert Roachoff et Michel Goyot, de l'équipe française ont constaté qu'ils avaient des rails de brisées et ils ont dû attendre d'avoir un autre vélo pour continuer.

Bélanger s'est blessé au coude, mais il a refusé l'assistance médicale et a pris le principal peloton en chasse. Celui-ci avait accéléré après l'accident, tentant de gagner de la distance.

L'étape d'aujourd'hui compte 104 milles et relie St-Hyacinthe à St-Jean, ville située sur le Richelieu à 20 milles de Montréal.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

1—Belgique 78.55.35

1—Pologne	79.03.15
2—Russie	79.06.25
3—Autriche	79.10.12
4—Hollande	79.18.28
5—Canada	79.45.52
6—Angleterre	79.53.50
7—Allemagne	80.12.33
8—Yougoslavie	80.27.53
9—France	80.37.27
10—Italie	81.37.32
11—Suisse	81.42.28
12—Québec Fleur de Lys	82.35.12
13—Québec	83.12.47

CLASSEMENT INDIVIDUEL

1—Palkoi, Pologne	26.17.05
2—Deloche, Belgique	26.17.27
3—Dhane, Belgique	26.17.38
4—Julien, Belgique	26.18.18
5—Schatzbauer, Autriche	26.18.43
6—Goyot, France	26.19.12
7—Kapitov, Russie	26.19.41
8—Dhane, Belgique	26.22.02
9—Richter, Belgique	26.22.34
10—Vander Vuerden, Hollande	26.22.75
11—Bardot, Autriche	26.23.52
12—Wilde, Allemagne	26.25.20
13—Gazda, Pologne	26.25.25
14—Brennan, Allemagne	26.25.29
15—Bradley, Angleterre	26.27.38
16—Brennan, Hollande	26.28.24
17—Perczakowski, Pologne	26.28.59
18—Kobayashi, Russie	26.31.58
19—Van Keenan, Hollande	26.32.15
20—Cesner, Autriche	26.32.20
21—Eppacher, Autriche	26.33.21
22—Bardot, Canada	26.35.34
23—Kubryk, Yougoslavie	26.39.74
24—Edward, Angleterre	26.41.06
25—Brennan, Canada	26.40.12
26—Molina, Angleterre	26.40.17
27—Coyot, France	26.42.02
28—Cesner, Italie	26.44.00
29—Bardot, Canada	26.44.14
30—Fisher, Belgique	26.45.05
31—Dhane, France	26.45.48
32—Jones, Canada	26.47.01
33—Bardot, Suisse	26.47.45
34—Cesner, Fleur de Lys	26.48.12
35—Bardot, Yougoslavie	26.50.23
36—Bardot, Yougoslavie	26.50.58
37—Bardot, Angleterre	26.54.48
38—Bardot, Italie	27.02.51
39—Vetter, Ontario	27.03.19
40—Fisher, Belgique	27.03.41
41—Schmidiger, Suisse	27.03.51
42—Bardot, Québec	27.03.51
43—Methot, Québec	27.03.51
44—Zirk, Yougoslavie	27.04.07
45—Dhane, Belgique	27.04.07
46—Dhane, Tunisie	27.07.54
47—Bardot, Hollande	27.08.28
48—Bardot, Belgique	27.08.43
49—Bardot, Fleur de Lys	27.12.42
50—Cesner, France	27.14.27
51—Bardot, Italie	27.14.29
52—Bardot, Allemagne	27.14.52
53—Bardot, Italie	27.15.07
54—Lepage, Canada	27.17.34
55—Bardot, Allemagne	27.18.17
56—Bardot, Québec Fleur de Lys	27.18.17
57—Bardot, Québec	27.18.17
58—Lepage, Québec	27.20.00
59—Cesner, Québec	27.20.00
60—Bardot, Toronto	27.25.43
61—Bardot, Toronto	27.25.43
62—Trout, Tunisie	27.25.48

Le Tour du St-Laurent (3)

Les chances sont plus minces pour les concurrents canadiens

(par Walter Gagnon)

SAINT-HYACINTHE — Joe Jones de l'équipe du Canada a fait preuve d'un courage extraordinaire dans l'étape de Drummondville-Saint-Hyacinthe hier.

En effet, le numéro 26 a travaillé fort, pour aider le jeune Jacques Lepage à remonter le coureur, car ce dernier commença à montrer des signes évidents de fatigue. Selon l'opinion d'un proche, Lepage n'est plus l'ombre de lui-même. D'ailleurs, Lepage nous révélait l'autre jour, que les Européens étaient beaucoup plus entraînés. Tout allait mal pour l'équipe Canadienne hier, Jean Garon, qui a affiché une belle tenue jusqu'à minuit, n'a pu effectuer le parcours de 122 milles sans manger. Il est passé au contrôle dans l'avant-midi avec un malaise à l'estomac, mais il a tout de même consenti à participer à l'étape.

L'incident le plus spectaculaire chez les cyclistes depuis le début du Tour du Saint-Laurent est sans contredit la chute simultanée de six coureurs sur une route de gravel, pendant que

Jacques Lepage, désirant éviter le groupe, préféra le côté du chemin. Fort heureusement, il n'y eut pas de dommages sérieux. Il semble qu'une fausse manœuvre de l'Anglais Peter Edward ait provoqué ce contretemps.

L'étape d'hier s'est déroulée normalement, malgré le trajet relativement aisé en comparaison de celui de la veille. Aucune pente abrupte n'était à l'horizon, tout de même, les coureurs sont demeurés groupés, préférant conserver leurs forces pour les étapes plus difficiles, dont la première est celle de Duvernay-Joliette.

L'arrivée des concurrents à Saint-Hyacinthe ne s'est point révélée un succès à comparer aux spectaculaires entrées à Rimouski, Montmagny et Drummondville. On attribue cet état de chose à la courbe près du kiosque au fil d'arrivée, ce qui est irrégulier et désastreux pour un arrêt du genre. Au fait, quelques experts m'ont révélé que l'arrivée des compétiteurs dans une ville étape est le moment le plus spectaculaire et le plus important de l'épreuve quotidienne, autant pour les spectateurs, que

pour les concurrents. Le dernier sprint permet à un coureur de remonter la pente et augmenter les chances de son équipe pour toute épreuve du tour. De plus, ce genre d'épreuve décisive, est fort appréciée du public, en raison de son exaltation. Selon Mohamed Salah Kerkani, président de la Fédération tunisienne cycliste, au moins 600 pieds de ligne droite sont nécessaires pour l'élan décisif de la journée. Le Belge Marcel Leclercq et Ange Roussel, participant également cet avis.

TRUITES A VENDRE

Attention propriétaires d'étangs, lac ou club de pêche. Commandes de truites pour l'été. Truites de 100 grammes, le truite nécessaire à l'ensemencement de vos lacs. (Même chétives ou non-éclo). Évitez les déceptions de dernière heure.

Pour plus de détails s'adresser à: La Pisciculture Inc. Etchemin Inc. C.P. 87 lac Etchemin, Cité Dorchester.



'O qu'y fait bon se la couler douce!'

Au pays du Québec, la bière O'Keefe, tout comme la pêche, devient de plus en plus populaire. Demandez-en l'avis d'experts comme Jacques Desbaillets. De plus en plus, les gens actifs préfèrent O'Keefe—brassée avec le houblon sans grains plus coûteux, qui lui assure une douceur naturelle.

BUVEZ O'Keefe la bière douce

Jacques Desbaillets, annonceur et sportif bien connu



AU TOURNOI PROVINCIAL. Plusieurs autres rencontres ont été disputées, hier, au Club de Tennis des Employés Civils dans le tournoi pour les championnats de la province de Québec et sur la photo de gauche, on voit François Godbout recevant les félicitations de Bob Sprengelmeyer de Dubuque, Iowa, qu'il vient d'éliminer en troisième ronde. Au centre, trois des semi-finalistes du simple féminin qui sont, de gauche à droite, Vickie Berner de Vancouver, Peggy Moore de Nouvelle-Orléans et Alice Tym de Peoria, Ill. A droite, dans l'ordre habituel, Raymond Royer de Sherbrooke et Ron Holmberg de Dallas, Texas, quelques minutes avant leur match de la troisième ronde.

sur la photo de gauche, on voit François Godbout recevant les félicitations de Bob Sprengelmeyer de Dubuque, Iowa, qu'il vient d'éliminer en troisième ronde. Au centre, trois des semi-

finalistes du simple féminin qui sont, de gauche à droite, Vickie Berner de Vancouver, Peggy Moore de Nouvelle-Orléans et Alice Tym de Peoria, Ill. A droite, dans l'ordre habituel,

Raymond Royer de Sherbrooke et Ron Holmberg de Dallas, Texas, quelques minutes avant leur match de la troisième ronde.

Autre victoire facile pour Holmberg

Reider Getz et Harit subissent la défaite

Monique Langlais joue la meilleure ronde de l'équipe du Québec avec 78

Au carrefour des Sports



Par Claude Larochelle

SIX CLUBS AMBITIEUX ET DYNAMIQUES

La Ligue Junior "A" Provinciale a un nouveau nom. Elle sera à l'avenir connue sous le nom de Ligue Junior "A" du Québec. Mais elle s'est surtout agrippée sur une nouvelle voie, mardi soir, alors qu'elle a grossi ses effectifs à six clubs ambitieux et dynamiques.

"Six clubs, c'est le nombre idéal à tout point de vue," s'est écrié Roland Mercier, secrétaire des Bruins de Boston.

Mais il s'agit surtout de six équipes désireuses de progresser rapidement.

A tour de rôle, au cours des délibérations de l'assemblée de mercredi soir dont nous avons été le témoin attentif, Paul Dumont des As Juniors, Emile Couture de Theford Mines, Denis Rajotte de Sorel, Roland Mercier de Victoriaville, Claude Beaulieu de Saint-Jérôme, ainsi que Del Dugré de Trois-Rivières ont manifesté le désir de grandir rapidement et de cesser cette mise en tutelle par le circuit junior ontarien.

Car pour le moment, nous fournissons nos meilleurs éléments à la province voisine. Roland Mercier nous a déjà appris que deux des jeunes Bruins qu'il avait à Victoriaville, l'hiver dernier, passeraient au Niagara Falls en 1964-65. Paul Dumont, pour sa part, semble incapable de recaper les excellents André Lacroix, René Drolet et Guy Dufour.

Il faut cesser de fournir des vedettes à l'Ontario et Del Dugré de Trois-Rivières a parlé comme s'il voulait renverser le courant au plus tôt.

"Il n'y a pas de raisons pour que nous ne remontions pas le calibre de notre ligue au même niveau que celui de l'Ontario, et il faut travailler pour y arriver d'ici deux ans."

DEUX ANS POUR RECONSTRUIRE CE CIRCUIT

Deux ans, c'est peu pour arriver à un redressement aussi fantastique, car il ne faut pas se leurrer: la Ligue Junior "A" du Québec a encore des croûtes à manger pour atteindre à la suprématie exercée dans le hockey junior par l'Ontario. Mais si tous les clubs tendent vers le même but, dans un effort conjugué et soutenu, comme nous avons de bonnes raisons de le croire, le but désiré peut être atteint assez rapidement.

"Quand nous y arriverons, de dire Claude Beaulieu de Saint-Jérôme, il faut éviter les erreurs de la vieille Ligue "A" Provinciale. Il faudra éviter la course aux joueurs en payant des salaires excessifs. Il faudra, éviter le paquetage des clubs."

De rencherir Joe Ferron de Trois-Rivières: "Il est nécessaire de maintenir une course au championnat captivante en équilibrant les forces de la ligue. C'est ce que fait d'ailleurs la Ligue Nationale avec son repechage."

La ligue comptait déjà trois solides bases. Et mercredi dernier, elle a ajouté trois villes renommées pour leurs qualités sportives: Theford Mines, Saint-Jérôme et Sorel.

Claude Beaulieu de Saint-Jérôme est particulièrement heureux de se joindre au circuit du président Louis LaRoche. Son club, on le sait, bénéficie d'une affiliation avec les Red Wings, portant à cinq le nombre de clubs majeurs intéressés dans les activités de la ligue junior.

"Plusieurs clubs de la Ligue Métropolitaine étaient des mauvaises attractions, de dire Beaulieu. Il y a toujours un club paqueté dans cette ligue, et c'est mauvais. Je suis certain que chaque club de la Provinciale sera bien équilibré, et même l'équipe de dernière place sera une bonne attraction."

L'assemblée de mardi est le présage d'un sensationnel retour du hockey junior dans le Québec. On peut espérer que dans un avenir rapproché, nos meilleurs juniors pourront éviter de s'exiler avant de graduer dans les ligues professionnelles.

TESSIER LOIN D'ÊTRE ASSURÉ D'UN POSTE

Le gérant général Robert Martineau des As de Québec nous a dit ce qui suit au sujet de Orval Tessier: "Sam Pollock m'a téléphoné pour me dire qu'il avait acheté son contrat du Portland et m'a demandé si j'accepterais de le prendre à l'entraînement. Je lui ai dit de l'envoyer mais que l'on ne s'engageait à rien... Bobby a ajouté qu'il était loin d'être certain que Tessier porterait le chandail vert, l'hiver prochain... Les As ne sont pas convaincus que l'habile franc tireur a les qualités requises pour réussir avec le club de la Ligue Américaine."

Le touche-à-tout de Theford Mines, Emile Couture, était de passage à Québec, mercredi, pour inscrire sa ville dans la Ligue Junior "A" du Québec... La veille il s'était occupé activement de l'arrivée du Tour du Saint-Laurent dans la ville de l'amblante... L'inlassable Emile patronne également les Mines de Theford de la Ligue Provinciale de baseball, et il s'est lancé récemment dans la promotion de la lutte, sans compter une foule d'autres activités sportives et sociales.

Les Red Wings de Detroit ont désigné Elin Flon, dans l'Ouest Canadien, pour mieux envahir Saint-Jérôme, un club-école du Québec qu'ils entendent rendre productif... Les clubs majeurs n'investissent ordinairement que \$5,000 par année dans les clubs juniors du Québec, mais Detroit se propose de faire beaucoup plus à Saint-Jérôme... "J'ai été renversé, de dire Claude Beaulieu de Saint-Jérôme, quand j'ai pris connaissance de leurs conditions."

Une tempe dans la trentaine, Carmen Seguin, fera un dépitage pour le compte des Bruins de Boston, à Montréal... Il s'agit d'un étrange précédent... C'est Roland Mercier qui la recommanda à Lynn Patrick du Boston... Robert Martineau et Paul Dumont ont dû rebrousser chemin dans leur intention d'obtenir un calendrier de 50 joutes pour la ligue junior... Ils devront se contenter de 40 parties, mais ils ont raison quand ils prétendent que les joueurs d'âge junior ont besoin d'un plus grand nombre de joutes pour se développer plus rapidement.

Victoire de Mme R. Boucher

Mme Roger Boucher (Estelle Côté) du club de golf Royal Québec a réussi une ronde de 83 hier sur le parcours du club Lac Saint-Joseph pour remporter les honneurs du tournoi annuel pour l'obtention du trophée "Hector Poltras".

La gagnante l'a emporté par une marge de quatre coups sur Mme Madeleine Vachon de Saint-Georges de Beauce qui a joué une ronde de 90. Le meilleur résultat net de la classe A.

a été réussi par Mme Peacock du club Danacora. Dans la classe B, la victoire a souri à Mme Ted Hatch du club Lac Saint-Joseph qui a joué une ronde de 102 tandis que Mme R. Plamondon du club Lac Beauport a réussi le meilleur résultat net de la classe B.

Dans la classe C, Mme C. Bédard a remporté la victoire avec une ronde de 112 tandis que Mme Legault a réussi le meilleur résultat net de cette classe.

par Leonce JACQUES

Quatre Américains, un Canadien et un Mexicain ont rejoint hier Robert Bédard de Sherbrooke et Robert Brien de Sydney, Australie, en ronde quart de finale du simple masculin du tournoi de tennis pour les championnats de la province de Québec actuellement en cours au Club des Employés Civils.

En plus de Bédard et de Brien, qui avaient atteint cette ronde mercredi, on verra en quart de finale le favori Ron Holmberg de Dallas, Dave Sanderlin d'El Cajon, Cal., Fred Drilling et Andy Lloyd de Los Angeles ainsi que François Godbout de Waterloo et Manuel Gallardo du Mexique.

Holmberg, le champion de l'an dernier, a remporté hier une victoire facile de 6-2, 6-2 aux dépens de Raymond Royer de Sherbrooke tandis que Godbout, premier joueur de l'équipe canadienne de la coupe Davis, a défait Bob Sprengelmeyer de Dubuque, Iowa, par 6-3, 6-4, tandis que Manuel Gallardo de Mexico City a triomphé de Keith Carpenter de Montréal par 1-6, 6-3, 6-2.

Andy Lloyd de Los Angeles, classé deuxième parmi les joueurs étrangers, a eu raison du vétéran Henri Rochon de Montréal par 6-3, 6-4. Par contre, Dave Sanderlin et Fred Drilling n'ont pas eu une tâche trop facile. Sanderlin, classé troisième parmi les joueurs de l'étranger, a reçu une très forte opposition de Val Harit de Montréal qu'il battit finalement par 3-6, 6-3, 7-5 dans le match le plus contesté encore vu depuis le début du tournoi. Pour sa part, Drilling a défait Reider Getz de Vancouver, autre membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, par 6-4, 3-6, 6-3.

SIMPLE FEMININ

Dans le simple féminin, les deux premières joueuses classées chez les Canadiennes et les deux premières classées chez les Américaines ont atteint la ronde semi-finale où Vickie Berner de Vancouver jouera contre Peggy Moore de la Nouvelle-Orléans tandis que Shirley Harit de Montréal sera opposée à Alice Tym de Peoria, Illinois. Hier, en quart de finale, Vickie Berner de Philadelphie l'emporta 6-3, 6-4 contre Noél de Lamo de Philadelphie et de Québec tandis que Peggy Moore triompha de Denise Hunnius de Montréal par 6-3, 6-3. Alice Tym remporta une victoire de 6-1, 6-2 contre Hedy Rutzebeck de Vancouver et Shirley Harit eut raison de Sandy Zeas de Gainesville, N. Y. par 6-3, 6-0.

UN MATCH CONTESTÉ

Le match le plus contesté depuis le début du tournoi fut certainement celui que se livraient Dave Sanderlin d'El Cajon, Cal. et Val Harit de Montréal, en troisième ronde. Harit surprit agréablement ses supporters dans le premier set alors qu'il joua du tennis de toute beauté pour l'emporter par 6-3. Mais Sanderlin n'avait pas dit son dernier mot. Il prit rapidement une avance de 5-1 dans le deuxième set qu'il gagna finalement par 6-3.

Dans le troisième set, Harit réussit à prendre une avance de 3-1 quand il brisa le service de son adversaire à la quatrième partie, mais Sanderlin égalisa les chances en s'emparant du service de Harit dans la cinquième et en gagnant le sien dans la sixième.

À la septième partie, Harit reprit une avance de 4-3 en gagnant son service et Sanderlin répliqua avec le sien. Les deux joueurs gagnèrent leur service dans les neuvième et dixième parties pour porter le compte à 5-5. À la onzième, Sanderlin réussit une fois de plus à casser le service du Montréalais pour prendre une avance de 6-5 et il porta le pointage à 40-15 en sa faveur dans la douzième partie pour s'assurer de la victoire dès le premier point du match avec un placement de toute beauté.

On a également joué hier plusieurs rencontres dans le double masculin et dans le double féminin et aucune surprise

Simone Jolicoeur et Noél de Lamo Québec, défait Barbara Hughes, Halifax, et Hedy Rutzebeck, Vancouver, 6-4, 6-3.
Peggy Moore, Nouvelle-Orléans, et Sandy Zeas, Gainesville, N. Y., défait Louise Roberge et Jollette Wabner, Québec, 6-1, 6-0.
Vickie Berner et Alice Tym défait Ghislaine Lagacé et Claire Vesina, défait.

SIMPLE FEMININ

QUART DE FINALE
Vickie Berner, Vancouver, défait Noél de Lamo, Philadelphie, 6-3, 6-4.
Peggy Moore, Nouvelle-Orléans, défait Denise Hunnius, Montréal, 6-3, 6-3.
Alice Tym, Peoria, Ill., défait Hedy Rutzebeck, Vancouver, 6-1, 6-2.
Shirley Harit, Montréal, défait Sandy Zeas, Gainesville, N. Y., 6-3, 6-0.

DOUBLE MASCULIN

PREMIERE RONDE
Henri Rochon, Montréal, et Manuel Gallardo, Mexique, défait Fred Chamberland et Raymond Dutil, Québec, 6-0, 6-0.
Paul Driscoll et André Côté de Montréal, défait Pierre Vaillancourt, 6-3, 6-0.
Marc Rindseau et Raymond Royer défait Marc Lortie et Henri Dutil, 6-1, 6-1.

DEUXIEME RONDE

Bob Sprengelmeyer et Joe Brandt défait Jack Marois et André de Chagny, Québec, 6-0, 6-3.
McCormick-Gets défait Michaud-Giguère, 6-0, 6-2.
Lloyd Brien défait Driscoll-Côté 6-1, 6-1.
Holmberg-Hill défait Rindseau-Royer 6-4, 6-4.

DOUBLE FEMININ

PREMIERE RONDE
Shirley Harit et Denise Hunnius, Montréal, défait Lisa Lortie et Louise Côté, Québec, 6-0, 6-1.

Carpenter-Carpenter défait Labrie-Block, 6-1, 6-2.

AUJOURD'HUI

12:00 hrs
No 1. Semi-finale simple féminin (2/3) — Shirley Harit (Montréal) vs Alice Tym (Peoria, Ill.)
No 3. Semi-finale simple féminin (2/3) — Vickie Berner (Vancouver) vs Peggy Moore (New Orleans).
1:00 hrs
No 2. Quart de finale Simple masculin (2/3) — Ron Holmberg (Dallas, Texas) vs Fred Drilling (Los Angeles).
1:30 hrs
No 3. Quart de finale Simple masculin (2/3) — François Godbout (Waterloo) vs Andy Lloyd (Shreveport).
3:00 hrs
No 2. Quart de finale Simple masculin (2/3) — Dave Sanderlin (El Cajon) vs Manuel Gallardo (Mexico).
3:30 hrs
No 3. Quart de finale Simple masculin (2/3) — Robert Bédard (Sherbrooke) vs Robert Brien (Australie).
5:00 hrs
No 7. Holmberg-Hill vs gagnants Drilling-Dutil/O'Donnell-Pollock.
No 3. Lloyd-Brien vs gagnants Rochon-Gallardo/Harit-Ivanoff.
6:00 hrs
No 2. Carpenter-Carpenter vs Sprengelmeyer-Brandt.
No 1. McCormick-Gets vs Godbout-Bédard.

SAMEDI

Semi-finales double féminin (2/3)
Semi-finales simple masculin (2/3)
Semi-finales double masculin (2/3)

DIMANCHE

Finale simple féminin (2/3)
Finale simple masculin (2/3)
Finale double féminin (2/3)
Finale double masculin (2/3)



Pour échapper à tous les ennuis faites le plein avec la White Rose Ultra

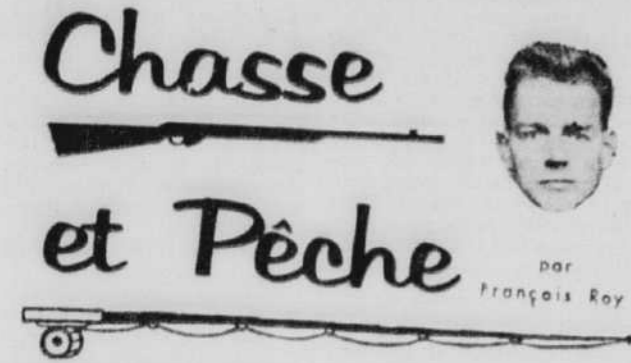
Un millage accru... voilà ce que vous obtiendrez d'abord.

Un millage accru? Bien sûr! Mais la White Rose Ultra prématuré et l'encrassement des bougies. Grâce à White Rose Ultra, votre voiture roule mieux. Et c'est tout ce que nous voulons. La White Rose Ultra est toute une essence!

Confiez votre auto aux bons soins de White Rose



Philadelphie raffermi sa poigne



AUTRES DETAILS SUR LA CHASSE A L'ORIGNAL

Vous vous souvenez qu'il y a quelques années la question de la nouvelle réglementation qui aura cours pour la chasse à l'orignal l'automne prochain dans notre province, et que cette saison les chasseurs n'auront pas seulement le privilège d'abattre le mâle mais aussi la femelle et le petit. Comme bien des gens ont fait entendre des opinions passablement controversées sur cette question, le biologiste Pierre Desmets du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et plus précisément directeur de la division de la Faune terrestre au dit ministère, a cru bon d'écrire un éditorial dans les pages du journal trimestriel Nouvelles de la Fédération publié par la Fédération des Associations de Chasse et Pêche du Québec.

Il précise d'abord que la province de Québec n'est pas le châteauneuf fort de l'Orignal comme beaucoup le croient et que dans bien d'autres provinces du Canada, notamment l'Ontario, l'Orignal se trouve en bien plus grand nombre et que son aménagement est beaucoup plus avancé. Et après avoir résumé la situation de l'Orignal tant au Canada qu'aux Etats-Unis et en Europe, il en est arrivé à constater que le Québec est le seul endroit au monde où la loi du mâle persiste dans la réglementation générale de cette chasse. Et comme il le souligne "il se dégage également de ce tour d'horizon un principe qui peut paraître paradoxal: Des saisons plus longues, avec pressés plus élevés, de même que l'abattage de la femelle et du petit FAVORISENT NORMALEMENT le cheptel."

ET POUR RESOUDRE CE PARADOXE...

Il poursuit: "Il ressort clairement que l'Orignal, animal qui a toujours prétendu polygame tend de fait beaucoup plus vers la monogamie. La proportion désirable de mâles et de femelles dans le cheptel se situe aux environs de 50-50. Une chasse au mâle et à la femelle, en circonstances normales, assurera l'équilibre des sexes et par conséquent une meilleure productivité du troupeau. Des études sérieuses ont également démontré que le taux d'accroissement du cheptel DIMINUE CONSIDÉRABLEMENT à mesure que s'élève la population. De plus il est permis de prétendre qu'en un milieu donné, cinquante femelles pourraient produire plus de jeunes que cent femelles, dans le même milieu."

Après ces quelques précisions, j'espère que les chasseurs intéressés trouveront réponse à leur inquiétude ou à leur joie. Mais j'y reviendrai plus précisément sur cet article du biologiste Desmets afin que nous sachions où en est la situation de l'Orignal dans le Québec même.

Et d'ici mardi prochain je vous souhaite une heureuse fin de semaine et faites que votre nom ne s'ajoute pas à la trop longue liste des morts de la route.

En tête de la Nationale, avec un gain de 4-3 sur les Giants

PHILADELPHIE (PA) — La recrue Johnny Briggs a cogné un double de deux points avec les buts remplis à la 10e manche hier soir, permettant aux meneurs de la Ligue Nationale des Phillies de Philadelphie de remporter un gain de 4-3 sur les Giants de San Francisco.

DOUBLE VICTOIRE

PITTSBURGH (PA) — Les Pirates de Pittsburgh ont remporté hier soir une double victoire, par le compte de 1-0 et de 8-3, sur les joueurs de Houston, grâce notamment aux lancers Vernon Law et Don Schwall et à un coup opportun de Bill Virdon.

ST. LOUIS EST PREMIER

CHICAGO (PA) — Bill White a fait entrer quatre points hier alors que les Cardinals de St. Louis sont devenus la première équipe de la Ligue Nationale cette saison à remporter six joutes d'affilée.

DOGERS VICTORIEUX

NEW YORK (PA) — Un simple au champ gauche de Tommy Davis qui a fait compter Willie Davis pour le point vainqueur à la neuvième manche a permis aux Dodgers de Los Angeles de ruser le 74e anniversaire de Casey Stengel en faisant les Mets de New York par 5-3 hier soir.

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphia	42	17	2.15	
San Francisco	38	21	2.14	1/2
Pittsburgh	37	22	2.14	1/2
Chicago	37	22	2.14	1/2
St. Louis	37	22	2.14	1/2
Los Angeles	36	23	2.14	1/2
Houston	35	24	2.14	1/2
Detroit	35	24	2.14	1/2
Minnesota	35	24	2.14	1/2
Cleveland	35	24	2.14	1/2
Washington	35	24	2.14	1/2
Kansas City	35	24	2.14	1/2

Baseball

HIÉR

Ligue Américaine	Washington 4	Baltimore 3	Minnesota 4	Chicago 2	Detroit 5
Ligue Nationale	San Francisco 3	Philadelphia 4	St. Louis 2	New York 3	Houston 1
Ligue Internationale	Jacksonville 1	Columbus 4	Buffalo 3	Richmond 2	Toronto 1

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine	Los Angeles (12h)	Baltimore à Kansas City (12h 30)	New York à Minnesota (12h 30)	Detroit à Cleveland (2h)	Chicago à Washington (12h 30)
Ligue Nationale	San Francisco à Philadelphia (12h) <th>Los Angeles à Pittsburgh (12h)</th> <th>St. Louis à Chicago (12h)</th> <th>Houston à New York (12h 30)</th> <th>Los Angeles à Houston (12h 30)</th>	Los Angeles à Pittsburgh (12h)	St. Louis à Chicago (12h)	Houston à New York (12h 30)	Los Angeles à Houston (12h 30)

LIGUE AMÉRICAINNE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
New York	42	17	2.15	
Baltimore	40	19	2.14	1/2
Los Angeles	38	21	2.14	1/2
Boston	37	22	2.14	1/2
Detroit	37	22	2.14	1/2
Minnesota	35	24	2.14	1/2
Cleveland	35	24	2.14	1/2
Washington	35	24	2.14	1/2
Kansas City	35	24	2.14	1/2

LIGUE NATIONALE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphia	42	17	2.15	
San Francisco	38	21	2.14	1/2
Pittsburgh	37	22	2.14	1/2
Chicago	37	22	2.14	1/2
St. Louis	37	22	2.14	1/2
Los Angeles	36	23	2.14	1/2
Houston	35	24	2.14	1/2
Detroit	35	24	2.14	1/2
Minnesota	35	24	2.14	1/2
Cleveland	35	24	2.14	1/2
Washington	35	24	2.14	1/2
Kansas City	35	24	2.14	1/2

LIGUE INTERNATIONALE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Jacksonville	42	17	2.15	
Buffalo	38	21	2.14	1/2
Rochester	37	22	2.14	1/2
Toronto	37	22	2.14	1/2
Niagara	35	24	2.14	1/2
Hamilton	35	24	2.14	1/2
Montreal	35	24	2.14	1/2
Atlantic	35	24	2.14	1/2

LIGUE PROVINCIALE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	37	22	2.14	1/2
Québec	35	24	2.14	1/2
Longueuil	35	24	2.14	1/2
Verdun	35	24	2.14	1/2

LIGUE NATIONALE JUNIOR

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
St. Louis	37	22	2.14	1/2
San Francisco	37	22	2.14	1/2
Los Angeles	35	24	2.14	1/2
Houston	35	24	2.14	1/2
Detroit	35	24	2.14	1/2
Minnesota	35	24	2.14	1/2
Cleveland	35	24	2.14	1/2
Washington	35	24	2.14	1/2
Kansas City	35	24	2.14	1/2

LIGUE METROPOLITAINE JUNIOR

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
P. Marquette	37	22	2.14	1/2
St. Joseph	35	24	2.14	1/2
Montreal	35	24	2.14	1/2
Québec	35	24	2.14	1/2
Verdun	35	24	2.14	1/2

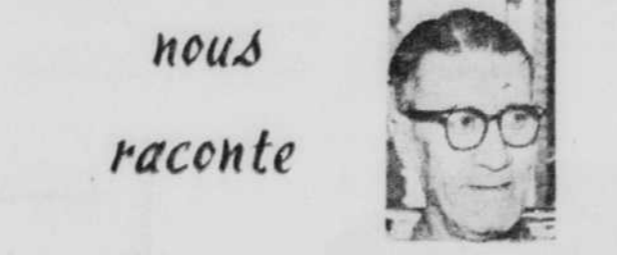
LIGUE MASSICOTTE

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Québec	37	22	2.14	1/2
Montréal	35	24	2.14	1/2
Longueuil	35	24	2.14	1/2
Verdun	35	24	2.14	1/2

LIGUE BABE RUTH

Équipe	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	37	22	2.14	1/2
Québec	35	24	2.14	1/2
Longueuil	35	24	2.14	1/2
Verdun	35	24	2.14	1/2

Roland Sainte-Marie nous raconte



Announeur... Animateur... voilà deux mots qui pour la plupart des gens sont vides de sens mais qui pourtant sont très lourds de responsabilité pour celui qui remplit un tel rôle.

Que voulez-vous, c'est l'être humain qui le veut ainsi. Au lendemain d'une représentation ou d'un spectacle quelconque vous ne voyez que quelques mots: "annonceur" ou "animateur" selon qu'il s'agit d'un spectacle sportif ou théâtral et un tel. Pourtant, ce "un tel" est l'âme dirigeante et le pivot du spectacle.

Naturellement, ici je veux parler du véritable animateur ou annonceur, celui qui a de l'expérience et qui prend son rôle au sérieux. Celui-là a pour tâche de vendre un spectacle, le faire apprécier des amateurs et le diriger plus à l'égalité la vie des spectateurs entre ses mains.

Pour ainsi dire il est aussi important pour la bonne marche d'un programme que l'impression ou le promoteur. Croyez-moi, j'en ai connu dans ma carrière et voici des exemples: Un soir à l'Ancien Collège avant l'incendie il y a déjà plusieurs années, je présente aux amateurs "En chantant dans le vifoir", ce programme le plus populaire de la radio du temps. C'est un vendredi, à l'ouverture de l'exposition et quand débute le spectacle il y a au bas mot 8000 personnes enfilées dans la parterre, les gens sont debout.

Le spectacle commence avec la présentation des dignitaires dont M. Grégoire, le maître du temps. Après une trentaine de minutes, un transformateur saute et il y a panne d'électricité. Nous sommes dans la plus grande noirceur; il n'y a aucune lumière d'urgence et l'on utilise seulement quelques lampes de poche. Vous tes en présence de 8000 personnes qui peuvent être prises de panique à tout moment. Inutile de tenter de faire sortir ces gens, car ça va être la bousculade et que cela comporte, vous pensez bien.

C'est alors que le rôle de l'animateur est en jeu. C'est un homme qui connaît son métier et qui sait prendre la situation en main. Une lampe de poche pour éclairer son visage. Armand Marion raconte des histoires, fait chanter les gens en

Record du Baltimore qui bat les Twins 7-4

MINNEAPOLIS (PA) — Baltimore a égalé hier un record de l'équipe en frappant cinq circuits et le joueur recrue Dave Vinyard a obtenu sa deuxième victoire d'affilée alors que les Orioles ont défait les Twins de Minnesota par 7-4.

Les cinq circuits, dont deux de Jackie Brandt, ont permis d'égaliser le record du Baltimore établi contre les Angels de Los Angeles en 1961.

Earl Robinson, Dick Brown et Brooks Robinson ont frappé les autres circuits pour les Orioles.

C'est la deuxième victoire de Vinyard depuis qu'il a été appelé de Rochester, dans la Ligue Internationale, il y a deux semaines, mais les Twins l'ont envoyé aux douches à la neuvième manche.

TIGERS BLANCHIS

DETROIT (PA) — Gacy Peters a lancé une loutre de trois coups sûrs et Bill Skowron a fait entrer tous les points en frappant un triple pour les White Sox de Chicago, qui ont blanchi hier les Tigers de Detroit par le compte de 3-0.

Skowron, acquiescement dans une transaction avec Washington, a frappé son coup vainqueur alors qu'il y avait deux hommes de retraite à la sixième Dave Wickersham, qui tentait vainement pour la cinquième fois de remporter sa 13e victoire à essai la veille.

Il s'agit de la 12e victoire de Peters dont la fiche comporte cinq défaites. Les Tigers n'ont réussi qu'une fois à dépasser le deuxième but, soit à la troisième manche alors que Jerry Lumpke a frappé un simple, s'est rendu au deuxième sur un sacrifice et a gagné le troisième sur un coup sûr frappé dans le champ intérieur.

Résultats de boxe

Par la Presse Associée. MIAMI BEACH — Gomez Brennan, 162 livres et de son de Bahamas a vaincu Lou Gutierrez, 162 livres, de Nicaragua, en 7 rounds.

REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos canisters de litre pour le prix du transport.

CARRIERE

QUEBEC READY MIX INC. Tel.: 329-1151 Local 38

MECANICIEN demandé

Classe "C", ouvrage à l'année, bonnes conditions de travail, assurance groupe, vacances. Ecrire à: DEPT 1070 LE SOLEIL

Ce sont les petits incidents qui ont fait sourd de conséquences. Heureusement, La Providence a toujours été bonne pour moi, et je le remercie.

Record du Baltimore qui bat les Twins 7-4

WASHINGTON GAGNE

WASHINGTON (PA) — Les Senators de Washington se sont fait compiler six points par le Cleveland dans la première manche mais se sont ensuite lancés à la charge avec leur plus gros meneur de l'année, sept points à la sixième, et ont défait les Indians par 8-1 hier soir.

Ce gain a complété un balayage de leur série de trois joutes pour les Senators et a par ailleurs été la sixième défaite consecutive des Indians.

DEBOSEUR demandé

Classe A ou B — Excellentes conditions de travail. LAHOUD AUTOMOBILES INC. 2145 boul. Charest ouest — Ste-Foy Tel: 681-6311

LAHOU AUTOMOBILES

2145 boul. Charest ouest — Ste-Foy Tel: 681-6311

Le plus rapide autodrome à plan incliné au Canada

40 stock-cars de 1955 à 64

SAMEDI SOIR 8h.

Cette semaine, 2 nouvelles voitures commandées par DENIS PEPIN AUTOMOBILES et UNIVERSAL AUTO

Immense terrain de stationnement. Estrade de 3 000 sièges

QUEBEC MODERN SPEEDWAY

VAL ST-MICHEL — ROUTE VALCARTIER



REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos canisters de litre pour le prix du transport.

CARRIERE

QUEBEC READY MIX INC. Tel.: 329-1151 Local 38

MECANICIEN demandé

Classe "C", ouvrage à l'année, bonnes conditions de travail, assurance groupe, vacances. Ecrire à: DEPT 1070 LE SOLEIL

REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos canisters de litre pour le prix du transport.

CARRIERE

QUEBEC READY MIX INC. Tel.: 329-1151 Local 38

MECANICIEN demandé

Classe "C", ouvrage à l'année, bonnes conditions de travail, assurance groupe, vacances. Ecrire à: DEPT 1070 LE SOLEIL

REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos canisters de litre pour le prix du transport.

CARRIERE

QUEBEC READY MIX INC. Tel.: 329-1151 Local 38

MECANICIEN demandé

Classe "C", ouvrage à l'année, bonnes conditions de travail, assurance groupe, vacances. Ecrire à: DEPT 1070 LE SOLEIL

REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos canisters de litre pour le prix du transport.

CARRIERE

QUEBEC READY MIX INC. Tel.: 329-1151 Local 38

MECANICIEN demandé

Classe "C", ouvrage à l'année, bonnes conditions de travail, assurance groupe, vacances. Ecrire à: DEPT 1070 LE SOLEIL

REPLISSAGE GRATUIT

Matériel de remplissage chargé gratuitement dans vos canisters de litre pour le prix du transport.

CARRIERE

QUEBEC READY MIX INC. Tel.: 329-1151 Local 38

Résultats à l'Expo

COURSE No 1

Perthuis Polle, Michel Poillon, 3:40. 4:30, 3:30, George Lenoir, Yvon Bouché, 4:30, 3:30, Wilma Jean-M. Maréchal, 3:30.

COURSE No 2

Ont. aussi couru: Lou Kallomiet, Laskela Brandy, Tarkka Me et Jean De. Temps: 2:13.

COURSE No 3

Primer Lullwater, Yvon Pelchat, 4:10. 3:20, M. Audier, Ronald Beaudois, 3:05, 3:40, Clément Hanover, Joseph Leblond, 3:40.

COURSE No 4

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 5

Linda C. Chief, Louis P. Bois, 1:70. 4:10, 3:30, Norma A. Dream, Guy Desrochers, 4:20, 3:10, Audrey Roy, Bernard Griva, 3:40.

COURSE No 6

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 7

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 8

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 9

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 10

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 11

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 12

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 13

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

COURSE No 14

Ont. aussi couru: Express B. Kark Kark, Brown Joe et Giles Maréchal. Temps: 2:12.

Comment jouer au golf

Les conseils d'Arnold Palmer

QUAND JOUER AVEC PRUDENCE

Je n'ai pas l'habitude de conseiller aux golfeurs de jouer avec prudence à l'occasion d'un tournoi. Trop souvent, le fait de jouer avec prudence, surtout quand tout va bien, vous fera adopter une attitude défensive et ce n'est pas bon. Rapidement, vous commencerez à penser d'une façon négative et c'est alors que vous ne saurez plus quoi faire.

Si votre adversaire a frappé sa balle hors des limites du terrain, il vient automatiquement de vous donner deux coups

Au Palais de Justice

Un an de prison à André Petit pour avoir berné la police municipale

André Petit, de la 5e Rue à Limoilou, a été condamné à un an de prison, hier, en Cour des sessions de la paix, pour avoir fait une fausse déclaration à la Police municipale en rapport avec le vol d'une automobile.

Petit, débaucheur de 22 ans, avait incriminé fausement un individu de Québec en déclarant que celui-ci avait participé au vol avec lui, faisant ainsi faire à la Police une enquête inutile.

Le prévenu purge actuellement une sentence de deux ans de détention pour d'autres méfaits et le juge Pettigrew lui a imposé une sentence non concurrente.

Un homme possesseur de fausse monnaie plaide non coupable

Pour la deuxième journée consécutive, un individu a comparu en Cour des sessions de la paix, hier, pour possession et mise en circulation d'un faux billet de banque canadien de \$20.

Cette fois-ci, il s'agit d'un garçon de table de Montréal, sans casier judiciaire préalable.

Il a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée "pro forma" par le juge Albert Dumontier au 6 août.

L'accusé a pu recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement de \$200 en vrais billets de banque ou de \$500 par personne solvable.

Interrogé sur les motifs de sa présence à Québec, le prévenu a répondu au juge Dumontier qu'il était venu à "faire des affaires". Le fait est que sa famille demeure dans la Vieille Capitale.

Un individu s'était fabriqué...

75 ordonnances médicales, à des fins personnelles; sentence bénigne

Un homme à la santé délicate a reconnu sa culpabilité, hier, à sixième-quinze chefs d'accusation d'avoir forgé des ordonnances médicales et le juge Albert Dumontier de la Cour des sessions de la paix lui a fait bénéficier d'une sentence suspendue sur chaque chef, en plus de lui faire souscrire un cautionnement de garder la paix et être de bonne conduite pendant les prochaines deux années.

Me Roch Lefrançois, procureur du ministère public, n'a pas insisté auprès du tribunal pour obtenir une sentence plus sévère, l'accusé ayant forgé les ordonnances pour des fins personnelles et non pour en faire le trafic.

Le juge Dumontier a fait remarquer que le prévenu était chanceux de s'en tirer à si bon compte.

Quant à ce dernier, il n'a pas semblé trouver la pilule trop amère à avaler.

Un végétarien condamné à 16 jours de prison... pour vol de légumes!

Un pauvre bougre qui, si on en juge par son casier judiciaire, a délaissé la diva bouteille pour devenir végétarien, a été condamné à seize jours de prison, hier, pour vol de légumes au Marché Saint-Roch.

Le prévenu n'ayant pas contesté les deux chefs d'accusation portés contre lui, le juge Dumontier des sessions de la paix lui a imposé une sentence de huit jours pour chaque infraction sans option d'amende.

Les deux vols se chiffraient respectivement à \$8.50 et à \$2.50 de légumes dérobés à deux cultivateurs qui vendent leur récolte au Marché de la rue de la Couronne.

Le jeune Gaston Ratté condamné pour négligence criminelle

Gaston Ratté, 19 ans, domicilié à Valcartier, s'est vu imposer une amende de \$100, hier, en Cour des sessions de la paix, s'étant reconnu coupable à l'accusation de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule automobile.

Ratté, jeune homme sans métier et sans emploi, a causé la mort d'un passager du véhicule qu'il conduisait le 7 juillet dernier, dans les limites de la municipalité de Tewkesbury.

Mercredi soir, un jury du coroner l'avait tenu criminellement responsable du décès d'André Légaré, 20 ans, mort à la suite des blessures qu'il a subies lorsque la petite voiture de marque européenne conduite par Ratté a capoté dans une courbe.

Il y avait cinq adolescents dans le véhicule au moment de l'accident.

À défaut du paiement de l'amende, le juge Albert Dumontier a prévu une peine d'emprisonnement d'un mois. Un délai a été accordé au prévenu.

De plus, Ratté, qui ne possède pas de permis de conduire, se trouve maintenant sous le coup d'une interdiction de prendre le volant d'un véhicule automobile partout au Canada pendant les prochaines trois années.

Le substitut permanent du procureur général, Me Roch Lefrançois, a porté à l'attention du tribunal qu'il y avait eu des consommations alcooliques en cause dans ce malheureux accident et que, malgré les conséquences tragiques qui en ont résulté, le cas de Ratté ne présentait pas de circonstances aggravantes du point de vue criminel.

Il a été établi que le jeune homme s'était emparé sans permission de l'automobile de son père.

Présent en Cour, celui-ci a déclaré au juge Dumontier qu'il n'avait jamais eu de mise en cause avec son père et qu'il verrait à ce que l'histoire ne se répète pas.

Horoscope

par Francesco Waldner

SAMEDI, 1er AOUT 1964

BELIER (21 mars - 19 avril) — Vous aurez aujourd'hui tendance à être pessimiste. Évitez de rester seul et voyez des amis. Grande joie au cours de la soirée.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) — Si vous vous sentez instable et inquiet, ne vous en faites pas. Vous rencontrerez des amis qui vous rassureront. Succès financiers.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) — Grande instabilité en amour. Faites preuve de tact et de diplomatie. Au cours de l'après-midi, vous rencontrerez un vieil ami.

CANCER (21 juin - 22 juillet) — Vous concluez une bonne affaire d'argent si vous rencontrez une personne influente. Prudence au volant. Prenez du repos et détendez-vous.

LION (23 juillet - 22 août) — Vous travaillez trop et vous vous fatiguez inutilement. Ne faites que ce qui est très important et recherchez la compagnie de personnes qui vous admirent.

VERGE (23 août au 22 septembre) — Vous ferez une rencontre qui influencera considérablement votre avenir. Rencontrez d'un vieil ami dont vous n'avez pas eu pas de nouvelles depuis longtemps. Surprise.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) — Ne vous laissez pas trop abattre et influencez par vos collègues. Belle journée en perspective. Vous apprendrez une nouvelle intéressante.

SCORPION (23 octobre - 22 novembre) — En affaires, prenez de l'initiative et allez de l'avant dans la réalisation de projets qui vous sont chers. Des collègues vous apporteront de l'aide et vous donneront d'excellents conseils.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre) — Si vous voulez réussir, il faut être plus persévérant et cherchez de la collaboration. En amour, chance d'idylle à la fin de la journée.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) — Vous êtes trop pessimiste, ce qui vous empêchera d'influencer favorablement en votre faveur une personne influente. Détendez-vous.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) — Journée mouvementée au cours de laquelle vous rencontrerez plusieurs difficultés. Ne vous découragez pas car tout finira par s'arranger.

POISSON (19 février - 20 mars) — Vous aurez à faire face à plusieurs choses en même temps, ce qui vous nuira dans l'accomplissement de vos affaires de routine. Discutez avec un membre de votre famille. Soyez plus conciliant et cherchez des solutions simples.



MIAMI MIAMI — Un carnet à cinq boules de crème glacée pour le jeune Teddy Elliot, d'Edmonton, pendant ses vacances à Vancouver... de quoi combattre impitoyablement la journée la plus chaude de l'été sur la côte du Pacifique. Et Teddy ne manque pas de se rafraîchir avec un plaisir tout à fait évident. Une recette simple mais efficace. (Téléphoto PC)

Johnson formule 11 objections avant que la Chambre ne vote le projet de loi sur l'emploi

La Chambre basse a accepté, hier, en troisième lecture, sur division, le projet de loi présenté par l'hon. Carrier Fortin, ministre du Travail, pour défendre la discrimination dans l'emploi.

Avant que les députés acceptent la loi définitivement, le chef de l'Opposition, Me Daniel Johnson, a tenu à dire de nouveau les objections qu'il avait à ce bill, et il les a classées en onze points, comme suit :

1o—A cause de la définition du mot "discrimination", la loi serait difficile d'application;

2o—la loi elle-même exerce une discrimination sociale en faisant une distinction entre emploi modeste et haute fonction;

3o—la loi est une insulte aux races noire, jaune, rouge ou brune en décrétant par sa définition du mot "salarié" que ce n'est pas de la "discrimination" que d'écartier les gens de ces races des hautes fonctions;

4o—la loi peut être considérée comme une insulte aux Canadiens français en décrétant également que ce n'est pas exécuter de la discrimination envers les Canadiens français pour un Anglo-saxon que de les écarter des hautes emplois de contremaître ou autres emplois plus élevés;

5o—la loi peut être considérée comme une insulte aux femmes

en décrétant que ce n'est pas de la discrimination que de les écarter des hautes emplois;

6o—la loi n'est pas une véritable loi contre la discrimination car sa portée est trop restreinte, la loi ne s'appliquant qu'en matière d'emploi et de relations ouvrières;

7o—la loi ne couvre même pas toute la population des salariés puisqu'elle laisse de côté les petits employeurs de cinq salariés et moins ainsi que les hôpitaux, collèges, corporations municipales, scolaires, religieuses, et une foule d'autres;

8o—la loi ne s'applique pas aux domestiques de maison;

9o—les sanctions pour les violations de la loi ne sont pas assez sévères;

10o—on veut empêcher les poursuites en exigeant la permission écrite du ministre pour poursuivre les violeurs;

11o—cette loi ne s'attaque pas à la forme la plus répandue et la plus néfaste des discriminations, pour opinions politiques, alors que la convention internationale en tient compte.

M. Johnson a alors demandé que la loi soit retirée et redigée de nouveau pour tenir compte de ces objections.

L'HON. CARRIER FORTIN
Le ministre du Travail a répondu à M. Johnson de ne pas tenir compte de la distinction entre l'énonciation et l'application d'un principe. Il faut songer qu'après l'énonciation d'un principe dans une loi, celle-ci sera invoquée par différentes personnes. Le gouvernement a voulu empêcher que l'on abuse du principe et qu'on se serve de la loi pour exercer des vengeances ou de la persécution, particulièrement lorsqu'il s'agit des domestiques de maison ou des maisons ou institutions charitables.

En ce qui concerne la distinction entre les employés à des postes supérieurs et les employés à des postes de moindre importance, le chef de l'Opposition donne à la loi une interprétation qui n'est pas recherchée dans le texte. Lorsqu'il s'agit de l'administration de compagnies et de postes supérieurs d'importance, nous devons permettre aux propriétaires de ces entreprises de choisir des gens qui partagent leurs opinions et leurs croyances dans la direction de ces sociétés.

Pour la discrimination pour opinions politiques, il faut tenir compte des lois de cette province, principalement de celle du Service civil qui défend aux fonctionnaires de faire de la politique partisane.

Cette mise au point faite, la loi fut votée sur division à la demande de M. Johnson.

Electrocuté en réparant une antenne de télévision

«TROIS-RIVIERES-OUEST (PC) — Louis Servant, âgé de 30 ans, est mort électrocuté hier après-midi alors qu'il réparait une antenne de télévision chez M. Rossaire Dufresne à Trois-Rivières.

Il est mort dans l'ambulance qui le menait à l'hôpital.

Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

O glorieux saint Jude, fidèle serviteur de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Prière pour soi et malheureux. Je vous supplie de m'être d'un grand secours dans ce cas désespéré. Je vous supplie de m'être d'un grand secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que le seul de nombre des diables et obtienne la sainteté éternelle.

Je vous promets, à saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'avez accordée. Toujours, je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour élever votre dévotion et vous faire connaître comme patron des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre Père, trois Je vous salue, Marie, trois Gloire soit au Père.

MME L. G.



ENSEMBLES DE SALLE DE BAIN

TRES BAS PRIX

\$109

Le même, en couleur: \$127

ENSEMBLES "HOMART" DE LUXE, EXCLUSIFS A SIMPSONS-SEARS!

Ils comprennent un lavabo, et un cabinet en porcelaine vitrifiée et une baignoire en acier recouvert de deux couches d'émail vitrifié. Tous les accessoires sont inclus et fabriqués en laiton fini chrome.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 529-9841 Local 342
Simpsons-Sears Plomberie et Chauffage au Rez-de-Chaussée.



RAMPES FER FORGE

Bas prix! 6³⁹

Longueur 4'

Installation incluse.

Luxeuses rampes en fer forgé de très belle qualité. Profitez de ce bas prix pour venir choisir la ou les vôtres! Elles sont sûres, pratiques et si décoratives!

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 529-9841 Local 264
Simpsons-Sears Matériaux de Construction (Rayon 64) au Rez-de-Chaussée



CLOTURE GALVANISEE

GRAND SPECIAL 1⁸⁹ LE PIED installation incluse!

Robuste clôture de 36" de haut. Les chaînes métalliques sont galvanisées pour plus de durabilité. Aussi, hauteurs: 3', 3 1/2' et 4' toutes à de très bas prix!

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 529-9841 Local 264
Simpsons-Sears Matériaux de Construction (Rayon 64) au Rez-de-Chaussée

ESTIMATION GRATUITE!
529-9841 Local 264





"VELVET" LATEX

REGULIER

5⁰⁹

6.79 LE GALLON

Une peinture de qualité qui donne un fini durable et velouté. Elle sèche en 30 minutes sans laisser de traces de pinceau ou de rouleau. 1 gallon recouvre environ 500 pi. ca. Choix de 9 attrayantes teintes. Aussi disponible en contenant de 1 pinte. Rég. 1.98

PINCEAUX NYLON Rég. 2.19
Poils robustes et soyeux insérés dans caoutchouc. 1/2 pouce. 1.49

ROULEAUX MOHAIR Rég. 1.75
Largeur: 7 1/2". Rouleaux recouverts mohair très doux. Manche fileté pour allonge. 1.49

Commandes Postales ou Téléphoniques 529-9841 Local 230
Simpsons-Sears Peinture (Rayon 30), au Rez-de-Chaussée.

EMAIL SEMI-LUSTRE

Rég. 6.79

5²⁹

LE GALLON

Peinture très résistante aux taches et se lavant facilement. Couleurs s'harmonisant à celles de la peinture Latex. Idéale pour cadres de portes et fenêtres!
Pinte: Rég. 1.98

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées 529-9841 Local 230



SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"



A BORD DE LA BARQUE "EAGLE" — Voilà sûrement deux haut-grades de la Marine américaine, très fiers de leur navire, le voilier "Eagle". Il s'agit, à gauche, du contre-amiral Willard Smith et du capitaine W.K. Earl. Ils donnent des renseignements avec autant d'enthousiasme que si on venait de leur livrer un navire tout neuf. Ils n'ont pas tort: le voilier "Eagle" est un merveilleux navire.

Le capitaine du "Eagle" fait l'éloge du voilier

Le contre-amiral Willard Smith, commandant du convoi de la garde-côtière américaine qui séjourne actuellement à l'Anse-àux-Foulons, a révélé que dès l'an prochain les nouveaux côtes de la garde-côtière des États-Unis seront pour la première fois dotés d'un pont pour l'atterrissage d'un hélicoptère.

Le militaire qui recevait les journalistes, hier après-midi, à une conférence de presse, a surtout insisté sur les qualités de la barque "Eagle" qui, dès son arrivée, hier matin dans le port, a capté l'intérêt de milliers de Québécois.

Il a tenu à souligner que sur la barque "Eagle", les 180 cadets qu'elle transporte ne subissent pas un entraînement purement militaire. Ils suivent tout simplement un cours de pratique et théorique complet sur les lois et les données fondamentales que tout marin doit apprendre. D'ailleurs, sur le voilier "Eagle", des centaines de cadets suivent ainsi, pendant 24 semaines de l'année, un véritable entraînement professionnel et, lorsque le voilier est escorté des deux côtes qui séjournent avec lui à Québec, les cadets se familiarisent avec les manœuvres de temps de paix qui se font sur l'Atlantique.

Les deux tiers de ces 180 cadets sont des adolescents qui

Le temps

Montréal (PC) — Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides et Cantons de l'Est: généralement ensoleillé et moins frais. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal 55 et 70; à Ottawa 50 et 75; à Sherbrooke et Sainte-Agathe 50 et 70.

Régions de Québec, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean: Beau avec périodes nuageuses. Frais. Vents du nord-ouest de 15 milles. Minimum et maximum à Québec 55 et 70; à La Tuque et Chicoutimi 45 et 65.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski Gaspé et Sept-Îles: Nebulosité variable avec quelques averses dispersées. Frais. Vents de l'ouest au nord-ouest de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé, 50 et 65; à Sept-Îles, 45 et 60.

Le bridge contrat

par Noël Duchesne

4463 B-2679
ELIMINATION PARTIELLE

Alors que tous les éléments de succès sont présents et que seule l'intuition demeure le facteur décisif, dans de telles circonstances tous les bridgeurs ont conscience de porter l'entière responsabilité du succès. L'intuition est cependant une faculté qui jamais ne sera l'ennemi de la fidélité et c'est alors que quelqu'un doit y recourir qu'à ce moment il se sent exposé à l'erreur. Aussi alors que la capture d'une dame peut être recherchée dans l'une ou l'autre direction, tous les problèmes du déclarant disparaissent si les adversaires doivent s'attacher eux-mêmes à cette suite. Cet avantage peut être obtenu grâce à l'élimination et si elle ne peut être réalisée complètement, une élimination partielle produira parfois les mêmes effets.

Donneur: Sud
Personne vulnérable
NORD
♦ R V 9 8
♥ R 7 6 5
♣ R 10 9
♠ 3 2

OUEST
♥ 4 2
♦ 10 4 2
♣ 6 3 2
♠ A R V 9 8

EST
♥ 6 5 3
♦ A 8 9 3
♣ D 5 4
♠ 10 7 4

SUD
♥ A D 10 7
♦ D V
♣ A V 8 7
♠ D 6 5

Sud Ouest Nord Est
1-8-A passe 2-♣ passe
2-♣ passe 4-♠ passe

Enlève: — roi de trèfle

Alors que Est fournit le quatre de trèfle, indiquant ainsi la possession de trois faibles cartes à cette suite, ne voulant pas franchir la dame au profit du déclarant Ouest change au deux de cœur et Est prend de son as. S'il est très facile de constater que les mains N-S ne présentent que trois perdantes, deux trèfles et un cœur, toutefois le déclarant doit capturer la dame de carreau et c'est ici que son intuition peut être mise à l'épreuve. Rares sont les joueurs qui aiment à se trouver en une telle situation car ils ont l'entière responsabilité du contrat. Alors qu'un retour à trèfle aurait laissé le déclarant à son propre problème, voici que Est revient avec le neuf avec un faible espoir d'obtenir une deuxième levée à cette suite. Le déclarant est heureux de cette attitude de l'adversaire qui peut-être le dispensera de mettre son intuition à l'épreuve. Après avoir pris de sa dame de cœur, Sud encaisse son as d'atout et, en fait suivre le sept vers le Mort. Sur le roi de cœur le déclarant dispose de son six de trèfle, puis l'élimination des coeurs est complétée par une coupe. Un autre atout se trouve encore chez les adversaires mais l'élimination totale serait sans avantage alors que le déclarant se trouverait lui-même épuisé à l'atout. Il n'y a plus à espérer que l'adversaire détenant l'as de trèfle ne soit pas en possession du dernier atout. En effet, Ouest se trouvant en main doit choisir entre une attaque à carreau ou un retour à trèfle. Le Mort dispose d'un carreau pendant que Sud coupe de son dernier atout. Nord reprend la main par son roi de carreau et retire le dernier atout de l'adversaire. Ainsi sans plus d'effort le contrat est réalisé par le recours à une élimination partielle.

Noël Duchesne



SIMPSONS-SEARS

SPÉCIAUX de 9h.30 a.m.

9h.30 à 10h. A.M.! Jusqu'à épuisement du stock!

SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES SUR CES SPECIAUX!

<p style="text-align: center; font-size: small;">Quantité limitée!</p> <h3 style="text-align: center;">VELOURS COTÉLÉ</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 1/3!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 1.19</p> <h2 style="text-align: center;">79^c ver.</h2> <p style="font-size: x-small;">Une merveilleuse aubaine avant-saison! Dans une variété de coloris d'automne. Largeur: 36 pouces. Tissus et Patrons, au Deuxième.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">200 verges seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">GUINGAN COTON</h3> <h4 style="text-align: center;">Moins que 1/2 prix!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 1.29</p> <h2 style="text-align: center;">59^c ver.</h2> <p style="font-size: x-small;">Largeur: 39". Dans un choix de quadrillés fins ou gros, dans des teintes gaies et variées. Tissus et Patrons, au Deuxième.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">50 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">BONNETS DE COTON</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 2/3!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 98^c</p> <h2 style="text-align: center;">29^c</h2> <p style="font-size: x-small;">En coton frais, pour protéger vos tout petits des rayons du soleil. Tons au choix. Petit seulement. Vêtements pour Enfants, au Rez-de-Chaussée.</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">22 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">PORTE-FEUILLES</h3> <h4 style="text-align: center;">1/2 Prix!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 3.98 et 4.98</p> <h2 style="text-align: center;">1⁹⁹ et 2⁴⁷</h2> <p style="font-size: x-small;">Une très belle qualité à un prix très bas! Ils sont en cuir de vache souple et solide. Accessoires pour Hommes, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">30 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">ROBES "TIGES"</h3> <h4 style="text-align: center;">1/2 PRIX!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 3.98</p> <h2 style="text-align: center;">1⁹⁹</h2> <p style="font-size: x-small;">En coton et boutonnant sur le côté. Se porte avec ou sans ceinture. Sans manches. Tons variés. P.M.G. Lingerie, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">36 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">ROBES POUR 3 à 6x</h3> <h4 style="text-align: center;">Moins que 1/2 prix!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 1.33</p> <h2 style="text-align: center;">49^c</h2> <p style="font-size: x-small;">De ravissants modèles sans manches en coton léger. Dans des coloris variés. Une aubaine formidable! Vêtements pour Enfants, au Rez-de-Chaussée.</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">50 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">CHAPEAUX DE PLAGE</h3> <h4 style="text-align: center;">Un prix ridicule!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 1.19 à 8.98</p> <h2 style="text-align: center;">99^c</h2> <p style="font-size: x-small;">Des modèles originaux en paille en différentes teintes pour assortir à votre maillot de bain. Chapeaux pour Dames, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">200 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">AMPOULES 60 WATTS</h3> <h4 style="text-align: center;">Quelles économies!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 21^c ch.</p> <h2 style="text-align: center;">6 pour 87^c</h2> <p style="font-size: x-small;">Profitez de ce prix exceptionnel! Ampoules "Harmony House" garanties pour 1000 heures. Accessoires électriques, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">26 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">VESTES OU PALETOTS</h3> <h4 style="text-align: center;">Moins que 1/2 prix!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 12.99</p> <h2 style="text-align: center;">4⁹⁹</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour dames. En toile ou "suedella" dans différentes teintes pastel. Tailles dans le groupe: 10 - 18. Vêtements sport pour Dames, au Rez-de-Chaussée.</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">75 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">MAILLOTS DE BAIN</h3> <h4 style="text-align: center;">1/2 Prix et moins!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 11.98 à 29.95</p> <h2 style="text-align: center;">5⁹⁹ à 12⁹⁹</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour dames. 1 et 2 pièces en Lastex, Lycra, nylon, coton, etc. Coloris au choix. Tailles: 10 à 18. Vêtements Sport pour Dames, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">24 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">COUVERTURE MIXTE</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 44%!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 8.98</p> <h2 style="text-align: center;">4⁹⁹ ch.</h2> <p style="font-size: x-small;">Mélange 50% laine-50% viscose. Bordure de satin. Ton miel, rose, beige, vert ou bleu. 72 x 90", pour lit simple. Toile et Literie, au Deuxième.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">63 paires seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">CHAUSSETTES NYLON</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 25%</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 79^c</p> <h2 style="text-align: center;">59^c pai.</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour dames. En nylon extensible, elles sont confortables. Rouge. Pointures: 8 1/2-9 1/2, 9 1/2-10 1/2, 10 1/2-11 1/2. Bas pour Dames, au Rez-de-Chaussée.</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">100 paires seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">SOULIERS TOILETTE</h3> <p style="text-align: center; font-size: small;">Garantis 6 mois!</p> <h4 style="text-align: center;">Un prix d'aubaine!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Pour garçons Pour hommes</p> <h2 style="text-align: center;">5⁹⁹ et 6⁹⁹</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour hommes: 7 1/2 à 11; garçons: 3 1/2 à 7. Semelle extra garantie 6 mois contre usure normale ou décollage. Noir. Chaussures pour Hommes, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">100 paires seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">CHAUSSURES D'ENFANTS</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 20% à 66%</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 4.98 à 6.98</p> <h2 style="text-align: center;">3⁹⁹</h2> <p style="font-size: x-small;">Modèles habillés. Dessus cuir verni ou mat. Semelle extra résistante. 8 1/2 à 6, noir, brun dans le groupe. Chaussures pour Dames, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">50 ensembles seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">HOUSSE et MOLLETON</h3> <h4 style="text-align: center;">1/2 Prix!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 1.98</p> <h2 style="text-align: center;">99^c</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour toute planche à repasser standard de 54" de long, en bois ou métal. Un ensemble durable. Articles ménagers, au Rez-de-Chaussée.</p>
<p style="text-align: center; font-size: small;">100 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">SHORTS "JAMAIQUE"</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 1/3 et 1/2!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 3.98 et 4.98</p> <h2 style="text-align: center;">2 pour \$5</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour hommes. En coton solide, lavable. Choix de quadrillé brun, bleu, gris. Tailles dans le groupe: 28-36. Vêtements sport pour Hommes, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">25 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">VESTES ADOLESCENTES</h3> <h4 style="text-align: center;">Rabais 66% et 75%</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Rég. 8.98 et 11.98</p> <h2 style="text-align: center;">\$3</h2> <p style="font-size: x-small;">Choix de modèles en suède ou toile à envers mousse. Les teintes sont unies et variées. Ages: 8 à 16. Vêtements pour Fillettes, au Rez-de-Chaussée.</p>	<p style="text-align: center; font-size: small;">30 seulement!</p> <h3 style="text-align: center;">COMPLETS D'ETE</h3> <h4 style="text-align: center;">Economie \$34!</h4> <p style="text-align: center; font-size: small;">Valant \$59</p> <h2 style="text-align: center;">\$25</h2> <p style="font-size: x-small;">Pour hommes. Confection et coupe impeccables. Tissue 45% laine et 55% Térylène. Tons et tailles assortis. 36 à 44. Vêtements pour Hommes au Rez-de-Chaussée.</p>

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

Pour une politique commerciale bâtie à l'échelle mondiale

Francfort, M. — La communauté européenne joue une influence toujours croissante sur l'évolution économique des six pays membres. Et ceci aussi bien dans le domaine de la politique économique nationale que dans celui de l'économie privée.

La Fédération nationale de l'industrie allemande (BDI) considère que son rôle principal, dans ce domaine, consiste à présenter des recommandations constructives en vue de la résolution des multiples et difficiles problèmes posés par cette œuvre d'intégration. Le principe directeur dont s'inspire le BDI vise à renforcer les possibilités concurrentielles de l'industrie allemande afin de répondre aux exigences d'un marché élargi.

L'industrie allemande attache traditionnellement une grande importance à l'organisation de la future politique commerciale de la C.E.E. vis-à-vis des pays tiers. Le BDI insiste en premier lieu sur le danger que représenterait inéluctablement un approfondissement du fossé dou-

nière séparant la C.E.E. de la petite zone de libre-échange (A.E.L.E.), seule une politique commerciale libérale et ouverte sur le monde pouvant s'avérer utile à tous et aboutir aux meilleurs résultats.

Le BDI estime, dans son compte-rendu annuel pour 1983-84, que depuis six ans qu'existe la C.E.E. des progrès considérables ont été accomplis sur la voie de la réalisation effective du marché commun européen. Et ce jugement favorable ne saurait être modifié en rien par le fait que sont intervenus à plusieurs reprises des tensions et des contre-coups critiques qui ont même mis parfois en danger l'existence de la communauté. Ce genre de tensions se produisent également à l'avenir, étant donné qu'il existe encore d'importantes divergences de vues entre partenaires sur certains points de l'intégration européenne. C'est ainsi que l'on n'est pas encore d'accord sur l'extension régionale de la C.E.E. sur sa future orientation dans le domaine de la politique com-

merciale mondiale et, surtout, sur son avenir politique.

SOLIDARITÉ

La C.E.E. joue d'ores et déjà un rôle déterminant dans la vie politique et économique des pays membres. Les décisions des gouvernements des Six, en politique économique, doivent tenir compte dans une mesure croissante des intérêts de la communauté. Cette dépendance mutuelle présuppose un haut degré de solidarité chez tous les partenaires.

Le marché commun exerce également une grande influence sur les décisions des entreprises dans les domaines des investissements, de la production et de la distribution. L'intensification de la concurrence, du fait de la suppression des droits douaniers et des contingences, oblige les entreprises à s'adapter en temps voulu aux nouvelles conditions de la concurrence et à un marché élargi. Cette adaptation est en plein cours, mais les entreprises allemandes sont défavorisées par le fait qu'elles ne peuvent utiliser au même point que celles des autres membres les possibilités de collaboration entre entreprises. Ceci concerne tout spécialement les petites et moyennes entreprises.

Dans l'ensemble, le bilan actuel du processus d'intégration n'est pas défavorable à l'industrie allemande. S'il n'est pas possible de définir exactement l'apport de l'intégration dans le domaine de l'évolution de la conjoncture générale, les impulsions données par la C.E.E. dans le domaine des investissements, de la production et de l'économie ne sauraient être méconues. Dans la mesure où l'on peut formuler des réserves, du point de vue allemand, ces dernières concernent essentiellement la survivance de toute une série de facteurs de distorsion de la concurrence, même quand ces derniers peuvent être compensés par l'accroissement de la demande dans certains pays partenaires. Bien que l'on puisse porter un jugement favorable sur l'intégration, jusqu'à présent, il ne faudrait pourtant pas se dissimuler que cette évolution a eu des conséquences très différentes sur les différents secteurs de l'industrie, voire même

sur les différentes branches d'un même secteur industriel. Ceci justifie la prudence avec laquelle doivent être formulés les jugements d'ensemble.

Voilà pourquoi le BDI a entrepris, en collaboration avec les organisations qui le composent, d'analyser les répercussions actuelles frappant les "déficits économiques", décentralisation puis nouvelle centralisation de l'administration économique, à tour de rôle: l'on a pu observer ces mesures dans tous les pays. L'on recherche de nouvelles formes et nous sommes loin de la foi inébranlable en le principe que le système économique communiste classique, dès qu'il est adopté, doit entraîner spontanément et avec une rigueur scientifique, des avantages durables pour la collectivité et des progrès économiques vivaces.

La raison majeure des difficultés souvent admises réside en fait dans le système de l'économie planifiée par l'Etat, caractérisé par son absence de souplesse face à des perturbations imprévisibles, que ces dernières soient d'origine naturelle comme les mauvaises récoltes (rendues responsables, en Chine, de l'échec de plans trop ambitieux) ou qu'elles proviennent de disparités dans l'évolution générale, certains secteurs se développant plus vite que d'autres. Dans cette mesure, ce sont là les troubles de naissance d'une économie en expansion générale et qui a aujourd'hui atteint un niveau auquel s'avère préjudiciable la concentration des initiatives et des responsabilités entre quelques services centraux et quelques personnes et l'obéissance passive du reste de l'économie.

Cette évolution ne signifie, bien entendu, pas l'abandon simple et vide, voire même facile, des bases doctrinales du socialisme marxiste et de ses principes économiques. L'on peut même penser que ceux qui préconisent ces réformes ne se rendent même pas compte à quel point ils s'éloignent en fait de leurs principes antérieurs et à quel point ce qu'ils découvrent maintenant s'identifie aux principes de l'économie classique. Le fait que ces principes classiques soient désormais reconnus comme progressistes démontre que les crises survenues à l'est ont suscité un renou-

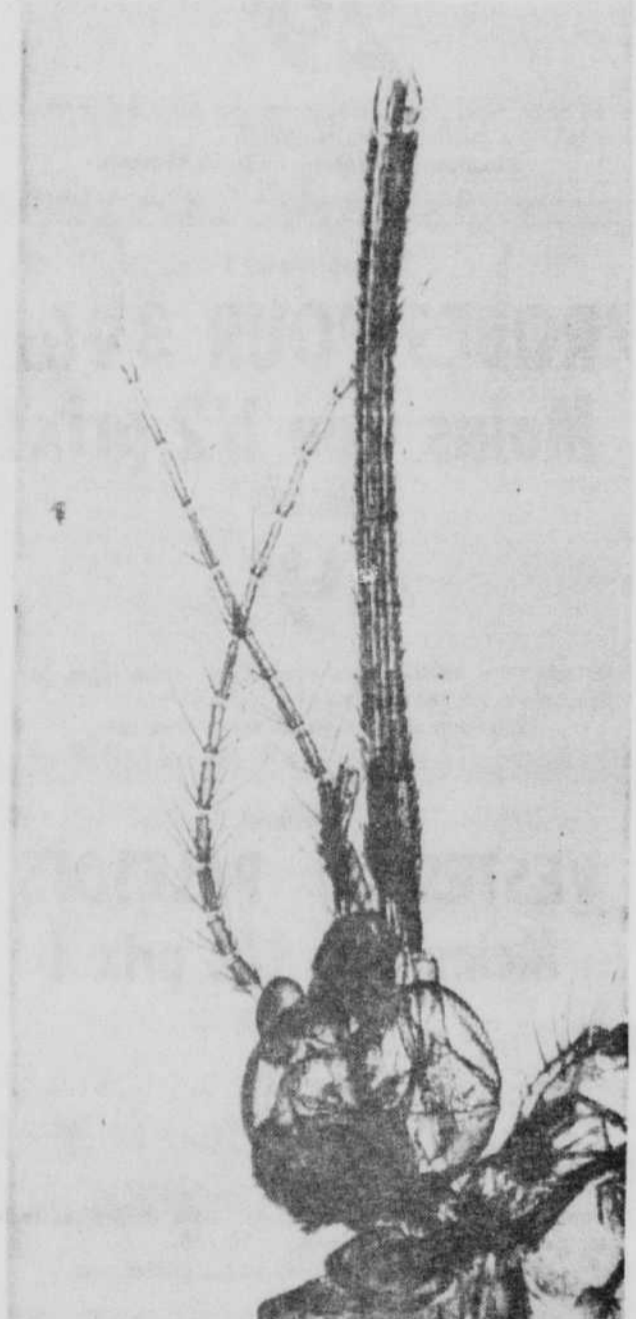
veau de la pensée économique. La critique de l'exécution des plans est devenue critique des plans eux-mêmes, mais l'on n'a pas encore découvert que le consommateur était l'assise de la prospérité économique. L'évolution de l'économie dépend encore essentiellement des investissements mis à disposition par l'Etat et souvent dictés par des considérations politiques. De toutes façons, la crise agricole a montré que l'on tient désormais compte du consommateur, jadis ignoré. L'on ne peut plus envisager un abaissement sévère du niveau de vie progressivement atteint partout. Ici encore, l'on voit apparaître une "moderne" manière de voir qui se traduit par le retour aux vieux principes d'une économie rationnelle.

oriental. Bien que l'on ait récemment créé un "trouble de conversion" l'on n'est pas encore arrivé à mettre sur pied une authentique convertibilité des devises orientales, à l'échelle mondiale. Le capital de la banque a été fourni pour plus des deux tiers par l'U.R.S.S.

Cet exemple démontre à quel point le COMECON est encore loin de l'intégration telle qu'on la conçoit en C.E.E. Les projets de collaboration plus étroite se

heurtent toujours aux intérêts nationaux des pays partenaires dont certains (cf. la Roumanie) ont nettement pris position contre les tâches qui leur avaient été assignées dans le cadre d'une répartition rationnelle des fabrications. La coopération s'est essentiellement traduite, pour l'instant, par des échanges d'expériences ou de modèles entre des entreprises. Dans le domaine de la production d'électricité l'on prévoit un réseau de haute tension commun et une centrale commune en Ukraine. L'on prévoit également le financement commun de quelques entreprises de production.

Si l'on peut observer de multiples tendances à l'indépendance, au sein du bloc oriental, ces tendances ont cependant des difficultés à s'affirmer, dans le cadre du COMECON, sur le plan économique. Elles se traduisent par la défense, contre l'intégration, des derniers restes d'autonomie nationale dans le domaine de la production et de l'approvisionnement, cette intégration se traduisant en fait par une absorption au profit de l'économie soviétique. Quant aux tentatives de "modernisation", elles ne diffèrent pas sensiblement de pays à pays, la tendance générale étant à l'avantage de souplesse sans que soient mis en question les dogmes de l'économie planifiée. C'est là une attitude qui ne favorisera pas particulièrement l'intégration.



MOUSTIQUE AGRANDI — La tête de ce moustique a été grossie 75 fois dans un laboratoire photomicrographique. C'est une femelle. Les moustiques de ce sexe sont reconnus pour leur morsure et le prolongement de leur dard. Les deux prolongements entrecroisés sont les antennes. (Photo PC)

OFFRE SENSATIONNELLE INTER-PROVINCIALES

Chalet d'été de luxe 5 pièces

Reservez le vôtre dès maintenant, et habitez-le la prochaine fin de semaine

Seulement \$125 complant \$10 par semaine **\$2195⁰⁰**

Voici ce que comprendra votre chalet de 5 pièces

3 chambres à coucher — Cuisine — Vivier — Chambre de toilette. Aussi: toiture en bardage d'aspic — Vols de ornement — Boîtes à fleurs décoratives — Construction très résistante — Finition extérieure en pin nouveau — Fenêtres d'aluminium — Moustiquaires.

Vous obtiendrez en plus

- Livraison (100 milles de ronde)
- Fondation
- Erection (sur votre terrain)
- Finition intérieure de luxe

MAISONS INTER-PROVINCIALES

VISITES TOUTS LES JOURS de 9 h. à 9 h. P.M. Les SAMEDIS et DIMANCHES de 9 h. à 7 h. M.

TEL : 872-9888

Chalets visibles au 3830 ROUTE NATIONALE (ROUTE 2) Ville Les Saules, P.Q.

EXAMINEZ NOS DIVERS MODELES ACTUELLEMENT PRESENTES.

NOUS NOUS SPECIALISONS AUSSI DANS LES UNITES DE MOTELS

Le Conseil pour l'entraide économique (COMECON) a été pendant toute l'année le siège d'une vive activité. Les instances inférieures ont tenu un grand nombre de conférences. Il faut noter que l'on n'a institutionnalisé qu'un petit nombre de ces commissions: le Bureau de standardisation, le Bureau d'information agricole, la Centrale de répartition des charges pour le réseau électrique. L'on consacre à Moscou d'importants bâtiments destinés à abriter le centre administratif de la commission du COMECON.

L'événement le plus important est l'entrée en service de la Banque des pays socialistes — ou banque du COMECON à Moscou. Au centre des difficultés presque insurmontables de cette création s'est trouvée la question des clearings multilatéraux au sein du COMECON, qui constituent le but avoué de la banque mais n'ont pas encore été pratiqués, faute d'avoir trouvé une solution définitive au problème du calcul des prix de pays à pays. L'adoption de cours des changes véritables, permettant la conversion des devises, tout au moins au sein du COMECON, est étrangère au système de l'économie planifiée où l'on pense en quantités et non en valeurs, la valeur des marchandises variant de pays à pays. Il n'a pas encore été possible de redresser un tableau, d'ensemble de la multiplicité des cours de change au sein du bloc

oriental. Bien que l'on ait récemment créé un "trouble de conversion" l'on n'est pas encore arrivé à mettre sur pied une authentique convertibilité des devises orientales, à l'échelle mondiale. Le capital de la banque a été fourni pour plus des deux tiers par l'U.R.S.S.

Cet exemple démontre à quel point le COMECON est encore loin de l'intégration telle qu'on la conçoit en C.E.E. Les projets de collaboration plus étroite se

heurtent toujours aux intérêts nationaux des pays partenaires dont certains (cf. la Roumanie) ont nettement pris position contre les tâches qui leur avaient été assignées dans le cadre d'une répartition rationnelle des fabrications. La coopération s'est essentiellement traduite, pour l'instant, par des échanges d'expériences ou de modèles entre des entreprises. Dans le domaine de la production d'électricité l'on prévoit un réseau de haute tension commun et une centrale commune en Ukraine. L'on prévoit également le financement commun de quelques entreprises de production.

Si l'on peut observer de multiples tendances à l'indépendance, au sein du bloc oriental, ces tendances ont cependant des difficultés à s'affirmer, dans le cadre du COMECON, sur le plan économique. Elles se traduisent par la défense, contre l'intégration, des derniers restes d'autonomie nationale dans le domaine de la production et de l'approvisionnement, cette intégration se traduisant en fait par une absorption au profit de l'économie soviétique. Quant aux tentatives de "modernisation", elles ne diffèrent pas sensiblement de pays à pays, la tendance générale étant à l'avantage de souplesse sans que soient mis en question les dogmes de l'économie planifiée. C'est là une attitude qui ne favorisera pas particulièrement l'intégration.

Le pouvoir des hommes sur les femmes

Un regard... un geste tendre... une parole... est-ce là le triple secret du pouvoir que l'homme exerce sur la femme? SELECTION du Reader's Digest d'août vous apporte la réponse d'août à cette question. Lisez pourquoi le lien le plus fort qui puisse unir un couple est souvent fait de petites choses, des choses si simples que certains hommes n'y pensent pas, mais auxquelles les femmes attachent énormément de prix. Achetez votre Selection d'août aujourd'hui!

QU'ARRIVE-T-IL? — Un cliquetis de médailles, tombées sur le terrain de parade, ne fut pas perçu par les spectateurs et la garde d'honneur de l'armée de l'air, à l'attention pour la cérémonie. Cet incident s'est produit durant un spectacle du Jour de l'Aviation à la station RCAF de Winnipeg. (Photo PC)

les provisions pour le chalet

il ne faut pas oublier ma Molson

avertir les Tremblay qu'on part à 8 heures demain matin

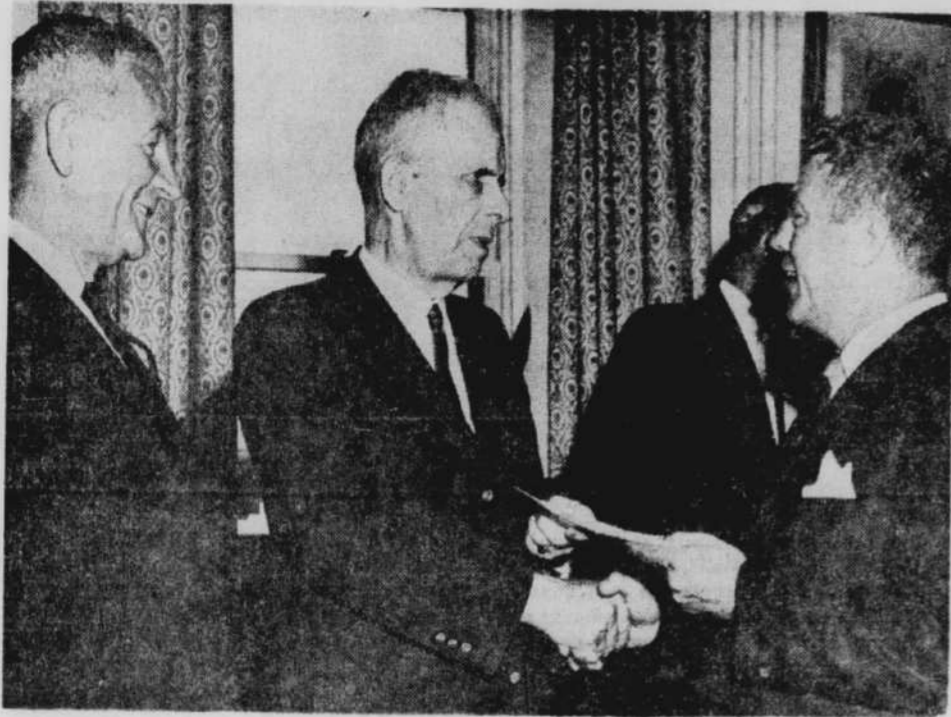
trouve mon chapeau de pêche SUP

ne pas oublier la glace pour la glacière

Pour la fin de semaine faites bonne provision de la fameuse bière

MOLSON

la bonne bière de chez nous



M. Romeo Roy, le maire Hamel et M. Maurice Beaudet

Coût du 11e Carnaval: au moins \$500,000

L'organisation du 11e Carnaval d'Hiver de Québec coûtera un demi-million de dollars et plus, a révélé hier le président du carnaval 1965, M. Maurice Beaudet, à l'occasion de l'ouverture officielle de la campagne de souscription, à l'hôtel de ville de Québec.

Le président de cette campagne, M. Romeo Roy, a dit qu'il prévoyait une contribution financière de \$100,000 des maisons d'affaires de Québec. Selon lui, cet objectif est essentiel si l'on veut fournir aux organisateurs les outils et le matériel nécessaires pour leur permettre de bâtir le plus grand et le plus impressionnant des carnivals d'hiver.

Il a insisté sur le fait que la contribution financière des hommes d'affaires ne devait pas être considérée comme un don de charité, mais bien comme un investissement dans une entreprise qui accroît l'activité économique de la région de Québec durant une période de l'année où les affaires vont au ralenti.

comprenant les contributions des maisons d'affaires ainsi que les subventions de la ville, de la province et des municipalités environnantes a été fixé à \$150,000.

Le président du 11e carnaval, M. Beaudet, a précisé que le carnaval précédent avait coûté \$473,000, et que le budget préliminaire de celui de 1965 dépasserait les \$500,000.

Faits divers

Blessés près de Sainte-Croix

Me Jean Tétrault, notaire de Placerville et M. Henri Bergeron, de Saint-Ferdinand d'Hallifax, dans le comté de Mégantic, ont été blessés, vers 7 h hier soir, lorsque l'auto qu'ils occupaient a dérapé et capoté sur la route 3 près de Sainte-Croix de Lotbinière.

Les deux hommes âgés d'une trentaine d'années ont subi diverses blessures à la tête et au corps. Ils ont été conduits à l'hôpital Laval, à Sainte-Foy, par les ambulanciers de la maison Paul Drolet et Fils de Lotbinière.

Les causes de cet accident ne sont pas encore précisément établies, mais les enquêteurs croient que la voiture a capoté à la suite d'une fausse manœuvre.

Verdict de mort accidentelle

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas du jeune Gaston Gosselin, 10 ans, décédé dans un accident de la circulation, à Saint-Joachim, le 24 mai dernier.

Le jeune Gaston avait le fils de M. et Mme J.-P. Gosselin de Sainte-Thérèse-de-Listoux. Il était en visite chez son oncle, M. J.-C. Gosselin, de Saint-Joachim, et se promenait sur une bicyclette lorsqu'il fut heurté par une automobile conduite par un citoyen de l'endroit.

La mort du jeune Gosselin fut instantanée. Sept témoins ont été entendus, hier soir, à l'enquête du coroner présidée par le Dr Placide Myrand à la morgue Guillemette de Saint-Joachim.

Verdict de mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu par le coroner à la suite d'un cas de recherche tenu à la morgue provinciale en rapport avec la mort du sergent J.-H. O'Neill-Poitras, 34 ans, du service d'ordonnance de l'Armée canadienne.

Le sergent O'Neill-Poitras est décédé hier à l'hôpital des Anciens combattants, à Sainte-Foy, après une longue hospitalisation. Le sergent originaire du comté de Kamouraska avait servi plusieurs années en Égypte. Il demeurait à Valcartier.

Les Saints

L'Église célébrera demain la fête des saints frères Macchabées et leur mère, martyrs. Ce sera le premier samedi du mois, dédié au saint Cœur de Marie.

Evangile de dimanche

(Saint Marc, chapitre 7, versets 31 à 37)

En ce temps-là, Jésus s'en retourna du pays de Tyr et vint par Sidon, vers la mer de Galilée, en plein territoire du Décapole. On lui amena un sourd qui, de plus, parlait difficilement, et on le pria de lui imposer la main. Jésus le prit à l'écart, lui mit ses doigts dans les oreilles, et il lui toucha la langue avec sa salive. Puis, levant les yeux au ciel, il poussa un gémissement en disant: "Ephphatha", c'est-à-dire: "Ouvre-toi". Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia et il se mit à parler distinctement. Mais leur recommandation de ne rien dire à personne, mais plus il insistait, plus ils le publiaient. Au comble de l'admiration, ils répétaient: "Il a bien fait toutes choses! Il a fait entendre les sourds et parler les muets."

Offices de dimanche

Onzième dimanche après la Pentecôte. Vêtu. Deuxième classe. Messe propre, Gloria, une oraison, Credo et Préface de la Trinité. Deuxième vêpres du dimanche sans mémoire.

Les marées

Basse: 5 h. 44 a.m.
Haute: 10 h. 37 a.m.
Basse: 6 h. 06 p.m.
Haute: 11 h. 09 p.m.

La pêche

La pêche sera bonne aujourd'hui, de quatre heures de l'après-midi à neuf heures du soir. Elle ne sera pas bonne de quatre heures du matin à quatre heures de l'après-midi.

Le Soleil

Écart: 4.22 Coucher: 7.21 Lever: 14.59

MECANICIEN DEMANDE
 Pour distributeur de machines. Expérience sur compresseurs à air, type gaz — diesel ou autres pneumatiques, moteurs et vibrateurs à béton, pompes à eau, etc.
 Qualifications: Age 30 à 35 ans, doit savoir lire et parler français et anglais. Se nousse requise. Avantages bénéfiques sociaux.
 Écrire Dépt 1068 Le Soleil

D'importants travaux de pavage prennent fin à Orsainville, d'autres vont bientôt débiter

par Alfred C. Garon

Orsainville, une jeune municipalité de la banlieue québécoise qui connaît actuellement un développement remarquable, vient de parachever des travaux de pavage au coût de plus de \$1,000,000.

Ces travaux, qui ont débuté à l'automne de 1962, ont été exécutés d'une façon accélérée sous la surveillance de l'ingénieur-conseil d'Orsainville, M. Roger Bernier, et donnent, une fois terminés, un cachet de propreté et une allure avenante à la ville. Orsainville possède maintenant des rues pavées à cent pour cent et cela avec le concours entier de toute la population.

"Cette magnifique réalisation, a dit le maire d'Orsainville, M. Léo Vibert, a été rendue possible par la collaboration de tous les propriétaires de notre ville qui

ont compris l'importance et la nécessité de tels travaux."

NOUVEAUX TRAVAUX

"Non seulement cela, a-t-il dit, mais à peine ceux-ci terminés, les propriétaires ont à nouveau sanctionné d'autres travaux de pavage au montant de \$300,000. Ces derniers doivent débiter la semaine prochaine dans le secteur est de la 1ère Avenue, soit le développement domiciliaire de la Coopérative d'Habitation du Québec métropolitain et d'Yves Germain Ltée."

"À cet endroit et ailleurs, dit le maire Vibert, quelques 200 maisons doivent être érigées, et la ville d'Orsainville pour ne pas être en reste et participer à cette expansion, fera le pavage d'au moins une vingtaine de nouvelles rues."

"Ces travaux de pavage seront terminés dès la mi-septembre, à temps pour les parades d'habitations modèles qui doivent avoir lieu dans ces rues de développement domiciliaires."

Pour bien faire comprendre le développement phénoménal que connaît actuellement la ville dont il est le premier magistrat, le maire Vibert explique: "Il y a à peine quatre ans, notre municipalité avait une population de 2,500 âmes. À l'heure actuelle, grâce au mouvement continu d'émigration de la population vers la banlieue et aussi à cause des avantages que notre municipalité offre à ceux qui viennent s'y établir, le nombre de ses habitants est passé à près de 7,000 et ce nombre ira en augmentant."

ARBRES

Faisant partie du haut plateau de Charlebourg, qui a été autrefois dénué de ses arbres pour être livré à l'agriculture, la ville d'Orsainville a pris les mesures nécessaires pour lui remonter un aspect sylvestre en plantant plus de 3,000 arbres.

"Chaque année, a dit le maire Vibert, nous plantons des centaines et des centaines d'arbres. À date nous en avons plus de 3,000 à travers la ville. Aussitôt que le terrain d'un nouveau pro-

jetaire est prêt, notre équipe municipale spécialement affectée au reboisement s'y rend, et y plante des arbres. De cette façon, d'ici peu d'années, notre ville possèdera des milliers et des milliers d'arbres en pleine croissance qui embelliront et en feront l'une des villes des plus agréables à y vivre de toute la région."

"Nous tenons tellement à la valeur que représente l'arbre, a dit M. Vibert, que toute personne prise à détruire un arbre dans les limites de notre municipalité, doit payer une amende de \$50."

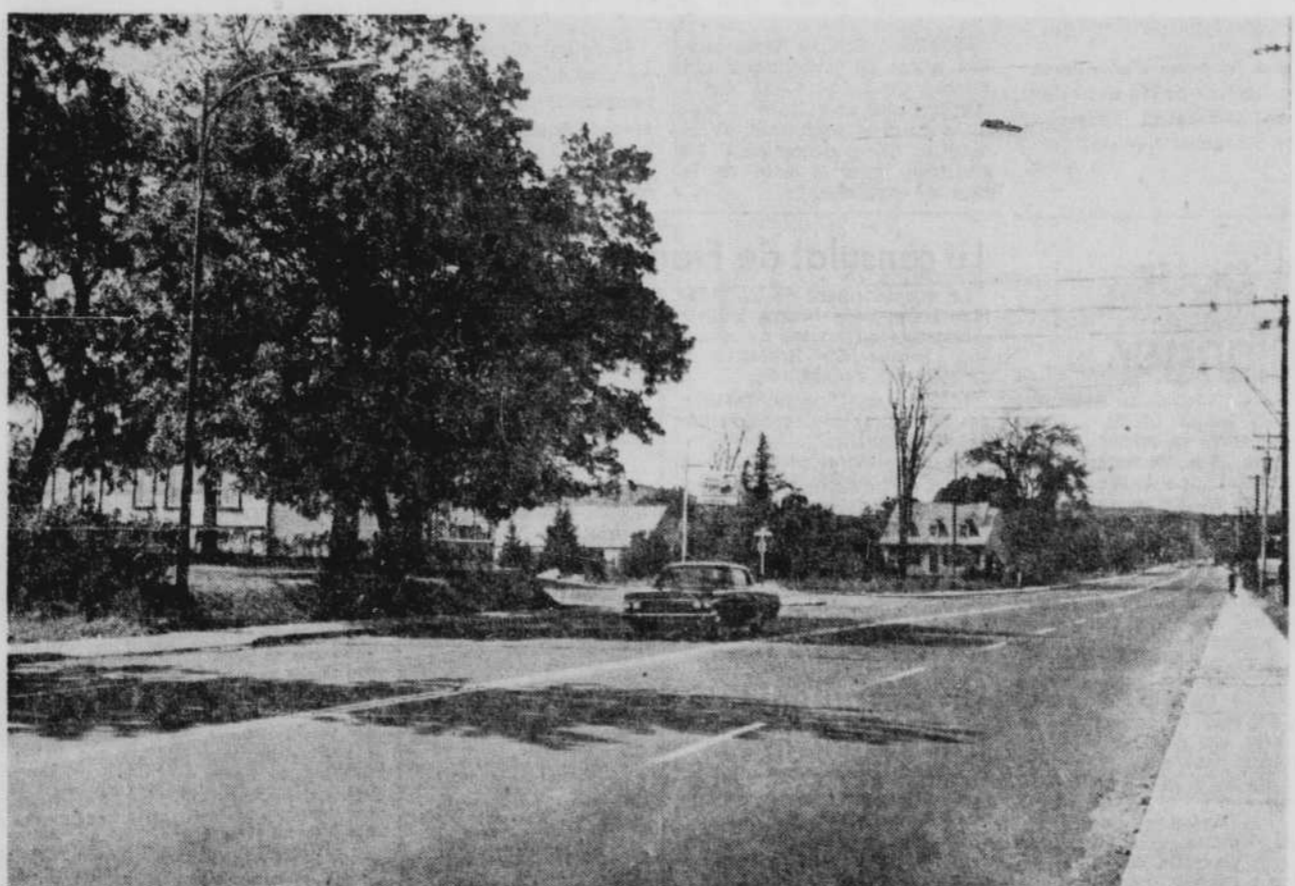
Fillette blessée rue Sous-le-Cap

Une fillette de 3 ans, Lise, enfant de M. et Mme Gérard Cyr, 143 rue Saint-Paul, a été heurtée par une automobile vers 11 h 15, a.m. hier, dans la rue Sous-le-Cap. Les ambulanciers de la maison Lepine l'ont conduite à l'Hôtel Dieu souffrant de blessures sans gravité.



FUTUR BOULEVARD — Mois après mois, de nouveaux quartiers domiciliaires viennent se greffer autour du centre d'Orsainville. Ci-dessus, au loin, une grue mécanique dans un terrain

en friche qui sera demain un boulevard, creuse les fossés pour la pose des tuyaux d'aqueduc et d'égout.



ORSAINVILLE — Une ville de la banlieue de Québec qui connaît actuellement un développement extraordinaire, joint le charme champêtre aux commodités urbaines.

60 nouveaux lieutenants de la milice, passés en revue

C'est aujourd'hui que se tenait au camp Valcartier, le parade de graduation des soixante candidats qui ont suivi le cours de qualification au grade de lieutenant de la milice. La

cérémonie a eu lieu à 10 heures du matin sur le terrain de parade face au manège numéro 103.

Le lieutenant-colonel Jacques Chouinard, CD, officier commandant du deuxième bataillon du Royal 22e Régiment, a passé en revue les nouveaux lieutenants de la milice.

La parade était commandée par le candidat Michel Henriochon, nouvellement promu au grade de lieutenant. Le lieutenant Henriochon appartient au 4e bataillon du Royal 22e Régiment constitué par le Régiment de Châteauguay et ayant ses quartiers à Montréal.

Le cours s'est déroulé en deux phases de quinze jours chacune, l'une portant sur des sujets militaires de nature théorique, l'autre portant sur des sujets à caractère pratique. Les candidats viennent de toutes les unités de milice de la province et ceux qui se sont qualifiés retourneront dans leur unité en septembre pour mettre à profit les connaissances acquises pendant l'été.

Le major Yves Bernier de Québec avait la responsabilité de l'école pendant toute la durée des cours.

Bris d'une vitrine, rue du Pont

Des cambrioleurs ont enfoncé une des vitrines de la quincaillerie Villeneuve, sise sur la rue du Pont à l'angle de la rue Saint-François, au cours de la nuit de mercredi. Le vol serait le mobile de cette effraction. Les voleurs auraient toutefois été dérangés. Le bris de la vitre représente des dommages de \$300 environ.

M. W. Desbiens se classe premier

Montréal (PC) — MM. Willie Desbiens, de Québec, et Charles Ogilvie, de Smith's Falls, en Ontario, se sont classés premiers de leurs groupes respectifs aux examens du Collège canadien des travailleurs dont les cours se sont terminés jeudi soir par la remise des certificats à 112 étudiants.

Le Collège, qui a été fondé l'an dernier, a dispensé un enseignement syndical spécialisé à 19 boursiers du Plan Colombo, 65 Canadiens de langue anglaise et 28 syndiqués canadiens-français. Les cours ont été donnés en collaboration avec l'université de Montréal et l'université McGill.

M. Desbiens est membre de la section 137 de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes à papier (CTC) tandis que M. Ogilvie est membre de la section 861 de l'Union internationale des électriciens. Ils se méritent chacun une bourse de voyage de six semaines, qui leur permettra d'étudier les relations industrielles en Angleterre et en France et de prendre contact avec les mouvements syndicaux de ces pays.

Plus de 35 pour cent des étudiants ont obtenu leur certificat avec grande ou très grande distinction. Comme l'an dernier, aucun étudiant n'a échoué.

Les mets délicieux de l'Orient sur votre table

WOOD'S HOUSE Restaurant
 761 boul. Charest Est
 Ouvert jusqu'à 3h. a.m.

METS CHINOIS ET CANADIENS
 Service de livraison gratuite à domicile.
 524-7187
 522-0039

MECANICIEN DEMANDE
 Ayant expérience générale dans les moteurs Diesel et gazoline. Devra fournir références. Ouvrage à l'année à notre garage de Québec. S'adresser à:

KOMO CONSTRUCTION INC.
 1500 St-Vallier Ouest, Québec — Tel.: 527-2511

COMPTABLE DEMANDE
 Qualifications: C.A. ou C.G.A., expérience dans la comptabilité municipale; âge maximum 35 ans. Faire parvenir demande d'emploi au sous-signe le ou avant le 4 août 1964. S'adresser à Roger Gauvin, sec. trés.

VILLE DE QUEBEC-OUEST
 85 Avenue Plante, Québec 8

Coiffeurs, coiffeuses, pour accessoires de toutes sortes...

ANNONCES CLASSEES

Le guide 529-9231

CONSULTEZ "LE GUIDE" DANS NOS PAGES D'ANNONCES CLASSEES

Le comté de Rimouski a une valeur en capital agricole de \$31,629,200

RIMOUSKI — Le comté de Rimouski vient en tête de liste de toutes les circonscriptions des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, quant à la valeur totale du capital agricole, avec un montant de \$31,629,200 d'après le dernier recensement.

D'après ces chiffres qui viennent d'être rendus publics par le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province, si cette valeur totale, atteinte par le comté de Rimouski grâce à des investissements plus considérables en terres et bâtiments et machinerie et outillage, est

supérieure à celles des autres comtés, le sort des cultivateurs n'est pas meilleur qu'ailleurs, étant donné que ce comté compte aussi le plus grand nombre de fermes.

On a dénombré 2244 fermes dans ce comté qui se partagent \$18,475,800 en terres et bâtiments, \$7,242,400 en machines et outillage et \$5,911,000 en bétail et volailles pour un grand total de \$31,629,200 de valeur totale.

Il semble par contre que le comté de Rivière-du-Loup soit de loin le plus prospère du point de vue agricole, puisque la valeur du capital n'y est que très

peu inférieure à Rimouski et qu'on y compte 365 fermes de moins. Les 1,879 fermes de ce comté valent en tout \$31,244,200, montant partagé entre les terres et bâtiments, \$18,398,900, les machines et outillage, \$6,415,500, bétail et volailles, \$6,429,800, ce dernier chiffre étant le plus considérable dans ce domaine de tous les comtés mentionnés ici.

Les comtés de Matapédia et Bonaventure ont respectivement 1,807 et 1,908 fermes valant \$19,357,300 et \$20,009,500. Les cultivateurs de Bonaventure possèdent pour \$12,794,500 de terres et bâtiments, \$4,319,300 de ma-

chinerie et outillage de fermes et \$2,895,700 d'animaux. Ceux de Matapédia ont des terres et édifices valant \$10,752,700, de l'outillage et des volailles dont la valeur s'établit à \$3,540,100.

Le Témiscouata vient ensuite dans la liste de la valeur totale du capital agricole avec \$15,318,900 répartis dans 1,543 fermes. Les cultivateurs de ce coin possèdent des terres valant \$8,887,000, de l'outillage ayant une valeur de \$3,698,700 et on a établi le coût des animaux de ces fermes à \$2,733,200.

Les 1,118 fermes du comté de Matane valent \$13,559,000. Ce montant comprend \$7,733,600 pour les terres et les constructions qui s'y trouvent, \$3,383,300 pour l'outillage et \$2,442,200 pour le bétail.

Dans les deux comtés de Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, il y a 1,284 fermes valant en tout \$12,315,100. Pas moins de \$9,123,900 de ce total est investi dans la ferme comme telle, \$2,088,700 dans l'outillage et seulement \$1,102,500 pour les animaux.

L'U. C. C. et la Domtar s'entendent

Dolbeau — L'U. C. C. du Saguenay et la Cie Domtar Newsprint en sont venus à une entente concernant le renouvellement d'un contrat de travail touchant 1,000 travailleurs forestiers de la division forestière de Dolbeau, au Lac St-Jean. L'entente, qui prévoit entre autres une augmentation de salaire de 18 pour cent échelonnée sur deux ans, est signée hier.

Parmi les autres avantages, mentionnons les compensations prévues pour le temps de la marche pour se rendre au travail, pour les bris de machines, les primes pour les équipes de nuit, une clause d'ancienneté, et le reste.

Dès la signature du contrat de travail, les employés toucheront une augmentation de salaire de 8 pour cent, rétroactive au 1er avril 1964. L'an prochain les salaires seront haussés de 2 pour cent cependant que la semaine de travail sera diminuée de 54 à 50 heures.

Le taux horaire du journalier passe de \$1,25 à \$1,35 l'heure. L'an prochain, une augmentation de \$0,15 l'heure s'ajoutera. Les taux horaires des chauffeurs de camion, de tracteurs de même que des draveurs ont également été ajustés.

Dans le cas des employés à forfait, l'augmentation est de l'ordre de 12 pour cent. Le crédit de vacances passe à 3 pour cent, une augmentation de 1 pour cent, après 50 jours de travail. Il sera de 4 pour cent après quatre saisons consécutives de 101 jours.

La fête du travail devient un jour chômé et payé. En plus, les employés à la journée auront une journée de congé payé par mois. Dans le cas des cuisiniers, il est question de deux journées par mois.

Réélu maire de Ville-Lac-St-Joseph

M. Guy des Rivières, C.R., a été réélu par acclamation maire de la municipalité de Ville-Lac-Saint-Joseph pour un second mandat de trois ans.

La présentation des candidatures à la mairie et à l'échevinage dans cette municipalité du comté de Portneuf a eu lieu le 23 juillet dernier.

L'échevin Vincent Masson a également été réélu par acclamation. Quatre nouvelles figures feront aussi partie du conseil: il s'agit de MM. Raoul Rondeau, Pierre Grenier, Marcel Brochu et Gérard Côté.

La police fouille les bois pour retrouver des voleurs

ST-GABRIEL-DE-BRANDON (PC) — La Sûreté provinciale fouillait hier une région boisée près de cette municipalité située à 78 milles au nord-est de Montréal, à la recherche d'individus qui ont volé un camion-remorque contenant des boissons et des marchandises évaluées à \$55,000.

Le camion, propriété d'une compagnie de livraison, a été volé sur le terrain de la société. Le propriétaire, M. Georges Dupuis, a déclaré à la police qu'il avait constaté le vol à 6 heures hier matin.

Retrait des soldats russes de Cuba

WASHINGTON (AFP) — Les Soviétiques ont retiré 2,000 à 3,000 de leurs soldats et experts en fusées de Cuba depuis la fin du mois de mars, estime-t-on à Washington.

Ce personnel militaire soviétique a été retiré pense-t-on des 24 sites de fusées anti-aériennes disséminées dans l'île. Les 2,000 à 3,000 Soviétiques qui se trouvent encore à Cuba occupent le centre de contrôle anti-aérien situé à La Havane.

La reine visitera également Ottawa

OTTAWA — La reine Elisabeth visitera la capitale nationale lors de sa visite au Canada en octobre prochain.

La nouvelle a été annoncée hier par le premier ministre Pearson.

L'itinéraire précédemment établi stipulait que la reine visiterait que Charlottetown, où elle inaugurerait le monument élevé à la mémoire des Pères de la Confédération, et qu'ensuite elle se rendrait à Québec.

La reine et le prince Philip se rendront donc à Charlottetown les 6 et 7 octobre et par la suite à Québec, à bord du yacht royal "Britannia", les 10 et 11 octobre.

Le couple royal arrivera à Ottawa dans la soirée du 11 octobre et la reine retournera à Londres le 13 octobre, alors que le prince, à bord du "Britannia" ira effectuer d'autres visites.

À Québec, la reine inaugurerait les cérémonies marquant le centenaire de la conférence qui devait mener à la Confédération. À l'annonce de cette nouvelle, le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a déclaré que cette



RESULTAT D'UNE COLLISION — Une camionnette de livraison de la pharmacie Brunet a versé sur le côté, hier après-midi, à la suite d'une collision, survenue à l'angle des rues Bayard et Père Grenier, à Saint-Sauveur. Le livreur de la pharmacie, M. Gaston Bélanger, s'en est tiré avec des blessures à une jambe. Il a dû évacuer le véhicule par la porte droite du camion renversé. L'autre véhicule était conduit par une femme. Un bébé dormait dans une bassinet suspendue à l'arrière du véhicule. Ces deux derniers n'ont subi aucune blessure.

Jour de fête à Loretteville

La Commission municipale de Loretteville qui donne cette année une nouvelle orientation à l'organisation des loisirs de cette municipalité, semble se surpasser dans l'éclat qu'elle confère aux festivités organisées pour les jeunes.

Elle a convié, hier soir, les enfants des terrains de jeux à participer à une joyeuse parade dans les rues de la municipalité, avant de les réunir autour d'un immense feu de joie dans la cour de l'école secondaire Saint-Joseph de la même localité.

JOYEUSE PARADE

Un convoi, formé de 125 automobiles décorées de rubans multicolores et portant les dra-

peaux de la France, des États-Unis, ainsi que le (futur?) tricolore canadien, s'est ébranlé vers 8h30 pour traverser Loretteville et une partie de la municipalité de Château d'Eau.

Chaque automobile transportait son quota de jeunes qui se montraient exubérants. Les enfants portaient des hauts de forme en papier crépé aux couleurs de la France, des États-Unis et du Canada. Les trois terrains de jeux représentaient, cette année, le thème particulier, puisque le pays particulier des activités estival était "Pays et Nations".

Le long convoi des automobiles, suivi au passage par les citoyens de Loretteville, a ensuite traversé vers la cour de l'école secondaire Saint-Joseph où s'est

tenu le feu de joie, qui réunissait quelque 700 des 1,000 participants des activités des terrains de jeux. Les parents assistaient en grand nombre aux festivités.

Le bûcher qu'on avait monté pour l'occasion a été allumé par le maire John Paré, de Loretteville, en présence des échevins Jean-Roger Durand et Romeo Vézina, du représentant de Mgr J.-C. Dumas, M. l'abbé Paul-Eugène Roy, ainsi que de l'abbé Napoléon Roy, vicaires de Loretteville.

On hissa les trois drapeaux distinctifs des pays représentés par les terrains de jeux, pendant que l'on entonnait les hymnes nationaux de ces pays. Puis les jeunes nous ont communiqué leur joie de vivre en interprétant moult chants, danses et mimes autour du bûcher.

La Commission municipale des Loisirs de Loretteville, sous la direction générale de M. Yves Boucher, qui est aidé dans ses fonctions par M. Gérard Lanier, connaît cet été des succès éclatants.

M. Boucher a pris charge de la Commission au cours de la présente année, après que la ville ait décidé de faire sa part en prenant la direction des loisirs dans les trois terrains de jeux de Loretteville.

M. Boucher nous a dit que la ville avait accordé un budget de \$25,000 pour qu'on procède immédiatement à des améliorations sur les trois terrains de jeux. "C'est la première année que la ville s'occupe des loisirs, et le crois qu'elle n'a pas manqué son coup", de déclarer M. Boucher.

Comparativement aux huit terrains de l'an dernier, M. Boucher peut compter cette année sur l'assistance de 22 moniteurs, tous diplômés de la Fédération des œuvres de Loisirs. Les jeunes de Loretteville participent très activement aux activités des terrains de jeux, nous a dit M. Boucher, alors qu'il semblait s'en désintéresser au cours des années précédentes.

Plusieurs citoyens de Loretteville nous ont assuré de la confiance qu'ils avaient en M. Boucher, qui selon eux, se donne corps et âme pour faire de Loretteville une municipalité où les loisirs sont des mieux organisés pour les jeunes.

Les propriétaires de Chicoutimi éliront demain un nouveau conseil municipal

Chicoutimi — Les propriétaires de Chicoutimi se rendront aux bureaux de vote demain, hier soir, pour élire un nouveau conseil municipal. Parmi les 19 candidats en lice, les propriétaires des trois quartiers, environ 4,000, retiendront les noms d'un et de sept conseillers.

Deux conseillers sont déjà assurés de siéger à la table du conseil au cours des trois prochaines années: MM. Georges-Henri Perron et Ernest Dauphinais ont en effet été élus par acclamation.

La campagne électorale municipale a été très mouvementée à la mairie. La ville de Chicoutimi a connu entre autres la formation d'un premier parti politique municipal: le Mouvement pour l'avancement de Chicoutimi. Le candidat officiel de ce parti, le Dr Gérard Tremblay, sera opposé au maire sortant de charge, M. Rosaire Gauthier, qui n'a jamais connu la défaite. Un troisième candidat à la mairie est l'échevin sortant de charge, Roland Roy.

Les sept autres postes à l'échevinage sont contestés par 16 candidats.

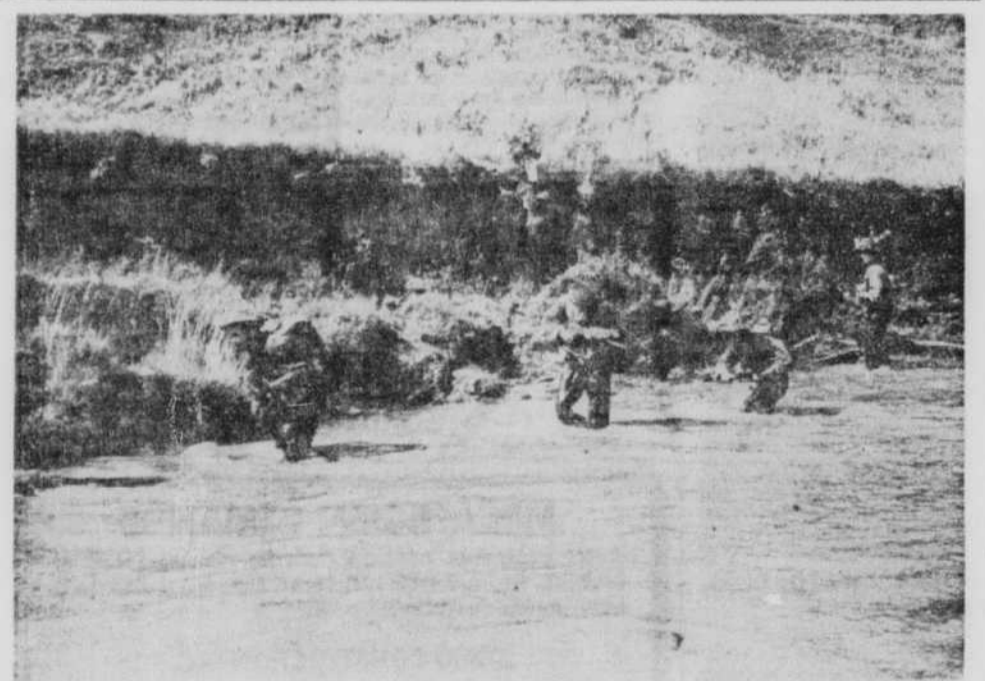
Vieillard trouvé avec une balle dans la tête

M. Sylvio Gagnon, 76 ans, de Tourville, dans le comté de l'Islet, a été trouvé la tête transpercée d'une balle de carabine, vers 5 h hier après-midi, dans les bois environnant cette localité située à environ 70 milles de Québec.

Le septuagénaire a été trouvé baignant dans son sang par ses deux fils qui s'inquiétaient de l'absence prolongée de leur père. Il semble que le vieillard se soit accidentellement déchargé l'arme dans la tête après avoir trebuché.

Selon les détails de l'enquête, le vieillard était rendu dans les bois de cette localité vers 2 h de l'après-midi, apportant sa carabine 30-35. L'accident se serait produit peu de temps après.

Le corps de la victime a été conduit à la morgue Clodius Lavole, de Saint-Pamphile de l'Islet, où le coroner, le Dr J.-N. Chassé, de Saint-Jean-Port-Joli a tenu un cas de recherche.



LES MILICIENS S'EXERCENT — Une quarantaine de jeunes miliciens étudiants, qui font un stage de formation militaire au Manège de Lévis, s'exercent hier aux manœuvres en campagne, dans les environs de Sorosis. On voit ci-dessus un groupe de miliciens qui passent une petite rivière. Une trentaine d'assaillants devaient prendre une hauteur boisée défendue par une douzaine de défenseurs. L'exercice était supervisé par le lieutenant J.-Michel Dorval.

Verdict de mort accidentelle pour H.-E. Coelho et Mme J. Boulanger

Deux enquêtes du coroner ont été tenues sous la présidence du Dr Claude Drouin, hier après-midi, à la morgue provinciale. À l'issue de chacune d'elles un verdict de mort accidentelle a été rendu. Il s'agit de la tragédie dont Hector-Edmond Coelho, originaire de l'Inde, 34 ans, du 4655 boulevard Décaré, Montréal, a été victime sur le boulevard Charest, dans la dernière soirée du Carnaval d'Étève de Québec, le 9 février, sur le boulevard Charest, à Ste-Foy. Dans l'autre cas, la cour du coroner a été saisie du drame survenu, vendredi soir dernier, sur l'avenue des Oblats, à l'angle de la rue Aqueduc, où Mme Joseph Boulanger, 65 ans, 1609 rue Pépin, Ville Duberger, a été mortellement atteinte.

Les témoignages rendus ont démontré que cette tragédie qui avait également fait onze blessés s'est produite vers 9 h 30, p.m., alors que M. Coelho rentrait vers Montréal avec trois compagnons. Sur le boulevard Charest-Ouest, à l'angle du boulevard Henri IV, sa voiture fut heurtée à l'arrière par celle de M. Jacques Lafrance. Sous la violence du choc, l'auto des Montréalais fut projetée et vint s'arrêter sur l'automobile de M. Gonzague Galanau, qui faisait route vers Québec. M. Coelho fut tué instantanément. Les blessés ont fait un séjour plus ou moins prolongé aux hôpitaux. Le détective R. Gionet a fait l'enquête judiciaire sur cette tragédie.

LE DRAME DE LA RUE AQUEDUC

Mme Joseph Boulanger, 65 ans, de Ville Duberger, a suc-

combé à l'hôpital du Saint-Sacrement, samedi matin, quelques heures après la collision survenue vers 10 h 20, vendredi soir dernier, à l'angle de l'avenue des Oblats et de la rue Aqueduc, à Québec. La voiture qu'elle occupait avec son gendre, M. Laurent Lefebvre, 45 Châteauguay, vint alors en collision avec celle de M. Bernard Savole, de Saint-Sylvestre. Les deux voitures se sont tamponnées alors que le véhicule de M. Savole laissait la rue Aqueduc et s'engageait vers l'est dans l'avenue des Oblats. Le petit véhicule, conduit par M. Lefebvre, qui était en direction sud-nord, vint alors se heurter violemment à la voiture de M. Savole.

Les témoins entendus, à la suite de l'enquête judiciaire menée par l'agent André Rochette avec le sergent détective J. Jobin, ont été M. J.-Pierre Stouff, de Loretteville, ainsi que le conducteur de chacune des deux voitures accidentées.

Le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle pour G. Marcoux

Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury de l'enquête du coroner présidée par le Dr J.-E. Raymond, de Québec, à la suite du décès de Gaston Marcoux, 23 ans, survenu le 11 juillet dernier, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Marcoux est décédé dans cet institution des blessures subies la veille lorsque l'auto qu'il conduisait avait capoté sur le boulevard Pie XI, dans la municipalité de Saint-Gérard Magella.

Les témoins appelés, hier soir, à rélater les circonstances en-

tourant cette tragédie, ont établi que l'auto conduite par la victime avait traversé la chaussée humide avant de s'immobiliser sur le toit, dans un fossé, sur le côté gauche de la route.

Sous la violence du choc, Gaston Marcoux avait été projeté à l'extérieur et coincé sous son véhicule. L'autopsie a permis d'établir que Marcoux avait subi plusieurs blessures dont une fracture du crâne.

Cinq témoins ont été entendus dans cette cause, dont l'agent Marc Saulnier, de la Sûreté provinciale, qui a conduit l'enquête judiciaire.

Vol de plus de \$100,000 à Ahuntsic

Montréal (PC) — Trois bandits armés de mitraillettes ont commis un hold-up qui leur a rapporté plus de \$100,000 ce matin dans une succursale de la banque Toronto-Dominion à Ahuntsic, dans le nord de la ville de Montréal.

Plusieurs coups de feu ont été tirés durant le vol; mais apparemment personne n'a été touché. Aussitôt après le hold-up, la police a bloqué toutes les artères menant à Ahuntsic.

Le consulat de France déménagera...

Le gouvernement de la République française pourra utiliser l'immeuble qu'il vient d'acquérir sur l'avenue des Braves et y ajouter une chancellerie.

L'édifice est situé sur l'avenue des Braves, dans la paroisse des Saints-Martyrs.

La Législature provinciale a adopté en troisième lecture, hier, un projet de loi qui permet à la ville de Québec et à la Commission des Champs de Bataille d'autoriser le gouvernement français à procéder.

Il s'agit du bill 69, projet de loi permettant de déroger à l'article 541 de la charte de la ville de Québec.

Un déraillement fait 21 victimes

RANDFONTEIN, Afrique du Sud (AFP). — Vingt et un morts dont deux enfants en bas âge, ainsi que de nombreux blessés dont certains sont grièvement atteints, tel est le bilan d'un accident de chemin de fer qui a eu lieu, mercredi soir, près de Randfontein, petit bourg situé à une vingtaine de milles à l'ouest de Johannesburg.

Les deux conceptions de la sincérité dans le domaine de la littérature

La littérature nous offre deux conceptions de la sincérité: la sincérité de celui qui s'exprime (par exemple Gide) et la sincérité de celui qui imagine (par exemple Balzac). Selon Henri Peyre, celui qui invente des personnages atteint à une sincérité seconde, plus grande que la simple fait de se décrire soi-même.

Telle est la conclusion qui se dégage de la troisième conférence donnée par le célèbre critique français, tenue mercredi soir.

LE CONCEPT DE SINCÉRITÉ

Si le XVIIIe siècle s'est penché sur les notions d'originalité et d'enthousiasme, le XIXe sur celles de symbole et de mythe, les critiques littéraires du XXe siècle sont pour leur part hautes, depuis l'apparition des Proust, Gide et Camus, par les notions de sincérité et d'authenticité.

Absente de l'Antiquité, cette notion a peut-être été introduite pour la première fois en littérature par saint Augustin, au Ve siècle, dans ses Confessions. Au XVIIe siècle, Pétrarque en aurait pris un peu plus conscience dans son ouvrage De la vie solitaire. Mais il faut attendre la Renaissance et l'avènement de l'homme moderne pour que le problème se pose dans toute son ampleur.

Aussi bien en Angleterre qu'en France, le XVIIIe siècle ne manqua pas de poètes ou de dramaturges pour qui le besoin d'être sincère se soit imposé. Mais c'est avec Montaigne et ses Essais que pour la première fois un homme a témoigné de la volonté "d'aller plus loin dans la sincérité que l'on n'était jamais allé".

Sa sincérité consistait à vouloir peindre non pas toujours en bien mais aussi en mal, non seulement dans ses grands moments mais aussi dans ses bassesses et ses folies. Il veut enfin se dépeindre non pas dans la généralité mais aussi dans sa particularité (dans ses anecdotes). Montaigne pourtant a été surpris à plusieurs reprises en France, dans le Misanthrope et le Tartuffe, qu'on découvre le traître même de la sincérité. À leur côté, les Puritains anglais témoignent à la même époque d'une sincérité toute superficielle.

Au XVIIIe siècle, dans son Paradoxe sur le comédien, Diderot a énoncé son célèbre aphorisme: "Moins le comédien est sincère, plus il est comédien." C'est l'introduction de cette sincérité seconde par laquelle l'écrivain en littérature se met à la place de son sujet et parvient ainsi à donner à l'art plus de vie que la vie elle-même n'en possède.

Rousseau de son côté a posé le problème encore plus profondément. Il a voulu aller le plus loin possible dans la connaissance de l'homme. Il a voulu atteindre le subconscient et l'inconscient à travers la sensation. Après lui, la voie est déjà toute tracée qui va des Romantiques aux Surrealistes.

Éblouant en Allemagne, en Angleterre et en France, le Romantisme s'est proposé une triple démarche: d'abord, mettre

le sens de toute chose dans le mot créateur qui se projette au dehors; ensuite, mettre le centre de l'homme non plus dans la raison mais dans la passion et le sentiment; abolir enfin toutes les anciennes barrières et mettre la sincérité dans l'expression.

À partir de cette époque, la sincérité devient le seul critère. Des formes littéraires nouvelles apparaissent afin de rendre compte de cette nouvelle tendance. Depuis le roman personnel (ancêtre des romans de Proust), en passant par les mémoires, l'autobiographie et jusqu'au journal intime, la littérature s'efforce à décrire les sentiments intérieurs. Il en résulte un appauvrissement de la littérature d'imagination.

POURTE ET RÔLE DE LA SINCÉRITÉ

Le premier problème que soulève la notion de sincérité est celui du langage. Écrire devient une œuvre d'embellissement. Il s'agit de produire un certain effet afin de transmettre au lecteur ce que l'on a senti. Pour parvenir à ses fins, l'écrivain sera obligé de décolorer le réel, de le grossir et en quelque sorte de le fausser.

Ce problème a hanté Simone Weil. Il faudrait dissimuler ce que l'écrivain correspond exactement à ce que je pense." Pourtant cette démarche ne peut aboutir qu'à la sécheresse et à un manque d'art. Pour Maurice Blanchot, il a fallu six romans pour arriver à la conclusion que la seule issue pour l'écrivain, c'est le silence! Le dilemme de l'écrivain, c'est donc qu'il ne peut être sincère.

Gide a soulevé un autre écueil dans le problème de la sincérité. Pour lui, être sincère consiste à retourner à l'homme primitif, en oubliant ce qu'il a acquis.

Pour d'autres, la sincérité morale consiste qu'on banalise toute morale et toute censure. "Le plus vrai en nous est le plus bas." Enfin, d'autres écrivains se sont fait les défenseurs d'une littérature dégarée de toute logique. C'est à quoi aboutit le nouveau roman.

CONCLUSION

Pour Henri Peyre, c'est un grand service que la littérature se fasse de ce qu'elle-même. Ce procès est très sain. D'autre part, un tel culte de la sincérité est une sorte de fixation narcissique qui démolit la littérature. Celle-ci consiste à faire à travers le faux plus vrai que ce qui est vrai. Elle n'est pas seulement sincère; elle est aussi imagination, style et multiplication de la vie. C'est pourquoi l'écrivain qui, à la manière de Balzac, invente des personnages, parvient à se décrire lui-même avec autant de force que celui qui écrit son journal intime.

Enfant renversé à Limoilou

Un garçon de 5 ans, Alain, fils de Jean-Paul Pelletier, 468, St-Jovite, a été heurté par un camion de l'Armée, vers 10 h 45, au cours de la matinée, en face de la demeure de ses parents. Le bambin a été blessé à une jambe. Les ambulanciers de la maison J.-Bouchard & Fils l'ont conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

A LA TELEVISION

CFM-TV Canal 4 — VENDREDI	CFM-TV Canal 4 — SAMEDI	CFM-TV Canal 4 — DIMANCHE	CKMI-TV Canal 5 — VENDREDI	CKMI-TV Canal 5 — SAMEDI
1:30 Mire et musique	11:30 Mire et musique	2:30 Mire et musique	3:30 Mire et musique	2:00 Mire et musique
1:40 Nouvelles	12:00 De tout, de tout	3:00 L'homme et le fleuve	4:00 Mire de Paris	2:30 World of sports
2:00 Palmistes et hit parade	1:30 Palmistes et hit Parade	3:30 Sports d'été	4:31 Vacation time	"Davis Cup"
3:00 De tout de tout	3:30 Baseball	"Omnium canadien de golf"	5:30 Bonnet time	3:30 World of sport
3:30 Long métrage	4:00 Echo du sport	5:30 Summer edition	6:00 News	"Can, Open Golf"
5:00 Festival de	5:00 20 ans Express	7:00 Fun Strip	6:30 Bugs Bunny	5:00 Great movies
5:30 Desains animés	5:30 La guerre des algues	8:01 A place for everything	6:30 Keynotes	5:30 Keynotes
5:30 Capitaine Tomoko	6:00 Horaire commenté	8:30 Destination-danger	6:45 News	6:45 News
6:00 Horaire commenté	6:00 Nouvelles	9:30 Robin des Bois	7:00 Hancock	7:00 Hancock
6:30 Nouvelles sportives	6:15 Revue sportive	10:00 Hourglass	7:30 Espionage	8:30 Tim Beverly Hillier
6:30 Les Boucaniers	6:30 Le 3ième homme	11:00 CBC-TV news	8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
7:00 Panorama	7:00 Quête inter-été	11:15 Viewpoint	8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
7:30 Point de vue	8:00 Comment, pourquoi	11:20 Penthouse 5	8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
8:00 Penalties sur scène	8:30 Rites de faveur	"Time out for rhythm"	8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
8:30 Cinéma International	"Le tendre pige" avec Françoise et Debbie Reynolds	12:30 FIN DES ÉMISSIONS	8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
8:30 Cinéma International	10:00 Detective International		8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
9:00 Cinéma International	10:30 Téléjournal		8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
9:30 Cinéma International	10:45 Film		8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
10:15 Mire et musique	12:15 FIN DES ÉMISSIONS		8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
10:30 Téléjournal			8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
10:45 Nouvelles sportives			8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
11:00 Hôte aux images			8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
"Il était une fois"			8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies
12:30 FIN DES ÉMISSIONS			8:30 Tim Beverly Hillier	8:30 Great movies

HORAIRES SUJET À CHANGEMENTS

Un député progressiste-conservateur réclame la démission de Maurice Sauvé

Ottawa, (PC) — Le député progressiste-conservateur de Joliette-L'Assomption-Montcalm a réclame hier, alors que la Chambre étudiait à nouveau les crédits provisoires, la démission du ministre des Forêts, M. Maurice Sauvé, "qui se balade en Europe au lieu de s'occuper des problèmes des agriculteurs de l'Est".

M. Pigeon a qualifié d'"arrogante" cette attitude d'un ministre "qui gagne \$40.000 par année pour aller se reposer sous le soleil européen au lieu de prendre ses responsabilités aux Communes".

"C'est scandaleux, a-t-il poursuivi, et si les députés libéraux de la Chambre ne se lèvent pas pour prendre sa défense, c'est qu'ils condamnent également son geste. Leur silence condamne le reste du ministre des Forêts".

M. Pigeon a signalé que pendant "que l'économie périclite, que les cultivateurs de l'Est font

face à une situation alarmante, le ministre des Forêts ne trouve rien de mieux à faire que d'aller prendre des vacances en Europe. C'est une lâcheté de sa part."

ALTERATION

Devant ces accusations, les députés libéraux de Saint-Maurice-Lafleche, Jean Chrétien, de Lotbinière, Auguste Choquette, et de Lévis, Ronald Guay, se sont levés pour répondre à M. Pigeon qui a pu reprendre son exposé après une assez longue altercation marquée de rappels au règlement, de points d'ordre et de questions de privilège.

Le député de Joliette a conclu ses remarques en déclarant que la promesse faite par les libéraux de créer un ministère de l'Agriculture de l'Est, durant la campagne électorale, n'avait été faite que pour leurrer les gens et leur attirer des votes.

M. Réal Caouette, chef du ralliement des créditistes, a pour sa part réclame des augmentations de salaires pour les employés et fonctionnaires des différents ministères du gouvernement fédéral.

Il a demandé au gouvernement de donner l'exemple en cette voie aux gouvernements provinciaux, municipaux et aux commissions scolaires, soulignant que les pompiers des villes de Montréal et de Québec recevaient des traitements supérieurs à ceux des commis de quatrième classe du gouvernement d'Ottawa.

M. D. Aikenbrack (PC-Prince-Edouard-Lennox) a accusé le gouvernement de faire mauvais emploi de nos forêts en permettant la coupe sur des territoires trop souvent exploités.

"L'abus est un mauvais usage," a-t-il rappelé.

M. George Chatterton (PC-Esqui-mault-Saanich) a demandé de son côté au gouvernement pourquoi il ne présentait pas les crédits des ministères.

Trois matamoses saccagent un restaurant

Trois matamoses, la figure recouverte de bas de nylon, ont saccagé le restaurant Danis, au 460, rue Saint-Dominique, aux premières heures de la nuit dernière, causant des dommages pour au moins \$1.000. Des miroirs, des comptoirs, des meubles, des accessoires ont été brisés tandis que des bouteilles et des verres étaient cassés. "Ce fut un carnage sans pitié" a dit le propriétaire, M. Gérard Guil-ron.

Le chef-adjoint Aimé Guillemette a expliqué, ce midi, que "la vengeance serait le mobile de ce vandalisme".

A la suite de cette incursion fracassante les agents de la brigade nocturne de la police municipale ont appréhendé trois suspects qu'ils identifiaient comme étant Roland Savard, André Masson et Roland "Tarzan" Huard, âgés de 26 et 27 ans. Les trois détenus ont été mis en accusation, en fin de matinée.

Indépendance de la Gambie en février

LONDRES (UPI) — La Grande-Bretagne a décidé d'accorder l'indépendance à sa colonie africaine de Gambie. La reine Elizabeth deviendra reine de la Gambie et elle nommera un gouverneur général. C'est dans cette colonie que le drapeau britannique était hissé pour la première fois en Afrique. La prise de possession remonte à 1618.

"Le Hareng", 7e album de la série "Poissons du Québec"

Le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce (Division des Pêcheries) vient de lancer le 7e album des "Poissons du Québec". L'album a pour titre "Le Hareng" et il est l'oeuvre du biologiste Jean-Marie Roy.

Cette série de monographies sur nos poissons avait été commencée en 1955 sous l'égide du ministère de la Chasse et des Pêcheries. Les six premiers albums étaient signés par le Docteur Vadim Vladykov, ichtyologiste distingué et savant de grand renom. Puis la série fut interrompue durant plusieurs années pour diverses raisons.

Le 7e album, qui marque la reprise de cette série de publications, répond à l'attente de tous ceux qui s'intéressent à notre faune aquatique: Biologistes, naturalistes, pêcheurs et le public en général qui est avide de se renseigner sur les mœurs, la pêche et la valeur de nos poissons.

On hésite à qualifier cet album d'ouvrage de vulgarisation, car, tout accessible qu'il soit au profane, il s'appuie sur une base scientifique rigoureusement exacte.

Les données scientifiques qui en forment la base n'en diminuent point pour autant l'intérêt. La "biographie" du hareng se lit comme un roman. Un exposé clair et méthodique nous renseigne sur les caractères distinctifs, l'habitat, les particularités de la fraye la nourriture et la croissance de ce poisson. Nous le suivons dans ses migrations sur le vaste territoire de sa répartition.

pour l'un des "Poissons du Québec", l'auteur insiste sur les méthodes de pêche en usage au Québec et les particularités des populations de hareng propre aux eaux de notre province. La valeur alimentaire du hareng et son importance économique sont mises en relief avec statistiques à l'appui.

Ce qui ne distingue en rien la valeur de l'exposé, c'est que tout cela nous est raconté dans un français impeccable. L'auteur, qui connaît bien sa langue, s'exprime avec clarté et précision. Le style élégant mais sans emphase augmente la valeur didactique de cet ouvrage, comme il en rend la lecture facile et agréable.



M. JEAN-MARIE ROY

L'album s'enrichit, en outre, de la magnifique reproduction en couleur d'une peinture exécutée par l'artiste Eugène Kimoff, d'une superbe photo en couleurs au dos de la couverture, d'un dessin de l'artiste Paul Voevodine et de plusieurs photographies en noir et blanc. La présentation générale est soignée, attrayante. Bref, cet ouvrage mérite d'être conçu et diffusé.

Biologiste diplômé de l'Université de Montréal, M. Jean-Marie Roy a acquis une belle expérience dans le domaine scientifique grâce à plusieurs années de recherches au Centre de Biologie qui relève maintenant du ministère de l'Industrie et du Commerce. La compétence d'un spécialiste — trop de solliciter dans un domaine où l'observation et l'amour de la nature ne suffisent pas à suppléer une solide formation théorique — nous assure la valeur de l'ouvrage.

Cependant l'auteur ne se contente pas de traiter un sujet qu'il connaît bien; ses données s'appuient, en outre, sur une documentation d'ont l'abondance bibliographique à la fin de l'album, nous permet de mesurer l'ampleur et la valeur.

Il convient de féliciter l'auteur de cet album et les autorités du ministère de l'Industrie et du Commerce qui ont rendu possible la publication de cet ouvrage, tout en souhaitant la continuation de l'intéressante série des "Poissons du Québec".

Une conférence sur la pollution aurait lieu l'automne prochain

Une conférence sur la pollution aura vraisemblablement lieu l'automne prochain. Patronnée par le Conseil canadien des ministères des ressources, elle portera sur les problèmes économiques, administratifs et sociaux causés par la pollution.

Cette conférence intergouvernementale suscitera un vif intérêt, si l'on songe à l'importance croissante que prend le problème de la pollution au sein de la vie canadienne. Des spécialistes ont d'ailleurs déclaré dernièrement qu'un des plus grands dangers qui existe au pays sur le plan de l'hygiène est relié à la pollution du sol, plus spécifiquement aux fosses septiques.

Ce projet d'une conférence a été accepté lors de la troisième assemblée plénière du Conseil, assemblée qui a eu lieu les 22 et 23 juin derniers à Dalvay, Ile du Prince-Edouard. Une étude réalisée par M. George Francis, adjoint à la recherche au secrétariat, et visant à l'établissement du programme de la conférence, sera soumise au comité de coordination du Conseil, qui se réunira à Winnipeg, en septembre.

Toutefois on sait déjà que l'aspect technique du traitement des déchets ne sera pas sujet à études. L'importance sera plutôt accordée aux conséquences économiques, administratives et sociales apportées par la pollution de l'air, du sol ou de l'eau.

POLLUTION DE L'AIR

Au Canada, les industries, les installations municipales, les automobiles et les individus apparaissent comme les premiers agents de la contamination de l'air. Déjà des répressions ont été organisées à l'échelle régionale, mais elles sont très rares.

D'autre part, sur le plan fédéral, on a prévu des règlements pour enrayer la pollution causée par les chemins de fer et on a adopté des mesures contre les émanations des navires qui fraient dans les eaux canadiennes à moins d'un mille des côtes.

En Ontario, au Manitoba, en Alberta des règlements ont aussi été établis il y a quelques années dans le but de lutter contre la contamination produite

dans l'air par les agents industriels.

POLLUTION DU SOL

Causant de plus en plus d'inquiétude aux provinces, le programme canadien de protection du sol est pourtant celui qui est le moins avancé dans ses recherches et dans ses mesures.

Des égouts qui laissent à désirer et un système d'élimination des ordures très mal conçu par les municipalités, l'abandon sur le sol de sous-produits industriels, des pratiques agricoles déficientes, et l'emploi abusif de engrais chimiques et des insecticides sur les terres agricoles ne pouvaient que contribuer à cet état de choses.

D'autre part, on sait que 87 pour cent de la population canadienne est en danger par suite de l'utilisation dans l'élimination des égouts des fameuses fosses septiques, porteuses d'innombrables microbes.

POLLUTION DE L'EAU

En revanche, la plupart des gouvernements ont accompli des progrès considérables dans leur lutte contre la pollution des eaux. D'une part, le gouvernement fédéral peut invoquer quatre mesures législatives à ce sujet: la Loi sur les pêches, la Loi sur la protection des eaux navigables, la Loi sur la marine marchande du Canada et le Code criminel.

D'autre part, la plupart des provinces ont obtenu une juridiction quasi complète dans ce domaine. Le Québec en particulier est en train de réorganiser son Bureau de Purification des Eaux et se propose de lui donner autorité complète sur les eaux de surface et sur les eaux souterraines.

Aux termes de la nouvelle législation, les municipalités peuvent permettre à des sociétés privées de construire et d'exploiter des usines de traitement des eaux-vannes.

Pour l'Exposition de 1967 Concours d'embellissement sur les fermes du Québec

MONTREAL (PC) — Le ministre provincial de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a annoncé, hier, que le gouvernement entend encourager une vaste opération de nettoyage de nos campagnes en prévision de l'Expo 67.

M. Courcy a déclaré à l'occasion d'une conférence de presse à St-Joseph-de-Combe, que des prix d'une valeur de \$15.000 seront distribués aux fermiers qui participeront au concours d'embellissement.

"Nous croyons que les fermes du Québec devraient paraître sous leur meilleur jour lorsque des millions de visiteurs viendront ici en 1967", dit-il.

Pour obtenir les prix offerts par le gouvernement provincial, les agriculteurs devront peindre leurs granges, enlever les mauvaises herbes, les pierres et les rochers de leurs champs, faire disparaître de la vue les machines rouillées, améliorer les voies d'accès, planter des arbres et des fleurs et empêcher l'érosion de leurs terres.

Les agriculteurs auront jusqu'au 30 avril 1965 pour enregistrer leur participation et jusqu'en 1967 pour compléter les travaux d'embellissement.

PROPOS MÉDICAUX

Par le Dr Walter Alvarez, consultant émérite en médecine à la Clinique Mayo et professeur émérite en médecine à la Fondation Mayo.

TRAITEMENT DES MALADIES DU COEUR

Il y a deux ou trois ans, les médecins s'entendaient passablement bien sur le traitement de la maladie du coeur caractérisée par l'oblitération d'une des coronaires, vaisseaux sanguins très importants dans le coeur. Mais ensuite, avec le temps, plusieurs médecins ont eu des doutes. Et ainsi, l'autre jour j'ai été très intéressé par un article écrit sur le sujet par cinq spécialistes.

Ces spécialistes ont des opinions différentes sur les anticoagulants, qui empêchent le sang de se figer dans une artère. Pendant un certain temps, on a publié des statistiques qui démontrent que les personnes qui ont pris des anticoagulants après une attaque du coeur ont vécu plus longtemps que les personnes qui n'en ont pas pris.

D'après certains médecins, les anticoagulants rendent de grands services après une opération dans l'abdomen. Ils empêchent la formation de caillots de sang dans les veines des jambes. Dans les cas de durcissement et de rétrécissement des vaisseaux sanguins, les anticoagulants empêchent la formation de caillots dans une artère du cerveau.

Parfois la formation d'un caillot de sang a suffi à transformer en échec une opération par ailleurs entièrement réussie. Les anticoagulants donnés en dose appropriée, sont tout à fait sûrs. Et beaucoup de personnes peuvent encore aujourd'hui vaquer à leurs occupations malgré une première crise cardiaque grâce aux anticoagulants.

Les anticoagulants peuvent aussi rendre de grands services aux personnes atteintes de phlébite ou aux femmes qui après un accouchement ont une jambe de lait.

Evidemment, il faut que les personnes qui prennent des anticoagulants se fassent examiner le sang toutes les trois semaines.

Un des médecins a dit cependant qu'il a perdu son enthousiasme au sujet des anticoagulants pour deux raisons: la première, c'est que selon les statistiques les anticoagulants n'ont pas donné les résultats attendus et la deuxième, c'est qu'il y a danger d'hémorragie.

En fait, comme je le dis depuis plusieurs années, je ne puis comprendre pourquoi les spécialistes prescrivent des doses capables de provoquer des hémorragies. Certains spécialistes abaissent la teneur de prothrombine à 15 pour cent (ce qui parfois empêchera entièrement le sang de se coaguler). Naturellement, je crois que si la teneur de prothrombine est de 60 ou 70 pour cent, il n'y a aucun danger que le sang se coagule de façon anormale. Certains spé-

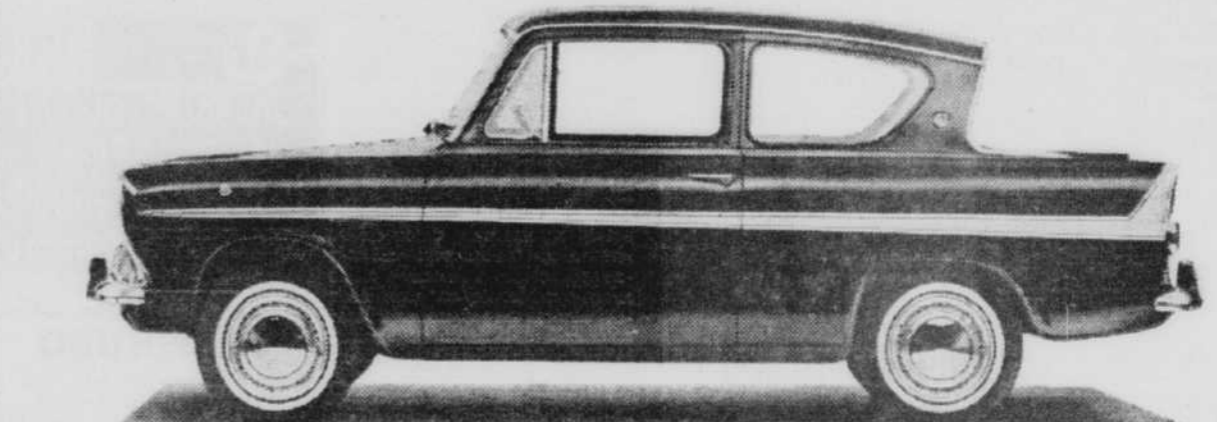


Monique Miller

A la radio à l'âge de 12 ans, elle était la Ciboulette du Zone de Dubé à 17 et tournait le film Ti-Coq avec Gratién Gélina à 18. Monique Miller a maintenant 28 ans et elle est à l'apogée d'une carrière magistralement conduite, toute de paliers ascendants. Ne manquez pas de lire, cette semaine, l'article que publie Perspectives sur cette comédienne de grand talent.

"PERSPECTIVES" a pensé vous plaire en vous offrant cet article, demain, avec votre journal

LE SOLEIL



Modèle représenté: Anglia Super. Les points à flèche blanc représentés sont facultatifs moyennant supplément.

Si vous avez mis \$2600 de côté et que vous ne vouliez pas tout dépenser pour l'achat d'une voiture, achetez donc une Anglia. Elle ne vous coûtera que \$1668!* Et il vous restera assez d'argent pour...



"Bon! direz-vous, si l'Anglia coûte si peu, qu'offre-t-elle?"
Très bonne question.
Voici la réponse:
une glace arrière inversée (toujours à l'abri de la pluie et de la neige) qui augmente le dégagement en hauteur aux places arrière;
40 milles au gallon;
un coffre de 13 pieds cubes;
de riches garnitures intérieures;

des sièges baquet bien rembourrés; et enfin un réchauffeur à air frais pour le plus grand confort de tous. Cela vous convient?
Achetez-vous donc la nouvelle Anglia, les complets neufs et les chaises de jardin! Et portez le reste à la banque!



8736AF *Prix marqué suggéré par le fabricant pour l'Anglia standard, avec réchauffeur-égouttoir, livrée à Montréal. Taxes provinciales et municipales et plaque en plus.
Voyez ces vendeurs Ford-Anglieterre
MONTCALM AUTOMOBILES INC. ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES INC.
901, 1ère Avenue Québec Tél.: 529-2131 61 Rue St-Henri Lévis Tél.: 837-3681
FORD British SALES SERVICE

A Québec aujourd'hui

Cabarets

A La Page Blanche: Dany Aumont. Ce soir: 9h30, 12h.

A La Porte St-Jean: "Extravaganza 64" Les Del Campo Trina — Henry Boyer et ses Girls — André Clément — Marina — Piet Commons. Ce soir: 9h30, 12h.

Au Cabaret Panorama: Les Carlos — Evelyn — Spectacle continu.

Au Bal Tabarin: Margo — Hope Diamond — Archie Ray. Ce soir: 10h30, 12h30.

Au Baril d'Outres: Erin Farley and The Dynamic Rhocets — Ce soir: 9h30, 11h, 12h30.

Au Coronet: Jacques Bélanger — Ricardo et Linda — Marco Tardif. Ce soir: 10h, 12h.

Au Louis XIV: Anna — Cindy Gardner — Guy Jourdain — Jacques Drolet. Ce soir: 10h30, 11h45, 1h.

Sports

BASEBALL

Ligue Métropolitaine Junior — Bienville au Parc Marchand, 6 h. 30 p.m.

TENNIS

Tournoi provincial — Autres rencontres au club des Employés Civils.

Club Victoria — Autres rencontres dans le tournoi fermé du club, 7 h. p.m.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion qui a l'honneur de les approuver par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adoptée au point de vue des centres catholiques.

Les films morales s'adressent aux différents publics. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent sembler pour le reste du programme et de la soirée.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

- AA — ADULTES ET ADOLESCENTS.** Films qui ne peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
- A — ADULTES.** Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des thèmes sérieux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les enfants. Les adultes des sections des entreprises doivent être avisés de l'existence de ces films. Ces films ne sont pas recommandés aux adolescents.
- AR — ADULTES AVEC RESERVE.** Films qui présentent des dangers soit à cause de scènes suggestives de la façon qu'ils sont développés, de certaines scènes qui peuvent avoir des effets de suggestion, de certaines scènes qui peuvent avoir des effets de suggestion, de certaines scènes qui peuvent avoir des effets de suggestion.
- D — DÉCONSEILLÉS.** Films dangereux pour tous, ne peuvent être vus à la maison par adultes et jeunes enfants, à la suite d'effets de suggestion et de suggestion.
- F — FROISSÉS.** Films franchement condamnation au point de vue religieux et moral.

Central — Représentation continue de 10 à 11 h. "Viva Las Vegas" 10 h. 15, 11 h. 15, 12 h. 15. "Les Gladiateurs" 11 h. 15, 12 h. 15. "Les Gladiateurs" 12 h. 15, 13 h. 15. "Les Gladiateurs" 13 h. 15, 14 h. 15. "Les Gladiateurs" 14 h. 15, 15 h. 15. "Les Gladiateurs" 15 h. 15, 16 h. 15. "Les Gladiateurs" 16 h. 15, 17 h. 15. "Les Gladiateurs" 17 h. 15, 18 h. 15. "Les Gladiateurs" 18 h. 15, 19 h. 15. "Les Gladiateurs" 19 h. 15, 20 h. 15. "Les Gladiateurs" 20 h. 15, 21 h. 15. "Les Gladiateurs" 21 h. 15, 22 h. 15. "Les Gladiateurs" 22 h. 15, 23 h. 15. "Les Gladiateurs" 23 h. 15, 24 h. 15. "Les Gladiateurs" 24 h. 15, 25 h. 15. "Les Gladiateurs" 25 h. 15, 26 h. 15. "Les Gladiateurs" 26 h. 15, 27 h. 15. "Les Gladiateurs" 27 h. 15, 28 h. 15. "Les Gladiateurs" 28 h. 15, 29 h. 15. "Les Gladiateurs" 29 h. 15, 30 h. 15. "Les Gladiateurs" 30 h. 15, 31 h. 15. "Les Gladiateurs" 31 h. 15, 32 h. 15. "Les Gladiateurs" 32 h. 15, 33 h. 15. "Les Gladiateurs" 33 h. 15, 34 h. 15. "Les Gladiateurs" 34 h. 15, 35 h. 15. "Les Gladiateurs" 35 h. 15, 36 h. 15. "Les Gladiateurs" 36 h. 15, 37 h. 15. "Les Gladiateurs" 37 h. 15, 38 h. 15. "Les Gladiateurs" 38 h. 15, 39 h. 15. "Les Gladiateurs" 39 h. 15, 40 h. 15. "Les Gladiateurs" 40 h. 15, 41 h. 15. "Les Gladiateurs" 41 h. 15, 42 h. 15. "Les Gladiateurs" 42 h. 15, 43 h. 15. "Les Gladiateurs" 43 h. 15, 44 h. 15. "Les Gladiateurs" 44 h. 15, 45 h. 15. "Les Gladiateurs" 45 h. 15, 46 h. 15. "Les Gladiateurs" 46 h. 15, 47 h. 15. "Les Gladiateurs" 47 h. 15, 48 h. 15. "Les Gladiateurs" 48 h. 15, 49 h. 15. "Les Gladiateurs" 49 h. 15, 50 h. 15. "Les Gladiateurs" 50 h. 15, 51 h. 15. "Les Gladiateurs" 51 h. 15, 52 h. 15. "Les Gladiateurs" 52 h. 15, 53 h. 15. "Les Gladiateurs" 53 h. 15, 54 h. 15. "Les Gladiateurs" 54 h. 15, 55 h. 15. "Les Gladiateurs" 55 h. 15, 56 h. 15. "Les Gladiateurs" 56 h. 15, 57 h. 15. "Les Gladiateurs" 57 h. 15, 58 h. 15. "Les Gladiateurs" 58 h. 15, 59 h. 15. "Les Gladiateurs" 59 h. 15, 60 h. 15. "Les Gladiateurs" 60 h. 15, 61 h. 15. "Les Gladiateurs" 61 h. 15, 62 h. 15. "Les Gladiateurs" 62 h. 15, 63 h. 15. "Les Gladiateurs" 63 h. 15, 64 h. 15. "Les Gladiateurs" 64 h. 15, 65 h. 15. "Les Gladiateurs" 65 h. 15, 66 h. 15. "Les Gladiateurs" 66 h. 15, 67 h. 15. "Les Gladiateurs" 67 h. 15, 68 h. 15. "Les Gladiateurs" 68 h. 15, 69 h. 15. "Les Gladiateurs" 69 h. 15, 70 h. 15. "Les Gladiateurs" 70 h. 15, 71 h. 15. "Les Gladiateurs" 71 h. 15, 72 h. 15. "Les Gladiateurs" 72 h. 15, 73 h. 15. "Les Gladiateurs" 73 h. 15, 74 h. 15. "Les Gladiateurs" 74 h. 15, 75 h. 15. "Les Gladiateurs" 75 h. 15, 76 h. 15. "Les Gladiateurs" 76 h. 15, 77 h. 15. "Les Gladiateurs" 77 h. 15, 78 h. 15. "Les Gladiateurs" 78 h. 15, 79 h. 15. "Les Gladiateurs" 79 h. 15, 80 h. 15. "Les Gladiateurs" 80 h. 15, 81 h. 15. "Les Gladiateurs" 81 h. 15, 82 h. 15. "Les Gladiateurs" 82 h. 15, 83 h. 15. "Les Gladiateurs" 83 h. 15, 84 h. 15. "Les Gladiateurs" 84 h. 15, 85 h. 15. "Les Gladiateurs" 85 h. 15, 86 h. 15. "Les Gladiateurs" 86 h. 15, 87 h. 15. "Les Gladiateurs" 87 h. 15, 88 h. 15. "Les Gladiateurs" 88 h. 15, 89 h. 15. "Les Gladiateurs" 89 h. 15, 90 h. 15. "Les Gladiateurs" 90 h. 15, 91 h. 15. "Les Gladiateurs" 91 h. 15, 92 h. 15. "Les Gladiateurs" 92 h. 15, 93 h. 15. "Les Gladiateurs" 93 h. 15, 94 h. 15. "Les Gladiateurs" 94 h. 15, 95 h. 15. "Les Gladiateurs" 95 h. 15, 96 h. 15. "Les Gladiateurs" 96 h. 15, 97 h. 15. "Les Gladiateurs" 97 h. 15, 98 h. 15. "Les Gladiateurs" 98 h. 15, 99 h. 15. "Les Gladiateurs" 99 h. 15, 100 h. 15. "Les Gladiateurs" 100 h. 15, 101 h. 15. "Les Gladiateurs" 101 h. 15, 102 h. 15. "Les Gladiateurs" 102 h. 15, 103 h. 15. "Les Gladiateurs" 103 h. 15, 104 h. 15. "Les Gladiateurs" 104 h. 15, 105 h. 15. "Les Gladiateurs" 105 h. 15, 106 h. 15. "Les Gladiateurs" 106 h. 15, 107 h. 15. "Les Gladiateurs" 107 h. 15, 108 h. 15. "Les Gladiateurs" 108 h. 15, 109 h. 15. "Les Gladiateurs" 109 h. 15, 110 h. 15. "Les Gladiateurs" 110 h. 15, 111 h. 15. "Les Gladiateurs" 111 h. 15, 112 h. 15. "Les Gladiateurs" 112 h. 15, 113 h. 15. "Les Gladiateurs" 113 h. 15, 114 h. 15. "Les Gladiateurs" 114 h. 15, 115 h. 15. "Les Gladiateurs" 115 h. 15, 116 h. 15. "Les Gladiateurs" 116 h. 15, 117 h. 15. "Les Gladiateurs" 117 h. 15, 118 h. 15. "Les Gladiateurs" 118 h. 15, 119 h. 15. "Les Gladiateurs" 119 h. 15, 120 h. 15. "Les Gladiateurs" 120 h. 15, 121 h. 15. "Les Gladiateurs" 121 h. 15, 122 h. 15. "Les Gladiateurs" 122 h. 15, 123 h. 15. "Les Gladiateurs" 123 h. 15, 124 h. 15. "Les Gladiateurs" 124 h. 15, 125 h. 15. "Les Gladiateurs" 125 h. 15, 126 h. 15. "Les Gladiateurs" 126 h. 15, 127 h. 15. "Les Gladiateurs" 127 h. 15, 128 h. 15. "Les Gladiateurs" 128 h. 15, 129 h. 15. "Les Gladiateurs" 129 h. 15, 130 h. 15. "Les Gladiateurs" 130 h. 15, 131 h. 15. "Les Gladiateurs" 131 h. 15, 132 h. 15. "Les Gladiateurs" 132 h. 15, 133 h. 15. "Les Gladiateurs" 133 h. 15, 134 h. 15. "Les Gladiateurs" 134 h. 15, 135 h. 15. "Les Gladiateurs" 135 h. 15, 136 h. 15. "Les Gladiateurs" 136 h. 15, 137 h. 15. "Les Gladiateurs" 137 h. 15, 138 h. 15. "Les Gladiateurs" 138 h. 15, 139 h. 15. "Les Gladiateurs" 139 h. 15, 140 h. 15. "Les Gladiateurs" 140 h. 15, 141 h. 15. "Les Gladiateurs" 141 h. 15, 142 h. 15. "Les Gladiateurs" 142 h. 15, 143 h. 15. "Les Gladiateurs" 143 h. 15, 144 h. 15. "Les Gladiateurs" 144 h. 15, 145 h. 15. "Les Gladiateurs" 145 h. 15, 146 h. 15. "Les Gladiateurs" 146 h. 15, 147 h. 15. "Les Gladiateurs" 147 h. 15, 148 h. 15. "Les Gladiateurs" 148 h. 15, 149 h. 15. "Les Gladiateurs" 149 h. 15, 150 h. 15. "Les Gladiateurs" 150 h. 15, 151 h. 15. "Les Gladiateurs" 151 h. 15, 152 h. 15. "Les Gladiateurs" 152 h. 15, 153 h. 15. "Les Gladiateurs" 153 h. 15, 154 h. 15. "Les Gladiateurs" 154 h. 15, 155 h. 15. "Les Gladiateurs" 155 h. 15, 156 h. 15. "Les Gladiateurs" 156 h. 15, 157 h. 15. "Les Gladiateurs" 157 h. 15, 158 h. 15. "Les Gladiateurs" 158 h. 15, 159 h. 15. "Les Gladiateurs" 159 h. 15, 160 h. 15. "Les Gladiateurs" 160 h. 15, 161 h. 15. "Les Gladiateurs" 161 h. 15, 162 h. 15. "Les Gladiateurs" 162 h. 15, 163 h. 15. "Les Gladiateurs" 163 h. 15, 164 h. 15. "Les Gladiateurs" 164 h. 15, 165 h. 15. "Les Gladiateurs" 165 h. 15, 166 h. 15. "Les Gladiateurs" 166 h. 15, 167 h. 15. "Les Gladiateurs" 167 h. 15, 168 h. 15. "Les Gladiateurs" 168 h. 15, 169 h. 15. "Les Gladiateurs" 169 h. 15, 170 h. 15. "Les Gladiateurs" 170 h. 15, 171 h. 15. "Les Gladiateurs" 171 h. 15, 172 h. 15. "Les Gladiateurs" 172 h. 15, 173 h. 15. "Les Gladiateurs" 173 h. 15, 174 h. 15. "Les Gladiateurs" 174 h. 15, 175 h. 15. "Les Gladiateurs" 175 h. 15, 176 h. 15. "Les Gladiateurs" 176 h. 15, 177 h. 15. "Les Gladiateurs" 177 h. 15, 178 h. 15. "Les Gladiateurs" 178 h. 15, 179 h. 15. "Les Gladiateurs" 179 h. 15, 180 h. 15. "Les Gladiateurs" 180 h. 15, 181 h. 15. "Les Gladiateurs" 181 h. 15, 182 h. 15. "Les Gladiateurs" 182 h. 15, 183 h. 15. "Les Gladiateurs" 183 h. 15, 184 h. 15. "Les Gladiateurs" 184 h. 15, 185 h. 15. "Les Gladiateurs" 185 h. 15, 186 h. 15. "Les Gladiateurs" 186 h. 15, 187 h. 15. "Les Gladiateurs" 187 h. 15, 188 h. 15. "Les Gladiateurs" 188 h. 15, 189 h. 15. "Les Gladiateurs" 189 h. 15, 190 h. 15. "Les Gladiateurs" 190 h. 15, 191 h. 15. "Les Gladiateurs" 191 h. 15, 192 h. 15. "Les Gladiateurs" 192 h. 15, 193 h. 15. "Les Gladiateurs" 193 h. 15, 194 h. 15. "Les Gladiateurs" 194 h. 15, 195 h. 15. "Les Gladiateurs" 195 h. 15, 196 h. 15. "Les Gladiateurs" 196 h. 15, 197 h. 15. "Les Gladiateurs" 197 h. 15, 198 h. 15. "Les Gladiateurs" 198 h. 15, 199 h. 15. "Les Gladiateurs" 199 h. 15, 200 h. 15. "Les Gladiateurs" 200 h. 15, 201 h. 15. "Les Gladiateurs" 201 h. 15, 202 h. 15. "Les Gladiateurs" 202 h. 15, 203 h. 15. "Les Gladiateurs" 203 h. 15, 204 h. 15. "Les Gladiateurs" 204 h. 15, 205 h. 15. "Les Gladiateurs" 205 h. 15, 206 h. 15. "Les Gladiateurs" 206 h. 15, 207 h. 15. "Les Gladiateurs" 207 h. 15, 208 h. 15. "Les Gladiateurs" 208 h. 15, 209 h. 15. "Les Gladiateurs" 209 h. 15, 210 h. 15. "Les Gladiateurs" 210 h. 15, 211 h. 15. "Les Gladiateurs" 211 h. 15, 212 h. 15. "Les Gladiateurs" 212 h. 15, 213 h. 15. "Les Gladiateurs" 213 h. 15, 214 h. 15. "Les Gladiateurs" 214 h. 15, 215 h. 15. "Les Gladiateurs" 215 h. 15, 216 h. 15. "Les Gladiateurs" 216 h. 15, 217 h. 15. "Les Gladiateurs" 217 h. 15, 218 h. 15. "Les Gladiateurs" 218 h. 15, 219 h. 15. "Les Gladiateurs" 219 h. 15, 220 h. 15. "Les Gladiateurs" 220 h. 15, 221 h. 15. "Les Gladiateurs" 221 h. 15, 222 h. 15. "Les Gladiateurs" 222 h. 15, 223 h. 15. "Les Gladiateurs" 223 h. 15, 224 h. 15. "Les Gladiateurs" 224 h. 15, 225 h. 15. "Les Gladiateurs" 225 h. 15, 226 h. 15. "Les Gladiateurs" 226 h. 15, 227 h. 15. "Les Gladiateurs" 227 h. 15, 228 h. 15. "Les Gladiateurs" 228 h. 15, 229 h. 15. "Les Gladiateurs" 229 h. 15, 230 h. 15. "Les Gladiateurs" 230 h. 15, 231 h. 15. "Les Gladiateurs" 231 h. 15, 232 h. 15. "Les Gladiateurs" 232 h. 15, 233 h. 15. "Les Gladiateurs" 233 h. 15, 234 h. 15. "Les Gladiateurs" 234 h. 15, 235 h. 15. "Les Gladiateurs" 235 h. 15, 236 h. 15. "Les Gladiateurs" 236 h. 15, 237 h. 15. "Les Gladiateurs" 237 h. 15, 238 h. 15. "Les Gladiateurs" 238 h. 15, 239 h. 15. "Les Gladiateurs" 239 h. 15, 240 h. 15. "Les Gladiateurs" 240 h. 15, 241 h. 15. "Les Gladiateurs" 241 h. 15, 242 h. 15. "Les Gladiateurs" 242 h. 15, 243 h. 15. "Les Gladiateurs" 243 h. 15, 244 h. 15. "Les Gladiateurs" 244 h. 15, 245 h. 15. "Les Gladiateurs" 245 h. 15, 246 h. 15. "Les Gladiateurs" 246 h. 15, 247 h. 15. "Les Gladiateurs" 247 h. 15, 248 h. 15. "Les Gladiateurs" 248 h. 15, 249 h. 15. "Les Gladiateurs" 249 h. 15, 250 h. 15. "Les Gladiateurs" 250 h. 15, 251 h. 15. "Les Gladiateurs" 251 h. 15, 252 h. 15. "Les Gladiateurs" 252 h. 15, 253 h. 15. "Les Gladiateurs" 253 h. 15, 254 h. 15. "Les Gladiateurs" 254 h. 15, 255 h. 15. "Les Gladiateurs" 255 h. 15, 256 h. 15. "Les Gladiateurs" 256 h. 15, 257 h. 15. "Les Gladiateurs" 257 h. 15, 258 h. 15. "Les Gladiateurs" 258 h. 15, 259 h. 15. "Les Gladiateurs" 259 h. 15, 260 h. 15. "Les Gladiateurs" 260 h. 15, 261 h. 15. "Les Gladiateurs" 261 h. 15, 262 h. 15. "Les Gladiateurs" 262 h. 15, 263 h. 15. "Les Gladiateurs" 263 h. 15, 264 h. 15. "Les Gladiateurs" 264 h. 15, 265 h. 15. "Les Gladiateurs" 265 h. 15, 266 h. 15. "Les Gladiateurs" 266 h. 15, 267 h. 15. "Les Gladiateurs" 267 h. 15, 268 h. 15. "Les Gladiateurs" 268 h. 15, 269 h. 15. "Les Gladiateurs" 269 h. 15, 270 h. 15. "Les Gladiateurs" 270 h. 15, 271 h. 15. "Les Gladiateurs" 271 h. 15, 272 h. 15. "Les Gladiateurs" 272 h. 15, 273 h. 15. "Les Gladiateurs" 273 h. 15, 274 h. 15. "Les Gladiateurs" 274 h. 15, 275 h. 15. "Les Gladiateurs" 275 h. 15, 276 h. 15. "Les Gladiateurs" 276 h. 15, 277 h. 15. "Les Gladiateurs" 277 h. 15, 278 h. 15. "Les Gladiateurs" 278 h. 15, 279 h. 15. "Les Gladiateurs" 279 h. 15, 280 h. 15. "Les Gladiateurs" 280 h. 15, 281 h. 15. "Les Gladiateurs" 281 h. 15, 282 h. 15. "Les Gladiateurs" 282 h. 15, 283 h. 15. "Les Gladiateurs" 283 h. 15, 284 h. 15. "Les Gladiateurs" 284 h. 15, 285 h. 15. "Les Gladiateurs" 285 h. 15, 286 h. 15. "Les Gladiateurs" 286 h. 15, 287 h. 15. "Les Gladiateurs" 287 h. 15, 288 h. 15. "Les Gladiateurs" 288 h. 15, 289 h. 15. "Les Gladiateurs" 289 h. 15, 290 h. 15. "Les Gladiateurs" 290 h. 15, 291 h. 15. "Les Gladiateurs" 291 h. 15, 292 h. 15. "Les Gladiateurs" 292 h. 15, 293 h. 15. "Les Gladiateurs" 293 h. 15, 294 h. 15. "Les Gladiateurs" 294 h. 15, 295 h. 15. "Les Gladiateurs" 295 h. 15, 296 h. 15. "Les Gladiateurs" 296 h. 15, 297 h. 15. "Les Gladiateurs" 297 h. 15, 298 h. 15. "Les Gladiateurs" 298 h. 15, 299 h. 15. "Les Gladiateurs" 299 h. 15, 300 h. 15. "Les Gladiateurs" 300 h. 15, 301 h. 15. "Les Gladiateurs" 301 h. 15, 302 h. 15. "Les Gladiateurs" 302 h. 15, 303 h. 15. "Les Gladiateurs" 303 h. 15, 304 h. 15. "Les Gladiateurs" 304 h. 15, 305 h. 15. "Les Gladiateurs" 305 h. 15, 306 h. 15. "Les Gladiateurs" 306 h. 15, 307 h. 15. "Les Gladiateurs" 307 h. 15, 308 h. 15. "Les Gladiateurs" 308 h. 15, 309 h. 15. "Les Gladiateurs" 309 h. 15, 310 h. 15. "Les Gladiateurs" 310 h. 15, 311 h. 15. "Les Gladiateurs" 311 h. 15, 312 h. 15. "Les Gladiateurs" 312 h. 15, 313 h. 15. "Les Gladiateurs" 313 h. 15, 314 h. 15. "Les Gladiateurs" 314 h. 15, 315 h. 15. "Les Gladiateurs" 315 h. 15, 316 h. 15. "Les Gladiateurs" 316 h. 15, 317 h. 15. "Les Gladiateurs" 317 h. 15, 318 h. 15. "Les Gladiateurs" 318 h. 15, 319 h. 15. "Les Gladiateurs" 319 h. 15, 320 h. 15. "Les Gladiateurs" 320 h. 15, 321 h. 15. "Les Gladiateurs" 321 h. 15, 322 h. 15. "Les Gladiateurs" 322 h. 15, 323 h. 15. "Les Gladiateurs" 323 h. 15, 324 h. 15. "Les Gladiateurs" 324 h. 15, 325 h. 15. "Les Gladiateurs" 325 h. 15, 326 h. 15. "Les Gladiateurs" 326 h. 15, 327 h. 15. "Les Gladiateurs" 327 h. 15, 328 h. 15. "Les Gladiateurs" 328 h. 15, 329 h. 15. "Les Gladiateurs" 329 h. 15, 330 h. 15. "Les Gladiateurs" 330 h. 15, 331 h. 15. "Les Gladiateurs" 331 h. 15, 332 h. 15. "Les Gladiateurs" 332 h. 15, 333 h. 15. "Les Gladiateurs" 333 h. 15, 334 h. 15. "Les Gladiateurs" 334 h. 15, 335 h. 15. "Les Gladiateurs" 335 h. 15, 336 h. 15. "Les Gladiateurs" 336 h. 15, 337 h. 15. "Les Gladiateurs" 337 h. 15, 338 h. 15. "Les Gladiateurs" 338 h. 15, 339 h. 15. "Les Gladiateurs" 339 h. 15, 340 h. 15. "Les Gladiateurs" 340 h. 15, 341 h. 15. "Les Gladiateurs" 341 h. 15, 342 h. 15. "Les Gladiateurs" 342 h. 15, 343 h. 15. "Les Gladiateurs" 343 h. 15, 344 h. 15. "Les Gladiateurs" 344 h. 15, 345 h. 15. "Les Gladiateurs" 345 h. 15, 346 h. 15. "Les Gladiateurs" 346 h. 15, 347 h. 15. "Les Gladiateurs" 347 h. 15, 348 h. 15. "Les Gladiateurs" 348 h. 15, 349 h. 15. "Les Gladiateurs" 349 h. 15, 350 h. 15. "Les Gladiateurs" 350 h. 15, 351 h. 15. "Les Gladiateurs" 351 h. 15, 352 h. 15. "Les Gladiateurs" 352 h. 15, 353 h. 15. "Les Gladiateurs" 353 h. 15, 354 h. 15. "Les Gladiateurs" 354 h. 15, 355 h. 15. "Les Gladiateurs" 355 h. 15, 356 h. 15. "Les Gladiateurs" 356 h. 15, 357 h. 15. "Les Gladiateurs" 357 h. 15, 358 h. 15. "Les Gladiateurs" 358 h. 15, 359 h. 15. "Les Gladiateurs" 359 h. 15, 360 h. 15. "Les Gladiateurs" 360 h. 15, 361 h. 15. "Les Gladiateurs" 361 h. 15, 362 h. 15. "Les Gladiateurs" 362 h. 15, 363 h. 15. "Les Gladiateurs" 363 h. 15, 364 h. 15. "Les Gladiateurs" 364 h. 15, 365 h. 15. "Les Gladiateurs" 365 h. 15, 366 h. 15. "Les Gladiateurs" 366 h. 15, 367 h. 15. "Les Gladiateurs" 367 h. 15, 368 h. 15. "Les Gladiateurs" 368 h. 15, 369 h. 15. "Les Gladiateurs" 369 h. 15, 370 h. 15. "Les Gladiateurs" 370 h. 15, 371 h. 15. "Les Gladiateurs" 371 h. 15, 372 h. 15. "Les Gladiateurs" 372 h. 15, 373 h. 15. "Les Gladiateurs" 373 h. 15, 374 h. 15. "Les Gladiateurs" 374 h. 15, 375 h. 15. "Les Gladiateurs" 375 h. 15, 376 h. 15. "Les Gladiateurs" 376 h. 15, 377 h. 15. "Les Gladiateurs" 377 h. 15, 378 h. 15. "Les Gladiateurs" 378 h. 15, 379 h. 15. "Les Gladiateurs" 379 h. 15, 380 h. 15. "Les Gladiateurs" 380 h. 15, 381 h. 15. "Les Gladiateurs" 381 h. 15, 382 h. 15. "Les Gladiateurs" 382 h. 15, 383 h. 15. "Les Gladiateurs" 383 h. 15, 384 h. 15. "Les Gladiateurs" 384 h. 15, 385 h. 15. "Les Gladiateurs" 385 h. 15, 386 h. 15. "Les Gladiateurs" 386 h. 15, 387 h. 15. "Les Gladiateurs" 387 h. 15, 388 h. 15. "Les Gladiateurs" 388 h. 15, 389 h. 15. "Les Gladiateurs" 389 h. 15, 390 h. 15. "Les Gladiateurs" 390 h. 15, 391 h. 15. "Les Gladiateurs" 391 h. 15, 392 h. 15. "Les Gladiateurs" 392 h. 15, 393 h. 15. "Les Gladiateurs" 393 h. 15, 394 h. 15. "Les Gladiateurs" 394 h. 15, 395 h. 15. "Les Gladiateurs" 395 h. 15, 396 h. 15. "Les Gladiateurs" 396 h. 15, 397 h. 15. "Les Gladiateurs" 397 h. 15, 398 h. 15. "Les Gladiateurs" 398 h. 15, 399 h. 15. "Les Gladiateurs" 399 h. 15, 400 h. 15. "Les Gladiateurs" 400 h. 15, 401 h. 15. "Les Gladiateurs" 401 h. 15, 402 h. 15. "Les Gladiateurs" 402 h. 15, 403 h. 15. "Les Gladiateurs" 403 h. 15, 404 h. 15. "Les Gladiateurs" 404 h. 15, 405 h. 15. "Les Gladiateurs" 405 h. 15, 406 h. 15. "Les Gladiateurs" 406 h. 15, 407 h. 15. "Les Gladiateurs" 407 h. 15, 408 h. 15. "Les Gladiateurs" 408 h. 15, 409 h. 15. "Les Gladiateurs" 409 h. 15, 410 h. 15. "Les Gladiateurs" 410 h. 15, 411 h. 15. "Les Gladiateurs" 411 h. 15, 412 h. 15. "Les Gladiateurs" 412 h. 15, 413 h. 15. "Les Gladiateurs" 413 h. 15, 414 h. 15. "Les Gladiateurs" 414 h. 15, 415 h. 15. "Les Gladiateurs" 415 h. 15, 416 h. 15. "Les Gladiateurs" 416 h. 15, 417 h. 15. "Les Gladiateurs" 417 h. 15, 418 h. 15. "Les Gladiateurs" 418 h. 15, 419 h. 15. "Les Gladiateurs" 419 h. 15, 420 h. 15. "Les Gladiateurs" 420 h. 15, 421 h. 15. "Les Gladiateurs" 421 h. 15, 422 h. 15. "Les Gladiateurs" 422 h. 15, 423 h. 15. "Les Gladiateurs" 423 h. 15, 424 h. 15. "Les Gladiateurs" 424 h. 15, 425 h. 15. "Les Gladiateurs" 425 h. 15, 426 h. 15. "Les Gladiateurs" 426 h. 15, 427 h. 15. "Les Gladiateurs" 427 h. 15, 428 h. 15. "Les Gladiateurs" 428 h. 15, 429 h. 15. "Les Gladiateurs" 429 h. 15, 430 h. 15. "Les Gladiateurs" 430 h. 15, 431 h. 15. "Les Gladiateurs" 431 h. 15, 432 h. 15. "Les Gladiateurs" 432 h. 15, 433 h. 15. "Les Gladiateurs" 433 h. 15, 434 h. 15. "Les Gladiateurs" 434 h. 15, 435 h. 15. "Les Gladiateurs" 435 h. 15, 436 h. 15. "Les Gladiateurs" 436 h. 15, 437 h. 15. "Les Gladiateurs" 437 h. 15, 438 h. 15. "Les Gladiateurs" 438 h. 15, 439 h. 15. "Les Gladiateurs" 439 h. 15, 4

Les ménagères scrutent ces pages pour des articles utiles. Venez ici!

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES
2-3-4 PIÈCES meublées, modernes, 16-17 pièces, radio, 663-3971 - 626-2121, qu-26
PLAT 2 pièces meublées, entrée privée, 8 pièces, 19 Grande-Rue, 622-0033, qu-31

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
ST-PAUL-APÔTRE 4 pièces neuf très moderne, prêt à être occupé. Premier étage, 100-100, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13



107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

STE-FOY
716 MYRAND Nord, 4-5 pièces chauffées, libre, 622-4444, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER

BANLIEUE
LIPIU résidentiel, 4-5 pièces neuves, meublées, 622-4444, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

107 LOGEMENTS-APPARTEMENTS A LOUER
QUARTIER LIMOILLOU
2125 CHAMPLAIN, 4 pièces, chauffage, service concierge, 85-PAUL-APÔTRE, 623-1100, qu-13

La situation financière des Nations Unies est critique, réclame le secrétaire U Thant

Un avocat réclame l'arrestation immédiate d'un S.S. en liberté

Francfort (PC selon AFP et Reuters) — Des ouvertures de l'audience du procès des anciens gardiens du camp de concentration d'Auschwitz, selon AFP, M. Kaul, avocat d'Allemagne orientale, a demandé au nom de l'accusé, que Karl Hoeker, ancien officier d'honneur du commandant du camp, qui tout en encore de la liberté provisoire soit arrêté sur le champ.

A l'arrivée d'un convoi de déportés, Hoeker a placé de force une femme dans le groupe des condamnés à mort et affirmé l'avocat. La cour a réservé sa décision.

Elle ne s'est également pas prononcée sur la demande de comparution de M. Erich Marzovitch, membre du conseil des ministres de l'Allemagne de l'Est, qui selon M. Kaul, est en mesure de prouver que les accusés Eich et Mikla, sont coupables de nombreux assassinats.

La cour entend ensuite la déposition d'un témoin allemand, Friedrich Fath, 62 ans, qui occupait à Auschwitz les fonctions de "Kapo". "Je connais Klehr parce qu'il campait avec moi qui nourrissait ses lapins", a déclaré le témoin qui n'a rien dit de "strocies" que l'on reproche à l'ancien infirmier SS Fath. Il a ensuite raconté qu'il avait pu voir dans la cour du bunker de la mort "un monceau de fusilles qui étaient liés les uns aux autres".

"Je me suis dit alors: Ils ont

Moscou (UPI) — "L'Organisation des Nations Unies se trouve placée dans une situation financière critique" déclara le secrétaire général U Thant, d'un air sombre.

Il révélait alors, aux journalistes, au cours d'une conférence de presse hier que la Russie refusait d'acquiescer à une dette de 52 millions de dollars envers les Nations Unies. Cet argent devrait servir à payer le coût des opérations militaires au Moyen-Orient et en Afrique, plus précisément au Congo ex-belge.

Visiblement accablé par ce résultat négatif même après deux heures de conférence avec M. Khrouchtchev, U Thant a déclaré aux journalistes: "J'ai l'impression que le gouvernement soviétique n'est nullement disposé à changer d'attitude en ce qui a trait à cette question".

Si Moscou s'en tient à cette décision, et U Thant croit qu'il fera, l'U. R. S. S. perdra dès cet automne le droit de vote à l'Assemblée générale de l'O.N.U.

Le gouvernement soviétique refuse de verser les 52 millions parce que, dit-il, c'est l'Assemblée générale des Nations Unies qui a décidé de mettre sur pied et d'envoyer des forces de pacification dans les pays tourmentés, et non le Conseil de Sécurité.

On sait que la Russie est membre de ce Conseil, et y détiendrait un droit de veto, mais que ce droit ne s'applique pas à l'Assemblée générale.

Le secrétaire général de l'O.N.U. a cependant déclaré que M. Khrouchtchev semblait éprouver

le désir sincère de renforcer le gouvernement des Nations Unies, et de voir cet organisme se développer pour devenir un instrument de paix efficace.

AUTRES ASPECTS

Le secrétaire général de l'O.N.U. a déclaré aux journalistes qu'il avait discuté avec le chef du Kremlin de la possibilité de créer une force de pacification permanente qui agirait sous l'égide des Nations Unies. U Thant a qualifié ces discussions de franches et sincères sans donner plus de précisions.

Il a ensuite fait état des déclarations voulant qu'il abandonne son poste à la fin de son terme, en 1966.

Le secrétaire général a dit que ces déclarations induisaient le monde en erreur.

Il a fait remarquer qu'il était trop tôt pour prendre une décision, étant donné que son mandat n'expire pas avant deux ans. U Thant a par contre laissé entendre que son poste minait sensiblement un homme sur le plan physique et nerveux, sans lui apporter grand réconfort en retour.

Garçonnet écrasé à mort près de Clermont

CLERMONT (PC) — Serge Goudreau, âgé de huit ans, a été écrasé sous un tracteur hier.

Toutes les mesures ont été prises, a-t-il précisé, pour éviter la hausse du coût de la vie et en vue de la pleine utilisation de la main-d'œuvre disponible aux Etats-Unis.

M. Johnson a précisé que la prospérité économique a facilité la solution des problèmes créés par les suppressions d'emplois consécutives aux réductions opérées dans le budget de la défense nationale. Il a ajouté que l'Agence nationale de l'énergie nucléaire lui avait rendu compte des mesures prises pour atténuer les effets des réductions envisagées dans la production des matières fissiles. Les autres agences gouvernementales ont pris des mesures analogues dans les autres secteurs des programmes de Défense nationale.

partir démocrate au congrès d'Atlantic City. Ce sondage place le sénateur Humphrey en tête, suivi du procureur général Robert Kennedy. M. Humphrey a été le premier choix de 341 délégués. M. Kennedy a été nommé par 230 délégués.

La grande majorité des délégués ont refusé de faire un choix alléguant qu'on devrait permettre au président Johnson de nommer son adjoint pour l'élection du 3 novembre. La plupart ont dit qu'ils voteront en faveur de celui que le Président voudrait, ajoutant qu'ils n'ont aucune préférence personnelle.

Le sondage de la Presse Associée a été effectuée à travers tout le pays par les correspondants de l'agence. L'interrogatoire des délégués a commencé le 14 juillet.

Le comité national démocrate a inscrit 3,052 délégués. De ce nombre, 2,316 ont droit de vote.

M. Humphrey, qui a pris connaissance du sondage, a déclaré: "Je suis honoré et heureux par cette expression d'appui de la part de mes amis démocrates. Mais, bien entendu, le choix d'un compagnon d'armes pour le président Johnson sera un choix que le Président fera lui-même".

LES DROITS CIVIQUES

Au cours de sa première conférence de presse, dans la matinée, le président Johnson avait une foule de sujets dont les principaux étaient la question des droits civiques, l'économie et l'énergie nucléaire.

La question des droits civiques a fait l'objet d'un long commentaire de la part du Président. M. Johnson a lancé un appel au calme et au respect des lois à travers le pays.

Il a commenté la nomination d'un groupe de personnalités dirigeantes de mouvements antiracistes en faveur de l'absence de manifestations durant la campagne électorale. "Je ne désire pas, a-t-il dit à ce sujet, intervenir dans les décisions de tout organisme privé tant qu'il respecte la loi. Il me semble toutefois qu'il est compréhensible que ceux qui sont lésés descendent dans la rue, à tort ou à raison, quand il n'existe pas de mécanisme pour redresser les torts. Leur désir d'obtenir justice est une réaction tout à fait humaine".

Toutefois, a poursuivi le président Johnson, la législation des droits civiques a été précisément mise sur pied pour constituer la procédure qui transfère le conflit de la rue aux tribunaux.

Le Président a rappelé que la loi récemment votée sur les droits civiques est conforme "à nos concepts traditionnels d'une société à la fois stable et libre".

M. Johnson a également exprimé l'espoir "qu'aucun de nous n'incitera à la désobéissance ou ne contribuera à aggraver la tension raciale".

AUTRES SUJETS

M. Johnson a également abordé les sujets suivants: — Le traité sur l'interdiction des essais nucléaires a un an cette semaine et au cours de cette année, l'air est demeuré plus propre, "tandis qu'un programme de sauvetage avait été mis à exécution de sorte que la sécurité des Etats-Unis contre des attaques surprises est plus complète actuellement que pendant la période du moratoire commencée en 1959.

— L'adoption d'une résolution par les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation des Etats américains, concernant les sanctions contre le régime de Fidel Castro à Cuba, signifiant clairement que cet hémisphère ne tolérera pas l'agression par la subversion.

— L'économie américaine. Le Président a affirmé que son ad-

M. J.-C. Langlois

M. Jean-Charles Langlois, voyageur, époux de dame Hélène Soucy, est décédé le 30 juillet, à l'âge de 44 ans.

M. E. Bergeron

M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, est décédé le 29 juillet, à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 95 ans et 5 mois. Il demeurait au 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Jacques Langlois, sa mère: Mme Joseph MBeaupré, et son beau-père M. Joseph Beaupré. Ses beaux-parents, M. et Mme Jos.-P. Soucy, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Paul-Emile Langlois, M. et Mme Albert Paradis (Françoise), M. et Mme Octave Montambault (Madeline), M. et Mme Roger Lavoie (Thérèse), M. et Mme Victor Caron (Lucille), M. et Mme Welle Savard (Antoinette), M. et Mme Roger Verreault (Jeanne), Dr. et Mme Louis-Philippe Soucy, M. l'Abbé Jean-Pierre Soucy, de St-Joseph-de-Beauce, M. et Mme Raymond Picard (Lise), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Mlle G. Gaumond

Mlle Germaine Gaumond, fille de feu Omer Gaumond et de feu Marie-Louise Nadeau, est décédée à son domicile, au 388, 3e Rue, à l'âge de 60 ans et 3 mois.

Mme M. Fortin

Dame Thérèse Parent, épouse de Maurice Fortin, est décédée le 30 juillet à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 42 ans. Elle demeurait à 902, 8e Rue, à Québec.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses fils: Jacques, Michel et Claude; son père M. J. Eudore Parent; ses beaux-parents; M. et Mme Joseph Mercier; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Jean Paul Lessard, Mlle Madeleine Parent, M. et Mme Emmanuel Poirier, M. et Mme Maurice Parent, M. et Mme Oscar Lévesque, M. et Mme Rosaire Villeneuve, M. et Mme Renoit Fortin.

M. J.-L. Bédard

M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, est décédé le 30 juillet '64 à l'hôpital St-Augustin, Courville, à l'âge de 66 ans et 5 mois. Il demeurait à 1064, 1ère Avenue.

M. G. Beaudoin

M. Gustave Beaudoin, notaire, est décédé à Montréal, le 30 juillet, à l'âge de 92 ans et 2 mois.

M. F. Laflamme

M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, est décédé à Saint-Vallier de Bellechasse, le 28 juillet, à l'âge de 63 ans et 10 mois.

M. R. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

SERVICES SPECIALISES

Monuments funéraires
VILLIENNEUX & FRES, manufacturiers
monuments funéraires, sculptures, etc.
1000 Canadiers, 823-5294. que-11

M. E. Bergeron

M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, est décédé le 29 juillet, à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 95 ans et 5 mois. Il demeurait au 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et bruns: MM. et Mmes Vincent Gertrude Perrault et Jean-Baptiste Bergeron (Olivette Simard), de Port-Alfred, Emile Villeneuve (Jeanne-Arce), Jean-Marie Lafontaine (Thérèse), de Shawinigan, et Miles Gabrielle, Simone, Gertrude et Reine-Marguerite Bergeron, de Québec.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire Gravel et Fils, au 65, 2e rue, Port-Alfred. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église Saint-Edouard de Port-Alfred et l'inhumation au cimetière de cette paroisse.

Mlle G. Gaumond

Mlle Germaine Gaumond, fille de feu Omer Gaumond et de feu Marie-Louise Nadeau, est décédée à son domicile, au 388, 3e Rue, à l'âge de 60 ans et 3 mois.

Mme M. Fortin

Dame Thérèse Parent, épouse de Maurice Fortin, est décédée le 30 juillet à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 42 ans. Elle demeurait à 902, 8e Rue, à Québec.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses fils: Jacques, Michel et Claude; son père M. J. Eudore Parent; ses beaux-parents; M. et Mme Joseph Mercier; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Jean Paul Lessard, Mlle Madeleine Parent, M. et Mme Emmanuel Poirier, M. et Mme Maurice Parent, M. et Mme Oscar Lévesque, M. et Mme Rosaire Villeneuve, M. et Mme Renoit Fortin.

M. J.-L. Bédard

M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, est décédé le 30 juillet '64 à l'hôpital St-Augustin, Courville, à l'âge de 66 ans et 5 mois. Il demeurait à 1064, 1ère Avenue.

M. G. Beaudoin

M. Gustave Beaudoin, notaire, est décédé à Montréal, le 30 juillet, à l'âge de 92 ans et 2 mois.

M. F. Laflamme

M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, est décédé à Saint-Vallier de Bellechasse, le 28 juillet, à l'âge de 63 ans et 10 mois.

M. R. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

M. L. Larouche

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

Décès

BÉDARD

M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, est décédé le 30 juillet '64 à l'hôpital St-Augustin, Courville, à l'âge de 66 ans et 5 mois. Il demeurait à 1064, 1ère Avenue.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et bruns: MM. et Mmes Vincent Gertrude Perrault et Jean-Baptiste Bergeron (Olivette Simard), de Port-Alfred, Emile Villeneuve (Jeanne-Arce), Jean-Marie Lafontaine (Thérèse), de Shawinigan, et Miles Gabrielle, Simone, Gertrude et Reine-Marguerite Bergeron, de Québec.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire Gravel et Fils, au 65, 2e rue, Port-Alfred. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église Saint-Edouard de Port-Alfred et l'inhumation au cimetière de cette paroisse.

BERGERON

M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, est décédé le 29 juillet, à l'hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 95 ans et 5 mois. Il demeurait au 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec.

BEAUDOIN

M. Gustave Beaudoin, notaire, est décédé à Montréal, le 30 juillet, à l'âge de 92 ans et 2 mois.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses fils: Jacques, Michel et Claude; son père M. J. Eudore Parent; ses beaux-parents; M. et Mme Joseph Mercier; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Jean Paul Lessard, Mlle Madeleine Parent, M. et Mme Emmanuel Poirier, M. et Mme Maurice Parent, M. et Mme Oscar Lévesque, M. et Mme Rosaire Villeneuve, M. et Mme Renoit Fortin.

BÉDARD

M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, est décédé le 30 juillet '64 à l'hôpital St-Augustin, Courville, à l'âge de 66 ans et 5 mois. Il demeurait à 1064, 1ère Avenue.

BEAUDOIN

M. Gustave Beaudoin, notaire, est décédé à Montréal, le 30 juillet, à l'âge de 92 ans et 2 mois.

LAFLAMME

M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, est décédé à Saint-Vallier de Bellechasse, le 28 juillet, à l'âge de 63 ans et 10 mois.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

LAROCHE

M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, est décédé le 29 juillet à Baie Saint-Paul, à l'âge de 55 ans et 3 mois. Il demeurait à cet endroit.

BÉDARD — A l'hôpital St-Augustin le 30 juillet 1964, à l'âge de 66 ans, 5 mois, est décédé M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, demeurant à 1064, 1ère Avenue, à Québec. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BERGERON — A l'hôpital St-François d'Assise, le 29 juillet 1964, à l'âge de 95 ans, 5 mois, est décédé M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, demeurant à 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 3 août à 10 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BEAUDOIN — A Québec, le 30 juillet 1964, à l'âge de 92 ans, 2 mois, est décédé M. Gustave Beaudoin, notaire, demeurant à 902, 8e Rue, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

LAFLAMME — A Québec, le 28 juillet 1964, à l'âge de 63 ans, 10 mois, est décédé M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, demeurant à Saint-Vallier de Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Bellechasse.

LAROCHE — A Québec, le 29 juillet 1964, à l'âge de 55 ans, 3 mois, est décédé M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, demeurant à Baie Saint-Paul. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Baie Saint-Paul.

BÉDARD — A l'hôpital St-Augustin le 30 juillet 1964, à l'âge de 66 ans, 5 mois, est décédé M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, demeurant à 1064, 1ère Avenue, à Québec. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BERGERON — A l'hôpital St-François d'Assise, le 29 juillet 1964, à l'âge de 95 ans, 5 mois, est décédé M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, demeurant à 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 3 août à 10 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BEAUDOIN — A Québec, le 30 juillet 1964, à l'âge de 92 ans, 2 mois, est décédé M. Gustave Beaudoin, notaire, demeurant à 902, 8e Rue, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

LAFLAMME — A Québec, le 28 juillet 1964, à l'âge de 63 ans, 10 mois, est décédé M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, demeurant à Saint-Vallier de Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Bellechasse.

LAROCHE — A Québec, le 29 juillet 1964, à l'âge de 55 ans, 3 mois, est décédé M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, demeurant à Baie Saint-Paul. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Baie Saint-Paul.

BÉDARD — A l'hôpital St-Augustin le 30 juillet 1964, à l'âge de 66 ans, 5 mois, est décédé M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, demeurant à 1064, 1ère Avenue, à Québec. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BERGERON — A l'hôpital St-François d'Assise, le 29 juillet 1964, à l'âge de 95 ans, 5 mois, est décédé M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, demeurant à 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 3 août à 10 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BEAUDOIN — A Québec, le 30 juillet 1964, à l'âge de 92 ans, 2 mois, est décédé M. Gustave Beaudoin, notaire, demeurant à 902, 8e Rue, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

LAFLAMME — A Québec, le 28 juillet 1964, à l'âge de 63 ans, 10 mois, est décédé M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, demeurant à Saint-Vallier de Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Bellechasse.

LAROCHE — A Québec, le 29 juillet 1964, à l'âge de 55 ans, 3 mois, est décédé M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, demeurant à Baie Saint-Paul. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Baie Saint-Paul.

BÉDARD — A l'hôpital St-Augustin le 30 juillet 1964, à l'âge de 66 ans, 5 mois, est décédé M. Joseph-L. Bédard, employé du Ministère des Transports, époux de Hélène Plante, demeurant à 1064, 1ère Avenue, à Québec. Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BERGERON — A l'hôpital St-François d'Assise, le 29 juillet 1964, à l'âge de 95 ans, 5 mois, est décédé M. Enoch Bergeron, époux de feu dame Marie-Louise Rivin, demeurant à 1689, Boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec. Les funérailles auront lieu lundi le 3 août à 10 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

BEAUDOIN — A Québec, le 30 juillet 1964, à l'âge de 92 ans, 2 mois, est décédé M. Gustave Beaudoin, notaire, demeurant à 902, 8e Rue, à Québec. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Port-Alfred.

LAFLAMME — A Québec, le 28 juillet 1964, à l'âge de 63 ans, 10 mois, est décédé M. Félix Laflamme, époux de dame Julienne Chamberland, demeurant à Saint-Vallier de Bellechasse. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Bellechasse.

LAROCHE — A Québec, le 29 juillet 1964, à l'âge de 55 ans, 3 mois, est décédé M. Léopold Larouche, époux de dame Corinne Guillemette, demeurant à Baie Saint-Paul. Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures. Le deuil sera tenu au cimetière de Baie Saint-Paul.

BÉDARD — A l'hôpital St-Augustin le 30 juillet 1964, à l'âge de 66 ans, 5 mois, est décédé M. Joseph-L. Bédard

Nervosité des Turcs à Chypre

NICOSIE (AFP) — Le blocus économique imposé il y a une dizaine de jours par le gouvernement de Nicosie à l'encontre de la communauté chypriote turque de l'île commence à produire les effets que l'on pouvait redouter.

La situation déjà inquiétante en raison du renforcement des

positions militaires dans l'un et l'autre camp, se détériore un peu plus chaque jour.

L'énerverment semble avoir gagné les esprits en secteur chypriote turc.

A Katima, dans la région de Paphos notamment, la querelle s'est encore envenimée entre les deux communautés, apprend-on

dans les milieux proches de l'ONU.

Les restrictions apportées au ravitaillement de la population turque, les contrôles incessants de ses véhicules par des policiers grecs, les folles rumeurs aussi dont s'abreuve cette communauté déjà psychologiquement éprouvée, tout contribue à accroître la tension.

A Lorojdjina, au centre de l'île, on assiste au même phénomène encore aggravé par le fait que cette place forte turque qui compte 2.000 habitants, est pratiquement encerclée par des positions grecques.

La région de Lorojdjina a été en décembre dernier le théâtre de furieux combats et les de-

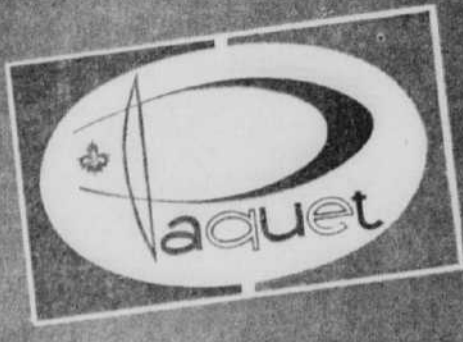
fenseurs de la place sont parmi les plus "durs" de l'île.

Les observateurs qui leur ont rendu visite ces derniers jours ont ramené l'impression que la situation actuelle ne pourrait s'éterniser.

En proie à la fièvre de l'assise, la population de Lorojdji-

na menace de tenter une sortie, comme elle l'a fait il y a quelques mois, si les mesures du blocus ne sont pas assouplies dans les prochains jours.

Plus au Nord, autour du village d'Hamid Mendere, autre point chaud de l'île, les nouvelles ne sont guère plus rassurantes.



VENTE DE MEUBLES D'AOUT

PROFITEZ DE CET EVENEMENT D'IMPORTANCE



ROBUSTES mobiliers de cuisine de style fantaisiste

qui donnera un cachet tout à fait spécial à votre cuisine ou salle à manger...

Il comprend une ravissante table ovale de bonne dimension: 36 x 48 x 60 dont le dessus est fini en arborite noyer sur montures en métal brun. 4 confortables chaises, dossiers en noyer recouvert de cuirette beige bien résistante.

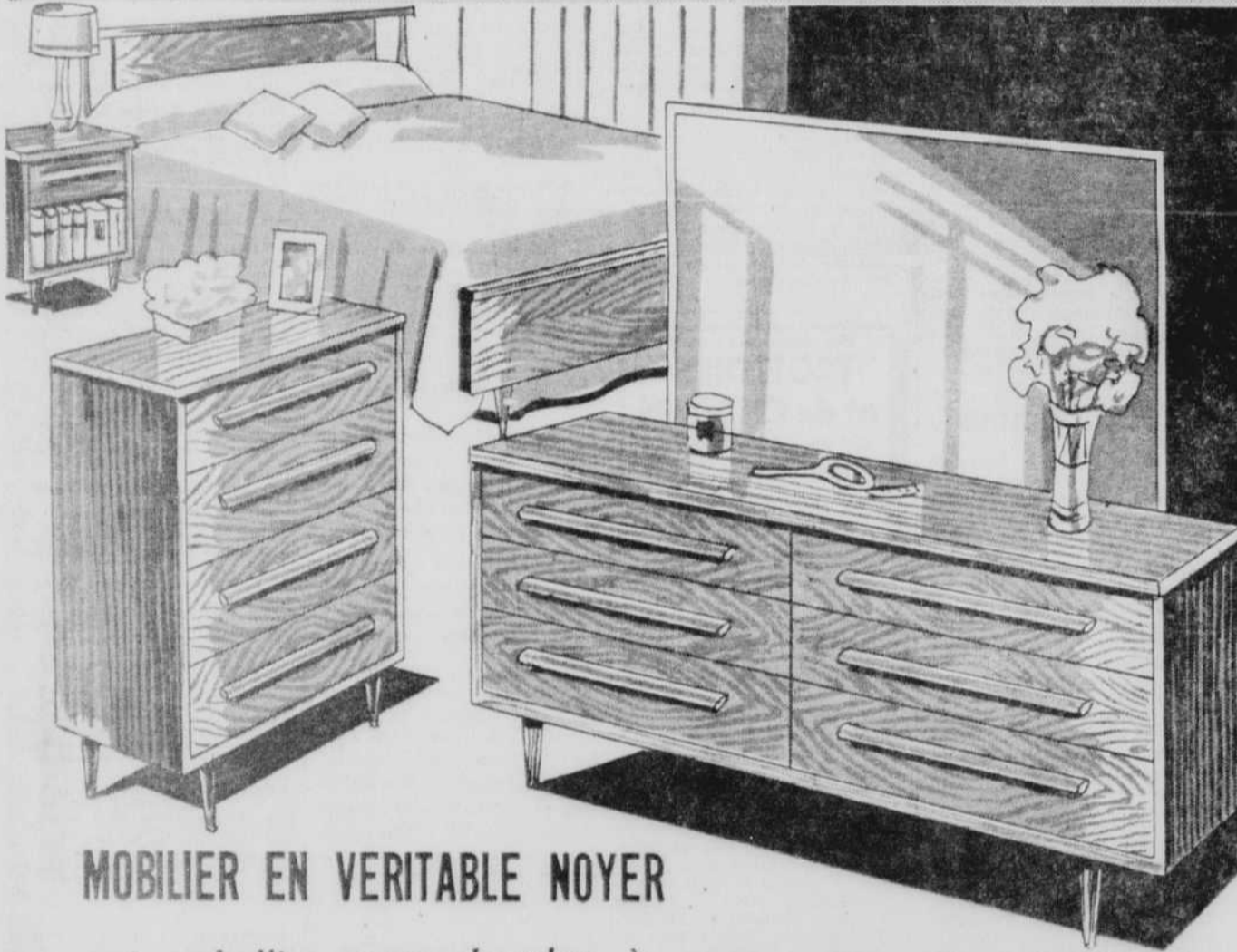
79⁸⁸

Rég. 119.95

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS:

- Compte courant ● Paiements différés
- Compte budgétaire permanent. Mise de côté

Paquet, meubles, 5e étage. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501



MOBILIER EN VERITABLE NOYER

qui embellira votre chambre à coucher...

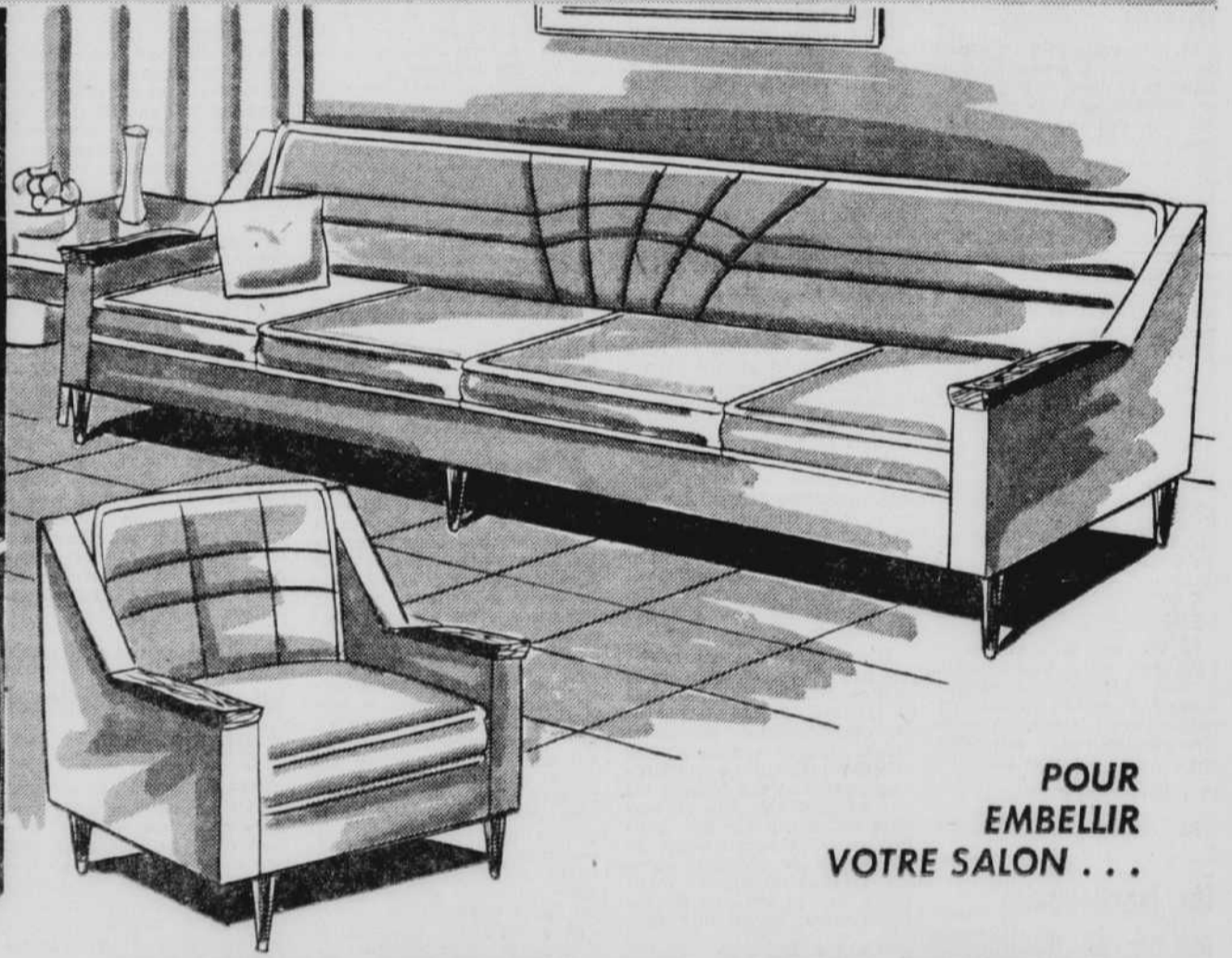
Il comprend un lit régulier de 54", une commode de 4 tiroirs et un bureau double de 52" avec miroir de 28 x 40.

Aussi disponible avec bureau triple de 70"
Rég. 319.95 pour 179.88
Table de nuit: Rég. 39.99 pour 24.88

149⁸⁸

Rég. 259.95

Paquet, meubles, 5e étage. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501



POUR EMBELLIR VOTRE SALON...

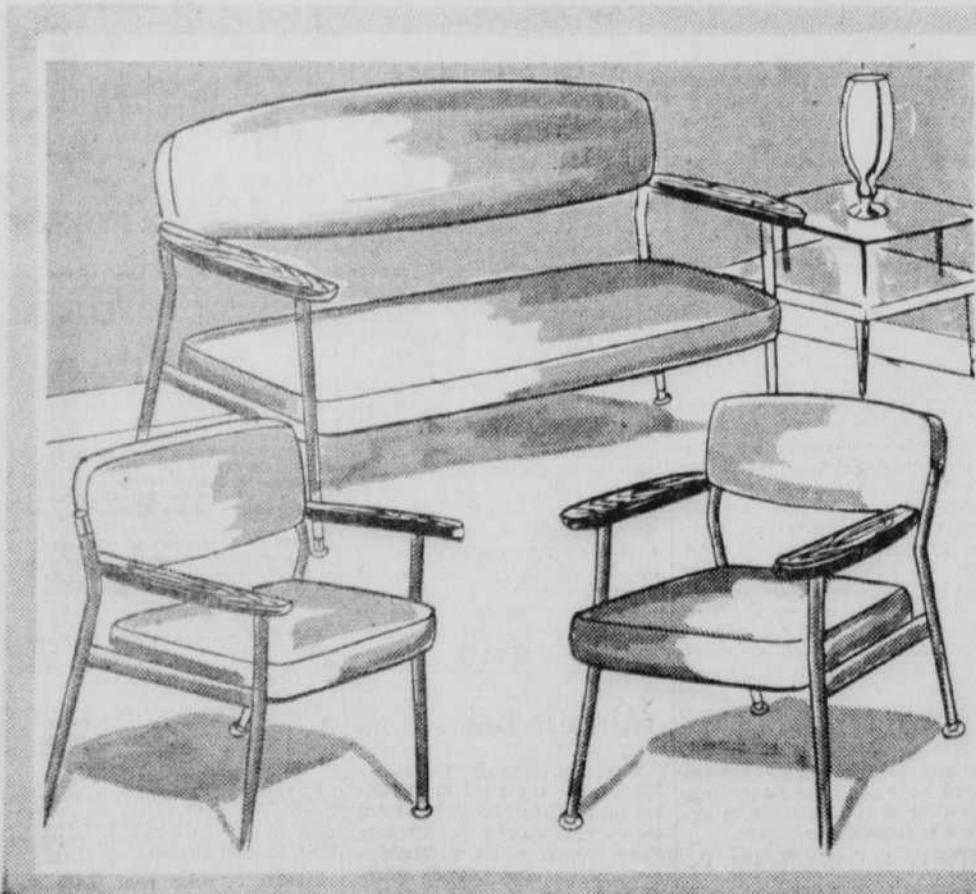
SPLENDIDE MOBILIER AUX LIGNES MODERNES

Comprenant un grand sofa de 82" à 4 coussins de caoutchouc mousse et un très joli fauteuil. Construction très solide, recouvert d'un nouveau tissu de longue durée. Beau choix de couleurs: brun, beige, bleu, or. Les bras du divan et du fauteuil sont finis en noyer.

169⁸⁸

Rég. 249.95

Paquet, meubles, 5e étage. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501



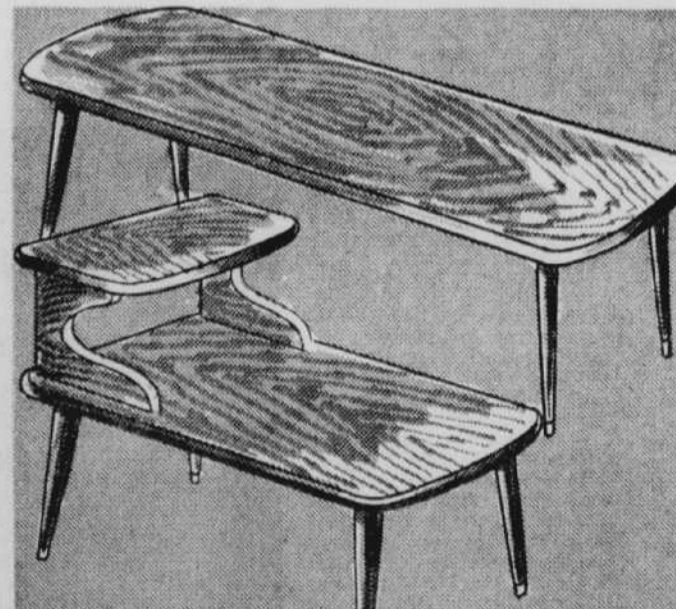
Pour le boudoir ou la salle de séjour
Très pratique mobilier

Comprenant un sofa de deux places et 2 fauteuils avec bras fins noyer. Solides pattes en acier bronze. Finition de cuirette lavable et résistante. Tangerine, voire, turquoise et or.

Rég. 99.99

69⁸⁸

Paquet, meubles, 5e étage. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501



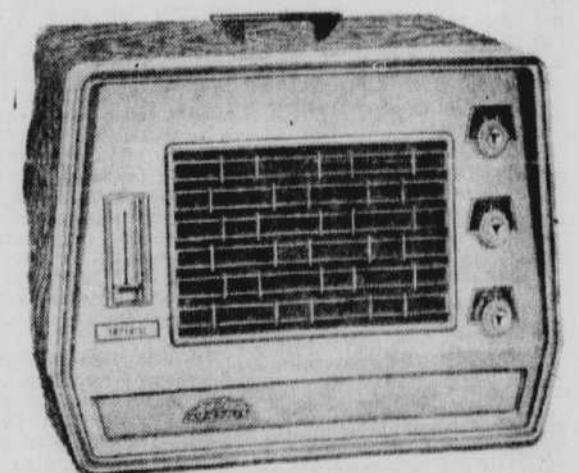
Tables de salon fini noyer

A l'épreuve des taches et des brûlures. Lignes modernes se mariant très bien à tous les ameublements.

Table à café: 18 x 48 Rég. 21.99 pour 14⁸⁸

Modèle à étagère 18 x 28 Rég. 21.99 pour 14⁸⁸

Paquet, meubles, 5e étage. COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE 529-4501



EXCLUSIF A PAQUET!
Efficace refroidisseur d'air à prix sans précédent!

Un appareil indispensable à votre confort... Construction robuste et durable, idéal pour toutes les pièces de la maison. Rég. 79.95

36⁷⁷

Paquet, appareils électriques, 5e étage

CLIMATISATION AGÉABLE ET SÉRIEUSE